

# MEDITERRANEENNES

**Egypte, terre de Genèse** Giorgio La Pira  
**Camus ou les mains propres** Georges Henein  
**Sur l'antisémitisme** Joe Gouldin-Golan

## PIECES POUR UN DOSSIER ALGERIEN

**Albert Camus** : propos recueillis par Jean Daniel.

**Guerre et mutation sociale** Pierre Bourdieu

**L'officier politique** Général Méric

**Les libéraux** Abdelmalek Sayad

**Paix et garanties** Henri Schalit

**Le million et le reste** Ali Abou Férid

**Naissance d'une littérature** Marie Susini

**Un débat** entre Henri Yrissou, Jean Amrouche, Philippe Rossillon, Robert Barrât

**Liban** (P. Corval) **Libye** (J.-J. Berreby)  
**Sicile** (R. Juffé)

## Chroniques - Lectures - Documents

**Le grand boulevard** Andrée Chédid

PRINTEMPS 1960

# ÉTUDES MÉDITERRANÉENNES

## COMITÉ DE RÉDACTION

Jean AMROUCHE Robert  
BARRAT Béchir BEN  
YAHMED Pierre CORVAL  
Jean DANIEL Mohamed EL  
FASI Jacques ENOCK  
Félix" GARAS Joe GOLAN-  
GOULDIN Georges HENEIN  
Simonne LACOUTURE Jean  
ROUS Marie SUSINI

## RÉDACTEUR EN CHEF

Jean LACOUTURE

## SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Liliane GUETTA :

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean SANTONI

## Rédaction — Administration

13, rue de Poissy - Paris - 5<sup>e</sup>

Tél. : DAN. 32^63

## SOMMAIRE

N°7

### Pages

- 3 Liminaire : Equinoxe de printemps. 5  
Egypte, terre de genèse.  
Giorgio LA PIRA
- 10 Camus ou les mains propres.  
Georges HENEIN
- 15 Réflexions sur l'antisémitisme présent.  
Joe GOULDIN-GOLAN

### PIECES POUR UN DOSSIER ALGERIEN :

- 19 - Albert Camus : Une patrie, deux peuples...  
(propos recueillis par Jean DANIEL)
- 25 - Guerre et mutation sociale.  
Pierre BOURDIEU
- 38 - L'officier politique.  
Général MERIC (du cadre de réserve)
- 4 - Les libéraux.  
3 Abdelmalek SAYAD
- Paix et garanties.  
Henri SCHALIT
- 58 - Le million et le reste.  
AH ABOU FERID
- 67 - Naissance d'une littérature de combat.  
Marie SUSINI
- 73 Un Débat : Perspectives au-delà de la guerre.  
entre MM. Henri YRISSOU, député du Tarn ;  
Philippe ROSSILLON, animateur de « Patrie et  
Progrès » ; Jean AMROUCHE, Robert BARRAT  
et plusieurs autres membres de l'équipe des «  
Etudes Méditerranéennes ».

## LIMINAIRE

Pages

- 95 Raison et fragilité de l'équilibre libanais.  
Pierre CORVAL
- 99 La Libye face à sa richesse. 108 J.-J. BERREBY
- La Sicile, du « Guépard » à Dolce. Robert JUFFÉ

Chroniques :

- 122 - Ibn Qotaïba, thèse de M. Saroit Okacha.  
Régis BLACHÈRE
- 124 - Pour comprendre l'affaire de Bizerte.  
Ph. HERREMAN •
- 128 - L'Afrique Noire aux rivages de la Méditerranée.  
j.-j. FAUST
- 132 - Les récentes découvertes paléo-chrétiennes du Sud-Tunisien.  
Mohammed FENDRI

Lecture :

- 141 - Berque et les Arabes.  
J. LACOUTURE

Une Nouvelle :

- 144 - Le grand boulevard.  
Andrée CHEDID

Un Document :

- 153 - Extraits d'un débat du Comité promoteur du Colloque méditerranéen de Florence.

## ÉQUINOXE DE PRINTEMPS

Quelque chose de paisible, d'atténué, quelque chose qui faisait penser à un apaisement progressif, à l'intelligence et à l'amour du vrai planait sur notre univers méditerranéen à la fin de 1959. Le numéro de cette revue s'ouvrait sur ces perspectives timidement confiantes. Conversations sur Chypre, échanges à propos de l'Algérie, assouplissements aux frontières palestiniennes — ce n'était certes pas la paix de nos espoirs : c'était un peu moins de haine, un peu moins de guerre, de sang et de mort.

1960 s'est ouvert sous de sombres auspices. Insultes contre les Juifs sur les murs de vingt villes d'Europe, brusque désenchantement après le voyage du général de Gaulle dans les cantonnements algériens, nouvelle tension entre les amis du général Grivas et ceux de Mgr Makarios, difficultés entre Paris et Tunis, Paris et Rabat, nouveau retard dans la reprise des relations franco-égyptiennes, alerte aux frontières d'Israël — artificielle, peut-être, mais significative de la permanence d'un danger — tout détruisait nos illusions et mettait en question notre tenace espoir.

Il ne s'agit pas ici de donner le change. Mais il convient de ramener à leurs proportions ces périls et ces menaces. La campagne antisémite de janvier 1960 est-elle le fait de bandes de voyous avides de s'exprimer autrement que par les beuveries et les rixes de banlieue, ou le signe d'une renaissance du nazisme ? Les voyous sont partie intégrante du nazisme, ils ne suffisent pas à le constituer.

Ce qu'ont de décevant pour la cause de la paix les propos du chef de l'Etat français aux officiers d'Algérie ne doit faire oublier ni ce qu'a fait le général de Gaulle, du 24 au 31 janvier 1960, pour briser les « ultras », ni le maintien envers et contre tous de ce principe d'autodétermination qui

\*

## LIMINAIRE

contribue plus que tout outre à ouvrir en Algérie les chemins — sablonneux, malaisés... — de la paix au sud de la Méditerranée.

Il est vrai que la reprise entre la France et les capitales arabes se fait cruellement attendre. Mais on retient comme des signes positifs, que le ministre égyptien de la culture ait voulu venir à Paris, au mois d'avril, passer son doctorat es-lettres devant un jury présidé par Régis Blachère ; que le président de la R.A.U. ait donné à Giorgio La Pira les encouragements verbaux les plus nets en ce qui concerne les efforts de compréhension du Congrès méditerranéen de la culture • et que le voyage aux Etats-Unis du premier ministre d'Israël naît pas déchaîné les campagnes et les polémiques que l'on pouvait appréhender.

— H ne faut donc pas s'étonner que la confiance des participants du « petit congrès » de Florence, réunis autour de La Pira à la fin du mois de février pour préparer le deuxième colloque méditerranéen qu'accueillera au mois d'octobre 1960 la capitale de la Toscane, soit restée inentamée. Et qu'ils aient jeté les jalons en vue de l'organisation à Athènes, au printemps 1961, du troisième rendez-vous des riverains de notre mer commune.

Pour bien marquer que les vicissitudes de la diplomatie et des relations entre l'Etat et l'Armée française ne détruisent pas notre espérance, nous avons voulu consacrer, pour une orge part ce numéro 7 d'« Etudes méditerranéennes » à l'Algérie. Et c'est dans le même esprit que nous comptons ouvrir, dans notre prochaine livraison, le dossier des relations entre Israël et les pays arabes. Sujets brûlants ? Bien sur. Mais celui avec qui on a échangé des arguments, il est déjà plus difficile de le frapper. Il est déjà plus facile de frayer avec lui la route de la paix. A long terme

GIORGIO LA PIRA

## EGYPTE, TERRE DE GENÈSE

*Plutôt qu'un article sur son récent voyage en Egypte, où il reçut un accueil qui dépassa ses propres espérances, ce sont les propos tenus depuis lors à Florence devant deux de nos collaborateurs par le président du Congrès méditerranéen de la culture que nous publions ici. Nous espérons que ces mots reflètent bien les nuances d'une pensée qui s'exprime en un jaillissement difficile à enfermer dans de simples phrases. D'autant que Giorgio La Pira, choisissant par amitié de parler français, ne cesse d'émailler sa conversation de mots italiens et de phrases latines. Ce qu'on lira ici, c'est donc la traduction un peu prosaïque et logique d'une fusante improvisation.*

Les impressions dominantes que m'a procuré l'Egypte ? Je les résumerai en cinq points. Tout d'abord, ce pays est une terre de genèse, une terre de genèse au sens historique du mot : de l'Exode à Joseph, de Joseph à Moïse, de Moïse au christianisme. Voilà ce que j'ai ressenti profondément en Egypte. C'est là qu'a été engendré Israël, c'est là que sont venus le Christ et la Vierge, qu'est né le monachisme, que s'est fondé la théologie orientale. C'est là aussi qu'a surgi la civilisation pharaonique, d'une ampleur prodi-

gieuse. Devant les pyramides, j'ai cru entrevoir le mystère de l'éternité sans révélation.

Ce problème de la genèse, il n'est pas du domaine du passé, il est surtout du domaine de l'avenir. Ce qui se joue sur cette terre, sur les terres environnantes, c'est l'unité de l'Eglise et du monde, c'est là qu'on voit ce que signifie le problème... L'Eglise de l'Orient est en mouvement.

Il y a ensuite ce mystérieux problème d'Israël et de ses relations avec Ismaël. C'est là qu'il se pose de la façon la plus vitale. C'est là « il punto di Archimede ». Le mystère de ces relations entre Israël et Ismaël, c'est encore la Genèse.

Ce que j'ai vu là-bas aussi, c'est la renaissance, la résurrection des peuples arabes. C'est un phénomène historique considérable, mais il faut aussi apprécier la place que tient la situation géographique de l'Egypte et du Caire, extraordinaire point de convergence. C'est là que l'on peut dire que la géographie commande l'Histoire. Il ne s'agit pas d'une unification mécanique, mais littéralement organique, autour d'un noyau géographique et historique.

Un quatrième point: la promotion des peuples sous-développés. L'Egypte en donne un exemple déconcertant. Voici un peuple, le plus riche d'Histoire, des Pharaons aux Juifs, aux chrétiens et aux musulmans. Il y a une contradiction fondamentale entre ce passé et l'état où il était. Il n'est pas possible que ce peuple reste dans cette terrible condition. La misère, il faut la déraciner. Mais où a-t-elle sa signification la plus dramatique ? c'est en Egypte.

Ses dirigeants actuels s'y attaquent avec beaucoup de hardiesse, et il leur faut pour cela du courage. Nasser m'a dit : « Que dois-je faire ? J'ai chaque année 600.000 enfants de plus dans mon pays. Il me faut les nourrir. »

Dernier point, le plus important. C'est celui de l'étrange force d'attraction de cette terre. Tous les pays, toutes les nations ont un point de confluence dans le Nil. *Res quae per praevalentiam trahit aliam rem* : la chose qui par primauté, par précellence, attire l'autre chose. D'un point de vue mystique, mais aussi historique, humain, cette terre, du Caire à Damas, est une terre qui attire, *per praevalentiam*, par précellence. L'unité de cette terre, politique, culturelle, mystique, n'est pas seulement une chose qui touche ces pays même. Elle intéresse l'unité du monde. L'unité du monde est conditionnée par cette unité.

Oui, la paix en Méditerranée est une condition de la paix du monde.

Supposons qu'Ismaël, Israël et le monde chrétien disent : oui, il nous faut faire la paix. Alors, l'attraction de ces peuples serait irrésistible. Ils deviendraient un point de convergence mystique et... touristique ! Du monde entier viendraient les peuples vers ces terres pacifiées. Les conséquences économiques en seraient considérables bien sûr. Mais aussi les conséquences sur le plan de la civilisation. Le monde a un tel besoin de l'esprit de finesse qui habite cette terre ! Ils viendraient chercher là, comme en France ou en Italie, une source de culture, et Le Caire rayonnerait de nouveau.

Le plus grand mystère de l'Histoire, c'est celui des relations entre Israël et le Christ. Et ce mystère a une géographie, à partir de laquelle il s'ouvre, il se développe. Ainsi par exemple, St Serge fonde Moscou. Tout cela n'est point de la fantaisie. Tout cela relève d'un ordre de l'Histoire et du temps. La création historique est toujours logique, à partir d'un postulat, celui de la Révélation, qui en est le fondement.

L'Egypte, Ismaël, Israël, le Christ, Athènes, Rome, toute une civilisation se forme ainsi pour accepter la lumière.

J'ai dit à Nasser : il y a là cinq problèmes, il leur faut des solutions. C'est vous qui devez résoudre ces problèmes. Il s'agit là d'une grande entreprise qui touche le monde entier. Les politiciens ont une responsabilité spectaculaire. La politique réelle, au fond, c'est une mystique. Les autres politiciens, ceux qui ne croient pas à cela, ce ne sont que des directeurs généraux... L'Histoire est mystique, c'est une marche vers Dieu. La politique consiste à rythmer, à proportionner ce mouvement, à donner ses dimensions à ce phénomène. La preuve par l'absurde de cela, c'est l'existence en politique, du démoniaque. La

preuve : par exemple la persécution totale des Juifs, leur persécution absolue par l'hitlérisme. Là se manifestait l'intervention du diable, du surnaturel. Ne nous y trompons pas : pour Hitler, éliminer les Juifs, c'était aussi éliminer le Christ.

J'ai entretenu Nasser du Congrès de Florence. Je l'ai trouvé très favorable à notre initiative. Si ouvertement même, qu'il a délégué Saroit Okacha, ministre de la Culture, pour le représenter personnellement dans les colloques méditerranéens. « Je remercie, m'a-t-il dit, tous ceux qui travaillent pour la paix ».

Oui, le colloque de Florence, le Congrès Méditerranéen de la Culture ont en Egypte un grand rayonnement. C'est quelque chose comme une étoile qui brille, ou encore un levain. C'est aussi quelque chose comme la clé pour ouvrir une porte.

Les Israéliens doivent être attentifs à tout cela. Ils sont assez intelligents pour ne pas négliger un tel état d'esprit.

Dans le fond de son esprit, le président de la République égyptienne ressent parfaitement que la guerre, même locale, n'est pas possible. Il comprend très bien que sa population a besoin de paix.

Imaginez avec moi quelles conséquences aurait, annoncée le 16 mai, au début de la Conférence au sommet, la nouvelle d'un accord au Moyen-Orient ? Un accord même partiel. Il faut commencer, il faut faire quelque chose car dans la situation actuelle, un fragment de paix, c'est déjà presque la paix. Les peuples sont tellement avides d'apaisement, de désarmement. Voyez comment Kroutchev utilise cette tendance ; voyez quel succès Mac Millan en a tiré. Et de Gaulle gagnerait tout autant, davantage même, s'il arrivait à faire la paix en Algérie : il est d'ailleurs le seul capable de la faire.

Le vendredi au Caire... Une capitale de la prière. Cette présence de l'Islam alors est une présence ouverte. Les élé-

ments d'un dialogue profond et fructueux sont réunis dans ce pays^ où les chrétiens, où l'Eglise copte forment des composantes essentielles de la vie nationale. Que l'unité des églises se fasse, et l'Egypte y gagnera en force et en prestige.

Il faut que les responsables égyptiens se rendent compte que les chrétiens ne constituent pas chez eux une donnée marginale, mais sont un élément constitutif de leur peuple et de leur nation, de leur avenir aussi.

Parce qu'il est primordial en ce pays, préexistant, le christianisme y est profondément enraciné. Plus profondément même qu'au Liban. Il peut donc y trouver une source de renaissance pour lui et pour l'Egypte tout entière.

C'est vrai que pour le moment l'univers méditerranéen paraît comme décomposé. Mais si de Gaulle résout la crise algérienne, Nasser le suivra au Proche-Orient. Et alors seront ouverts les chemins de la paix, de la paix universelle.

## CAMUS OU LES MAINS PROPRES

*// n'est guère d'hommes dont la disparition ait autant appauvri notre temps qu'Albert Camus. Et peu d'hommes envers qui l'équipe d' « Etudes Méditerranéennes » se sente plus hautement redevable de ce qu'elle sent, ce qu'elle veut, ce qu'elle espère, que l'auteur de « L'Etranger ».*

*Aussi vaine que puisse paraître la tradition des hommages posthumes, nous voulons que Camus soit ici salué. Et non par un de ses compatriotes, mais par un écrivain né au-delà de la Méditerranée, sur le même rivage mais loin de l'Algérie natale de Camus — par un poète égyptien.*

Camus a incarné ce qu'il y avait de meilleur dans le progressisme : une certaine volonté de préserver l'individu, en même temps qu'un désir résolu de placer l'intelligence au-dessus des exigences militantes. Trente ans avant lui, Romain Rolland suggérait aux hommes intègres de s'élever au-dessus de la mêlée. La morale de l'abstention se devait d'engendrer la morale de l'engagement. Celle-ci, pourtant, n'a pas connu la même durée obstinée que sa devancière. N'oublions pas qu'à l'heure où Romain Rolland se laissait prendre dans l'engrenage des « apparentements », Giono affirmait avec éclat son « refus d'obéissance ».

Le problème qui s'est posé à la génération d'Albert Camus est le suivant : puisque la situation de l'individu est telle que sa désobéissance se perd dans la nuit et devient *insignifiance*, il convient de lui donner des raisons d'obéir. Il faut, en un mot, réconcilier l'intelligence et la Loi. Quelque part, en toute netteté, Camus annonce qu'à « force de médiocrité, on revient aux Apocalypses ». Hitler était un médiocre. Mais ceux qui l'ont vaincu et qui, l'ayant vaincu, ont mis le monde en coupe réglée, ont, en quelque sorte, légalisé la médiocrité. Le chemin parcouru depuis 1945 est celui d'une espérance chaque jour plus dégradée, plus humiliée.

Une foi naissante détermine sa propre morale. Les chrétiens et les marxistes le savent, et, malgré tout ce qui les sépare, cette aptitude commune à insérer le comportement dans une pensée apriorique et légitimante, les rapproche plus qu'ils ne voudraient le reconnaître. Mais les autres ? Les administrateurs, les réalistes, les pétrisseurs de pâte humaine, les faiseurs de sociétés fondées sur une contrainte toute nue à laquelle il faut s'évertuer à donner un sens après coup ? Car, il y a, indéniablement, une nouvelle prise en charge du monde par des gens qui ne sont ni du côté du sacré, ni du côté des idées. Ils ont, si l'on peut dire, déconditionné l'action. Ils ont tous les moyens, mais rien que des moyens. Au moraliste, ils apportent confusion et détresse. Au nom de quoi pourrait-on, en effet, les tenir en respect ? Le dialogue, ici, cesse d'être intelligible. Mais, le plus grave est que l'impossibilité de trouver audience auprès des maîtres, se double d'une difficulté dramatique d'atteindre l'âme des sujets. Que dire, que proposer à des hommes déchirés entre la tentation du progrès et la pénitence d'une vie qui est la seule et qui, cependant, finit par être de trop ? Dans les cas-limites, comprendre, c'est succomber. D'où l'attitude du plus grand nombre, qui est celle d'une participation sans conscience. On élude l'arbitraire par le travail. La société moderne est pareille à certains ménages où l'aspirateur remplace l'amour. C'est préciser à quel point elle est le calvaire du moraliste.

Lorsque Camus écrit « L'homme révolté », il regarde derrière lui, non devant. Il s'accoude au balcon du XIX<sup>e</sup> siècle, époque pour laquelle la révolte ne va pas sans une volupté virile. Ce livre est, essentiellement, une œuvre nostalgique. Néanmoins, objectera-t-on, il y a tout de même eu

la Hongrie. Sans doute. Elle a été la consolation de ceux qui ne se révoltent point. Mais aussi, la Hongrie a confirmé qu'en notre temps, la Terre se réveille dès que la Justice se montre. On croit le Minotaure endormi. Il ne dort que d'un œil. Au demeurant, la Hongrie, c'est la guerre d'Espagne liquidée en huit jours. L'insurrection de Varsovie avait duré un mois. C'est trop. En abrégant les délais, on réduit le scandale. Il n'en reste, pour les témoins, qu'une gêne diffuse. Peu de chose pour peu de temps. Dans les guerres dites de libération, on voit poindre, très vite, le processus qui continuera d'opérer à froid, après l'arrêt des hostilités. En fait, les hostilités ne cessent jamais. Le langage du pouvoir le dit suffisamment. Il n'y a que des changements d'urgences. Pour les besoins du combat, le peuple a été associé à une forme de terreur qui, survivant à la disparition de l'ennemi, s'avère soudain taillée à sa mesure. L'équivoque du progressisme consiste à devoir justifier, de quelque manière, une Terre dont on sait qu'elle se perpétuera alors même qu'elle aura épuisé son objet originel.

Camus n'a pas véritablement entrepris la critique du Minotaure. « Tout ce qui me paraît désirable, écrit-il, c'est qu'au milieu du monde du meurtre, on se décide à réfléchir au meurtre et à choisir ». Dans le même texte, il prévoit « une interminable lutte entre la violence et la prédication ». On a plus d'une raison de se demander si nous n'abordons pas un chapitre de notre histoire où la prédication se changera en silence, précisément parce que la violence se fera organisation. De bons esprits trouvent déjà leur compte à ce double transfert. C'est parfait, déclarent-ils. La violence est résorbée. Elle change de signe. Dans cette perspective nouvelle, il n'y a plus place pour l'homme révolté. C'est, au contraire, l'homme survolté qui va marquer le réel, poser sa griffe sur toutes choses, faire surgir l'impossible. Le dialogue dont rêvait Camus, se déroulera peut-être entre la voix d'un intellectuel solitaire et le fracas d'un marteau-pilon.

Comme le Diable, la violence aime le travesti. Camus n'a osé la poursuivre très avant, dans les corridors de l'Etat, dans les laboratoires, les instituts techniques, les écoles de dureté, les conseils secrets. Il a eu tort. Car ce qui s'organise, ce n'est pas tant le réel que l'homme. Le réel, au fond, est secondaire. Pour dompter la Nature, on forme

des esclaves, La violence n'emprunte plus tellement les voies du meurtre. Elle s'insinue dans le labeur. Elle s'étale sur le tableau noir du pédagogue. Elle ne verse pas le sang. Elle y verse la crainte. Vient un moment où l'on doute que d'autres formes de vie puissent exister, — qu'il y ait, autre part, un autre mode d'exercice de la vie. La victoire de cette violence-là a un nom ; c'est l'habitude. Comment se passerait-on de ce que l'on connaît désormais si bien, — de ce qui canalise d'emblée toute connaissance ? Seul le Diable pourrait défaire un aussi beau travail. Et il n'est pas exclu qu'il s'y emploie, un jour.

Des censeurs qui aimeraient ravalier l'intellectuel au rang d'un tacticien, reprochent à Camus d'avoir voulu pratiquer « la politique des mains propres ». Voilà un grief posthume qui serait singulier, s'il n'éclairait d'un jour assez sinistre les rapports entre l'idée et l'action, tels que se les représente un certain esprit de gauche. Pour dire ce qui est juste, il suffirait d'appartenir à un système qui englobe, entre bien d'autres choses, l'idée de justice. Il importe peu que celle-ci soit perpétuellement infléchie, et, pour finir, mise en gage. On tirera des moyennes, et les moyennes sont toujours satisfaisantes. L'âge moyen de l'homme. Le taux moyen de la mortalité infantile dans les pays sous-équipés, etc... Moyennes, graphiques, plébiscites, n'interviennent qu'à titre de confirmation pédante et parce que le chiffre a hérité du prestige que la raison a perdu.

Ce qui se passe, c'est que nous sommes entièrement acquis au mythe du salut par la production. Mythe de remplacement, certes, mais qui a l'avantage de laisser le salut dans la vague, tout en annexant le moindre geste devenu matériau pour la forge commune. L'art est une pièce à conviction. La beauté, un bon point. Dans ce cadre général, il est évident que la fonction de la justice est de justifier. On a vu des hommes comme Boukharine et Radek, les derniers marxistes de l'âge des doctrines, s'effondrer en proclamant : « à plat ventre, dans la boue, au service du Parti ». Il ne manque pas de gens qui ne peuvent se défendre d'admirer cet exemple et de lui reconnaître on ne sait quelle sombre grandeur. Mais les paroles de ces

condamnés sont, en fait, la condamnation de toute une morale de gauche fondée sur de fausses compensations entre entités non-échangeables. Quand il n'existe plus ni véritable doctrine, ni véritable sacré, tout est matière à troc. C'est la rupture des écluses, la fin des catégories. Comment nous étonnerions-nous d'avoir une Gauche calculatrice et scientiste qui ramassera une épingle dans la cour, mais qui n'a rien à objecter à la suppression de cinq ou six millions de paysans ? Voici assurée, d'une certaine façon, la relève des pires mesquineries bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le péché des intellectuels est de fournir des références abstraites à des œuvres qui poinçonnent la chair ; d'apporter une caution objective à des actes qui devraient commander leur révolte. Après Simone Weil — dont la pensée a, sans nul doute, orienté sa propre réflexion — Albert Camus a hésité à jouer le rôle de garant. D'aucuns lui en veulent de s'être refusé de la sorte, au moment où l'on comptait sur lui. Quelque réserve que puisse inspirer telle ou telle de ses attitudes, on devrait savoir gré à Camus de n'avoir jamais franchi le seuil de la perversion intellectuelle. Quant au principe de la souillure — qui n'est que l'envers de la souillure des principes — suffisamment nombreux sont ceux qui cherchent dans cette voie des satisfactions particulières qu'ils ne trouveront dans aucune autre. En vérité, pourquoi parlerait-on de désertion lorsqu'un intellectuel engagé « décroche », et non lorsqu'un homme libre s'engage ?

## RÉFLEXIONS SUR L'ANTISÉMITISME PRÉSENT

Dans un monde où le progrès technique ne cesse de croître on se demande parfois vers quoi évolue notre société : l'homme a conquis toutes les terres de la planète, l'espace lu, livre ses secrets. Il contrôle les sources de l'énergie et les mate pour en faire des instruments de puissance. Les distances ne comptent plus pour lui. Peu à peu l'inconnu disparaît.

Un mystère reste cependant entier : l'homme face à lui-même. L'espèce humaine prend-elle conscience de ce qu'elle est, de ses faiblesses, de ses défauts ?

La contradiction, en fait, est en nous. Nos diverses civilisations ont été imaginées par les collectifs Pour donner une base idéale à la vie des hommes. La liberté, le droit au travail, l'égalité devant la loi et la société, le respect de l'individu et l'écologie, toutes ces valeurs ont été énoncées expliquées et définies dans les textes : elles font partie de l'arsenal qui nous protège.

Le fait troublant intervient quand ces valeurs sont ignorées ou rejetées et qu'un groupe déterminé subit des sévices contre lesquels il ne peut réagir car rien ne le protège plus. Il est au ban de la société et tout est permis contre lui.

comme évoluées

## II

En Allemagne on a voulu attribuer à la délinquance juvénile la responsabilité des manifestations antisémitiques des derniers mois. Un ministre affirmait (1) que « parmi les coupables appréhendés pour ces actes, quatorze seulement avaient dépassé la trentaine, c'est-à-dire étaient en âge d'avoir participé à l'aventure hitlérienne en culotte longue ».

Ces manifestations sont, pour des hommes de mon âge, le rappel d'un autre épisode, celui où d'autres délinquants ont donné au monde la triste preuve que le crime de millions d'êtres humains exterminés à la connaissance et au mépris du monde civilisé — pour le fait d'être Juifs — était possible il y a moins de vingt ans.

L'on se demande, après la flambée antisémite des derniers mois, si les choses ont changé depuis. La guerre, la défaite et le procès de Nuremberg ont-ils marqué le peuple allemand? La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a-t-elle remplacé « Mein Kampf » dans leur logique? Ces questions restent posées et troublent une quiétude dans laquelle nous avons voulu oublier, cherchant un avenir plus confiant.

L'apparition de croix gammées et d'insultes sur les murs des villes éveille des souvenirs. Nous appartenons encore à une génération qui a subi puis combattu les Nazis. Nombreux sont ceux, outre-Rhin, qui ont connu, aimé et même idolâtré Hitler. N'ont-ils pas la nostalgie de cette « gloire » passée?

Plus inquiétant est le cas de ces jeunes générations d'Allemands, de ceux qui n'ont pas vécu l'ère nazie mais qui, par ouï-dire, connaissent l'histoire des aventures épiques d'une Allemagne unie, puissante et orgueilleuse. Ils ne savent peut-être pas que leurs idoles sont des criminels. Leur a-t-on bien expliqué ce détail? Pour certains de leurs maîtres, la croix gammée est un symbole de gloire, la haine des Juifs un principe enraciné, et le souvenir d'Hitler un culte.

Quand l'alarme est donnée on est en droit de rechercher les causes du mal. On réalise alors que ce problème est posé, et aucune solution n'est trouvée pour le résoudre.

(1) *Le Monde*, 24-25 janvier 1960 (article d'Alain Clément).

Hitler en mourant a laissé un héritage de haine, profondément enraciné dans les cœurs de millions d'hommes. Cet héritage ne s'extériorise que rarement et conserve en veilleuse toute sa substance. Ce qui contribue à maintenir en Allemagne un climat psychologique très particulier, qui contribue au fait que dans les écoles on n'enseigne pratiquement pas l'histoire des trente années passées. Ceci n'est grave que dans la mesure où l'on réalise qu'il y a une opposition farouche à l'enseignement de cette époque au sein même du corps enseignant.

## III

L'édification de l'Etat d'Israël marque chez le Juif un changement radical, en regard de l'antisémitisme. La peur parfois inavouée ou camouflée a cédé la place à un profond sentiment de sécurité qui va au-delà du rationnel et du logique.

L'atmosphère des ghettos qui encourageait les pogroms appartient désormais au monde du passé. Israël a réhabilité le Juif dans sa dispersion et ce dernier a retrouvé le droit de cité n'importe où dans le monde.

Ce phénomène inattendu est peut-être une conséquence directe du fait israélien. Aux yeux du monde, le Juif était le commerçant, le banquier, l'artisan ou l'intellectuel. Israël lui permet de s'affirmer dans les domaines où il était inexistant depuis l'écroulement de la Judée antique. Le défrichage des terres désertiques, la création d'une classe paysanne et ouvrière et, en dernier, la défense du pays par les armes, sont des faits qui imposent un nouveau climat. Celui qui hier encore était toléré parce que différent fait ses preuves pour prendre place à égalité parmi les autres.

L'antisémitisme cesse d'être un phénomène juif. Il ne le concerne que dans la mesure où il s'agit de se pencher sur le passé, sur l'histoire de siècles d'errance en terre chrétienne.

Dissocié du Juif, ce potentiel de haine continue cependant à exister, se manifestant de temps à autre. Est-il la création négative du monde civilisé?

Jules Isaac, dans l'admirable « Jésus et Israël » (1), se pen-  
(1) « Jésus et Israël », par Jules Isaac, Ed. Fasquelle, Paris 1959.

che sur les causes religieuses de l'antisémitisme qu'il attribue à des interprétations malheureuses de la tradition chrétienne.. Il termine son ouvrage en disant notamment : « la lueur du four crématoire d'Auschwitz est le phare qui éclaire, qui oriente toutes les pensées. O mes frères juifs, et vous aussi mes frères chrétiens, ne croyez-vous pas qu'elle se confond avec une autre lueur, celle de la croix? »

Sans adhérer entièrement aux vues de Péminent historien, je crois que nous sommes en droit de tourner nos regards vers la conscience chrétienne. Epiloguer sur le passé serait superflu, mais pour assurer l'avenir de la société, la haine d'autrui et le mépris du faible doivent disparaître. Une rénovation des gestes s'impose pour dégager la voie du rapprochement entre les hommes.

### UNE PATRIE ALGÉRIENNE, DEUX PEUPLES...

propos recueillis par Jean DANIEL

*Etudes Méditerranéennes n'a pas voulu limiter son hommage à Camus au texte fraternel de Georges Henein. Et il nous a paru plus significatif encore de placer, en tête de ce dossier algérien, un texte inédit du plus grand écrivain né sur cette terre maghrébine au vingtième siècle. Jean Daniel a bien voulu nous confier ces propos, recueillis au cours d'un de ses entretiens avec Camus, son ami.*

C'était en janvier 1956. A cette époque Albert Camus venait tous les deux jours à *L'Express* pour y rédiger son article. Après s'être longuement informé, jalousement isolé, il remplissait ses six feuillets habituels de son écriture fine et précise. Il venait ensuite s'installer dans mon bureau et feignait de me « soumettre » l'article.

Il ne s'agissait d'ailleurs pas seulement de l'une des multiples manifestations de la délicatesse de son amitié. D'abord parce que tout heureux d'être redevenu journaliste — métier qu'il a presque aussi chéri que celui de metteur en scène — il mettait un point d'honneur joyeux à reprendre la discipline du co-équipier et à respecter les règles du jeu. Ensuite et surtout parce qu'il en était arrivé, au sujet de l'Algérie, au plus inconfortable malaise.

Pendant ces journées de janvier il élaborait dans le

tourment ce qui devait être sa position ultime ; et il avait besoin de l'échange, du dialogue ; en fait il voulait surtout surveiller sur le visage d'un ami les réactions devant les questions qu'il se posait. Un jour cependant il ne se posa plus de questions.

J'ai eu, avant et après l'entretien que je vais essayer de relater ici d'après des notes, mille occasions de discuter de l'Algérie avec Camus. Mais jamais il ne fut si spontané, si décidé aussi dans l'expression nouvelle de la certitude qui venait de se formuler en lui. C'est à ce titre, peut-être, que les propos de lui qui vont suivre sont précieux, bien que la substance de ces propos se retrouve tout entière dans le recueil « Actuelles III ».

Nous venions de recevoir la réponse de Jacques Soustelle, alors Gouverneur général de l'Algérie, au manifeste des intellectuels contre la guerre. Camus trouvait cette réponse d'une dérisoire habileté ; il était tenté d'y consacrer l'un de ses articles. Il décida cependant de ne pas le faire, parce qu'il avait désapprouvé certains termes du manifeste des intellectuels ; certain silence, aussi, et qui concernait les Français d'Algérie. Et je le vis soudain éclater dans une passion sèche, dominée, exprimant par son corps tout entier la fermeté et l'intensité de la conviction :

« — Non, me dit-il, ce n'est pas possible. On ne peut pas rester dans cette impasse, ce n'est pas sain, ce n'est pas fécond. Quand une idée réclame de nous qu'on lui sacrifie une révolte intérieure aussi totale, c'est que l'idée ne colle pas. On ne peut pas vivre dans le désaccord avec soi-même, c'est-à-dire, ici, qu'on ne peut pas se résigner aux méthodes du F.L.N., pas plus qu'au sacrifice de sa communauté. Notre communauté est faite des non Musulmans d'Algérie. Que l'on ne nous parle pas des Français, des Italiens, des Espagnols, ou des Juifs. Il y a les Musulmans, et il y a les autres. Chacun sait que c'est la vérité, et on fait semblant de ne pas le savoir. C'est stupide d'ailleurs, parce qu'à tout prendre cela ne prouve qu'une chose : la vitalité et la force de la personnalité musulmane en Algérie. » Ce qui m'irrite le plus, dans une certaine forme parisienne de protestations contre le colonialisme français en Algérie, c'est la conception dérisoire et sommaire qu'elle implique. Il y a en effet une frivolité meurtrière dans cette vision d'une nation algérienne occupée qui cherche à se délivrer de l'occupant et qui, de ce fait, a le droit d'user

de tous les moyens pour obtenir sa libération, c'est-à-dire aussi sa revanche sur les non Musulmans.

» En Algérie, il y a un problème de justice à rendre à des individus, un problème de réparation spectaculaire et totale à l'endroit d'un peuple dont j'ai pris toute ma vie la défense, et c'est le peuple musulman. Mais, précisément, parce qu'il s'agit d'un problème de justice, et que le peuple qui y a droit n'est pas seul sur le territoire qui est sa patrie, les moyens de cette justice sont à définir avec exigence. Tout cela, je le dirais avec moins d'aisance aux Musulmans qui s'insurgent pour avoir été trop longtemps humiliés à une époque où Paris ne s'intéressait pas à leur sort. (C'est tout de même curieux que la violence fasse entrer l'Algérie dans les salons parisiens). Pourtant, je suis sûr de mieux m'entendre avec un Musulman du F.L.N. qu'avec un professeur de Paris !

» Aujourd'hui, on nous parle de « nation algérienne », et cela m'exaspère. Que le F.L.N., lui, combatte pour créer une nation, c'est son droit (et c'est même peut-être son devoir, je n'en sais rien, je dis que c'est concevable) ; qu'il veuille accrédi-ter l'idée d'une nation pré-existante à la conquête, encore une fois pour lui, c'est de bonne guerre. Mais cela n'est pas vrai, nous savons bien que cela n'est pas vrai. Il y avait un Etat algérien, il y a aujourd'hui une patrie algérienne, et vous savez bien que tout cela n'a rien à voir avec le concept de *nation*. En tout cas, aujourd'hui, l'Algérie est un territoire habité par deux peuples, je dis bien deux peuples, l'un est musulman et l'autre ne l'est pas. Ce territoire, où l'administration est *française*, c'est-à-dire où la responsabilité est *parisienne*, se singularise par le fait que l'injustice et la misère y sévissent scandaleusement. Cela est vrai. Mais les deux peuples d'Algérie ont un droit égal à la justice, un droit égal à conserver leur patrie.

» Oui, une patrie. Non une nation ! Il n'y a pas de nation algérienne. Il y a un nationalisme sans nation et ce nationalisme est musulman. Il y aura, en outre, si les formes continuent d'être ce qu'elles sont, un nationalisme européen. Et au bout du compte, si ces deux nationalismes s'exaspèrent l'un l'autre, ils ne parviendront qu'à s'enraciner davantage et nous aurons alors deux nations.

» Je veux bien combattre pour la justice. Je ne suis pas né pour me résigner à l'Histoire. D'abord parce que je n'y crois pas, ensuite parce que mon devoir est de ne pas y

croire. Ce n'est pas mon rôle. Ce ne peut être le rôle des intellectuels. Or, tous les arguments invoqués par les intellectuels pour justifier la violence musulmane contre les civils innocents impliquent la croyance dans une Histoire, et une Histoire Juste. La répression française n'a aucune justification, aucune excuse, nous le disons ; il faut dire la même chose, si nous combattons pour la justice, au sujet des méthodes du F.L.N. qui voit dans chaque Français en Algérie un représentant du « colonialisme oppresseur ».

» Parce qu'il y a une question que je voudrais poser à bien des signataires du manifeste : « combien faut-il d'années de présence dans un pays pour en faire partie ? ». Si tous les pays ne sont que les produits de conquêtes successives et diverses, quel est le critère pour que la conquête soit juste ? Un historien peut répondre ; non un moraliste. La conquête arabe s'est installée par le massacre et le despotisme. Tout comme la conquête française. On peut parler, sans doute, de résurrection du monde arabe, d'expansionnisme islamique, de soumission *politique* (et non *morale* /) aux nouvelles forces du siècle, mais qu'est-ce que tout cela a à voir avec la justice ? Et puis, même dans ce cas, je veux dire dans le cas de la résignation nécessaire à l'Histoire, j'exigerai alors des intellectuels qu'ils aient le ton de la résignation, et non celui de l'indignation. Mais ce sont de faux hégéliens : il ne leur suffit pas que l'Histoire les domine, il leur faut que l'Histoire, « et ses bavures », soit juste...

» Je vais plus loin, même *politiquement*, il s'agit d'une position funeste. Le problème algérien ne peut avoir d'autre solution que celle qui passe *aussi* par les Français d'Algérie. Cela est aussi inscrit dans l'Histoire que le reste. Parce que je suis membre de la communauté française et que le reniement n'est pas mon fort, parce que je suis un intellectuel décidé à remplir mon rôle, parce que je suis certain aussi que cela est politiquement fécond, je ne veux pas, je me refuse de toutes mes forces, à soutenir la cause de l'un des deux peuples d'Algérie, au détriment de la cause de l'autre.

» Vous me direz : mais alors, à l'heure de la violence, que faire ? Eh bien, ne rien changer, quoi qu'il arrive, aux positions de principe. Il faut se battre pour la trêve, pour l'arrêt du massacre des innocents, pour l'établissement des conditions à la fois morales et politiques qui permettront

un jour le dialogue. Et si nous n'avons plus d'autorité ni sur les uns ni sur les autres, eh bien, peut-être que pendant un moment il faudra se taire. »

C'est après cet entretien que Camus décida d'écrire son retentissant article « Trêve pour les civils ». Il faut relire aujourd'hui ces lignes :

« Il n'y a pas de jour où le courrier, la presse, le téléphone même, n'apportent de terribles nouvelles d'Algérie. De toutes parts, les appels retentissent, et les cris. » Dans la même matinée, voici la lettre d'un instituteur arabe dont le village a vu quelques-uns de ses hommes fusillés sans jugement, et l'appel d'un ami pour ces ouvriers français, tués et mutilés sur les lieux mêmes de leur travail. Et il faut vivre avec cela, dans ce Paris de neige et de boue, où chaque jour se fait plus pesant !

» Si, du moins, une certaine surenchère pouvait prendre fin ! A quoi sert désormais de brandir les uns contre les autres les victimes du drame algérien ? Elles sont de la même tragique famille et ses membres aujourd'hui s'égorgent en pleine nuit, sans se reconnaître, à tâtons, dans une mêlée d'aveugles.

» Cette tragédie d'ailleurs ne fait pas pleurer tout le monde. On en voit qui exultent, quoique de loin. Ils serment, mais sous leurs airs graves, c'est toujours le même cri : « Allons ! encore plus fort ! Voyez comme celui-ci est cruel, crevez-lui donc les yeux ! ». Hélas, s'il est encore en Algérie des hommes qui aient du retard dans cette course à la mort et à la vengeance, ils le ratraperont à toute allure. Bientôt, l'Algérie ne sera plus que de meurtriers et de victimes. Bientôt les morts seuls y seront innocents.

» Je sais : il y a une priorité de la violence. La longue violence colonialiste explique celle de la rébellion. Mais cette justification ne peut s'appliquer qu'à la rébellion armée. Comment condamner les excès de la répression si l'on ignore ou l'on tait les débordements de la rébellion ? Et inversement, comment s'indigner des massacres des prisonniers français si l'on accepte que des Arabes soient fusillés sans jugement ? Chacun s'autorise du crime de l'autre pour aller plus avant. Mais à cette logique, il n'est pas d'autres termes qu'une interminable destruction. »

Suivait une proposition de trêve pour les civils en attendant que s'amorce le dialogue entre Français et Algériens. Le F.L.N. ne repoussa pas cette idée. Les ultras, eux, se déchaînèrent. A Alger, une manifestation poujadiste tenta d'empêcher Camus de parler de la trêve. Les étudiants musulmans brisèrent la manifestation poujadiste. Quelques intellectuels français tournèrent en dérision l'initiative de Camus.

Il y eut, plus tard, le 6 février. De nous tous, à *L'Express*, c'était Camus qui était le plus effondré. Dans les « heures de vérité », son intuition politique était infaillible. Ce Français d'Algérie qui entendait lutter pour sa communauté ne douta pas un seul instant qu'en cédant aux fanatiques de cette communauté on préparait en même temps le malheur de tous. Celui qu'on venait de traiter de « belle âme » avait des accents de violence soudaine et prévoyait pour la métropole et pendant de longues années les conséquences catastrophiques du 6 février. Nous avions alors tendance à le trouver trop pessimiste...

Comme convenu, Albert Camus devait arrêter sa collaboration à *L'Express* après les élections. Un mois après, alors que je l'adjurais de continuer, il me répondit: « A quoi aura servi ce que j'ai fait ? A mener au pouvoir MM. Guy Mollet et Lacoste ! ». Et il décida de se taire. Il ne devait plus se manifester publiquement que pour l'inlassable défense des torturés, des condamnés, des opprimés. Encore exigeait-il la plupart du temps que pour être efficace son témoignage demeurât secret.

J'ai voulu me limiter ici à une simple relation, nécessairement subjective. Evidemment je n'ai pas eu l'occasion de soumettre à Camus, avant sa mort, les propos que je cite plus haut comme étant de lui. Je n'ai pas voulu non plus en faire ici l'analyse, ni faire état des objections que j'ai parfois jugé utile de lui opposer sur quelques points. Je le ferai ailleurs.

La seule remarque que je voudrais faire cependant, c'est qu'étant donné l'évolution de certaines de ses positions initiales, le F.L.N. s'est rapproché de Camus sur sa conception de la patrie algérienne.

## GUERRE ET MUTATION SOCIALE EN ALGÉRIE

Les conséquences sociologiques de la guerre se rangent en deux ordres très différents qu'il faut se garder de confondre : d'une part les mutations sociologiques déterminées par le seul fait que la guerre existe ; d'autre part, les transformations et les bouleversements entraînés par la conduite même de la guerre, par les chocs culturels qu'elle a provoqués et par les mesures d'ordre politique ou militaire qui ont été prises pour faire face à la situation de guerre.

Le premier type de transformations mérite d'être considéré d'abord. En effet, la seule existence de la guerre a suscité une transformation radicale de la situation, c'est-à-dire du champ sociologique dans lequel s'accomplissent les comportements, en même temps qu'une mutation de l'attitude des individus insérés dans cette situation à l'égard de la situation elle-même. Tel est sans doute, du point de vue sociologique, l'événement le plus important qui soit survenu en Algérie depuis 130 ans. Tout se passe comme si cette société qui, plus ou moins consciemment, s'était choisie arrêtée et fermée sur soi, qui opposait à toute intrusion de la nouveauté mille remparts invisibles et imprenables, s'était brusquement ouverte, s'était soudain remise en marche. Comment interpréter cette sorte de mutation

Pierre Bourdieu qui a publié une « Sociologie de l'Algérie » dans la collection « Que sais-je ? », travaille actuellement à une analyse de la société algérienne telle que la guerre est en train de la remodeler.

C'est, dans son premier état, l'un des chapitres de ce livre que nous publions ici.

brusque et globale dont mille traits de détail portent témoignage ?

C'est que la guerre constitue la première mise en question radicale du système colonial et ce qui est plus important, la première mise en question qui ne soit pas, comme par le passé, *symbolique* et d'une certaine façon, magique, mais réelle et pratique. On a vu que nombre de traits culturels, tels que l'attachement à certains détails vestimentaires (le voile par exemple ou la chéchia), à certains types de conduites, de croyances, de valeurs, pouvaient apparaître comme une manière d'exprimer, symboliquement, c'est-à-dire par des comportements implicitement investis de la fonction de *signes*, le refus d'adhérer à la civilisation occidentale, identifiée à l'ordre colonial, la volonté de demeurer soi, d'affirmer la différence radicale et irréductible, de nier la négation de soi, de défendre une personnalité menacée et assiégée. Dans la situation coloniale, tout renoncement à ces traits culturels dotés d'une valeur de symboles eût signifié, objectivement, le renoncement à soi et l'allégeance acceptée à l'autre civilisation.

Le fait sociologique essentiel est peut-être que la guerre, par elle seule, constitue un langage, qu'elle prête au peuple une voix et une voix qui dit non. Aussi, entre les membres de la caste dominée et les membres de la caste dominante s'interpose toujours une autre présence que M. Raymond Aron a nommée quelque part « le troisième homme ». Dès lors le charme du tête à tête se trouve rompu ; le rapport du dominant et du dominé ne peut plus s'exercer dans sa pureté essentielle. La logique de l'humiliation et du mépris se trouve brisée.

Dès le moment où la négation radicale est installée au cœur même du système, réelle, concrète, redoutable, capable de jeter dans le souci la grande France, capable de déterminer l'inquiétude et l'angoisse des Européens jusque-là assurés et inébranlables, capable de provoquer des crises ministérielles, des débats aux Nations Unies, des programmes, des conférences et des discours, des visites de ministres et d'observateurs étrangers, dès le moment où le monde entier se trouve contraint de reconnaître l'existence de cette négation, toutes les négations magiques et tous les refus symboliques perdent une grande part de leur fonction et de leur signification.

Aussi, chaque Algérien peut-il s'assumer et assumer les

emprunts profonds qu'il a faits à la civilisation occidentale, il peut même avouer et s'avouer, comme me disait l'un d'eux avec un sourire, qu'il est « intégré », il peut proclamer, sans tomber dans la contradiction, qu'il adhère aux valeurs de la civilisation occidentale et même à son style de vie, il peut même renier, sans se nier, une part de son propre héritage culturel. La négation demeure, permanente et inaltérable. Le traditionnelisme colonial revêtait, essentiellement, une fonction symbolique; il jouait le rôle, objectivement, d'un langage de refus. Du fait que la négation existe, dans les choses mêmes, négation qui fait la somme de tous les refus individuels, la novation apportée par l'occident peut être accueillie sans que l'acceptation exprime l'allégeance.

Les renoncements les plus manifestes et aussi les plus spectaculaires sont peut-être ceux qui concernent des traditions investies d'une valeur essentiellement symbolique, telle le port du voile ou de la chéchia. A la fonction traditionnelle du voile était venue en effet s'ajouter, comme en surimpression, une fonction nouvelle, en référence au contexte colonial. Sans pousser très loin l'analyse, on voit en effet que le voile est avant tout une défense de l'intimité et une protection contre l'intrusion. Et, confusément, les Européens l'ont toujours perçu comme tel. Par le port du voile, la femme algérienne crée une situation de non-réciprocité ; comme un joueur déloyal, elle voit sans être vue, sans se donner à voir. Et c'est toute la société dominée qui, par le voile, refuse la réciprocité, qui voit, qui regarde, qui pénètre, sans se laisser voir, regarder, pénétrer. Il est fréquent d'entendre dans la bouche des Européens des proclamations indignées contre cette sorte de déloyauté, ce refus de jouer le jeu, qui fait que les Algériens ont accès à l'intimité des Européens alors qu'ils leur interdisent tout accès à leur intimité propre. Le voile peut donc être considéré comme le symbole de la fermeture sur soi. Or, au cours des dernières années, on observe, chez les jeunes femmes et les jeunes filles, une tendance très marquée à l'abandon du voile, avec un ralentissement et une régression au moment du 13 mai — le port du voile reprenait alors son sens de négation symbolique et l'abandon en pouvait être saisi, objectivement, comme signe d'allégeance — et, actuellement, une reprise très nette du mouvement, observable même dans les campagnes.

Cette transformation globale de l'attitude apparaît aussi en d'autres domaines. Certaines institutions étaient, à tort ou à raison, confusément saisies par les membres de la caste dominée comme solitaires de la situation coloniale et accueillies de ce fait avec mille réticences. Ainsi par exemple l'enseignement et la médecine. Le rapport entre le malade et le médecin, entre l'élève et le maître, s'exerçait dans le cadre de la situation coloniale et tenait d'elle son sens. Les prescriptions du médecin et l'enseignement de l'instituteur ou du moniteur pouvaient être intuitivement sentis (sans que les fondements de ce sentiment affleurent nécessairement à la conscience) comme autant d'efforts pour imposer les normes d'une civilisation étrangère.

Aux résistances et aux réticences a fait place, depuis quelques années, une soif extraordinaire d'instruction, que la rentrée scolaire a donné occasion d'observer et qui apparaît à mille autres signes (1). En dépit de l'effort important qui a été entrepris pour multiplier les classes et les maîtres, le nombre d'enfants qui n'ont pu trouver place dans les écoles demeure, on le sait, considérable. Et tous les instituteurs, surtout dans les villes, ont subi l'assaut et le siège des parents qui venaient exiger l'inscription de leurs enfants. L'instruction des filles, occasion jusqu'à une date récente des plus fortes résistances, fait actuellement l'objet d'un intérêt profond, au même titre que l'instruction des garçons.

Mais le fait essentiel est peut-être que ce qui était ressenti jusque-là comme une contrainte imposée ou comme un don gracieux, est actuellement réclamé comme un dû. Ceci apparaît à l'évidence à travers le comportement des parents qui viennent demander l'inscription de leurs enfants sur les registres scolaires ou encore de ces femmes qui se pressent, chaque matin, à la porte des Centres sociaux. A l'attitude du quémandeur qui vient solliciter humblement un don bénévole, a fait place une disposition

(1) Un sondage effectué dans une bibliothèque des environs d'Alger a montré que les adultes lisent beaucoup et lisent surtout des ouvrages d'une haute tenue littéraire. La lecture des journaux français (*Le Monde* çn particulier), motivée à l'origine par un désir d'information politique, a grandement contribué à développer cette soif d'instruction dont on trouverait peut-être la clé dans cette phrase d'un enfant algérien rapportée par Robert Daveziès (*Le Front*, Ed. de Minuit) : « Si l'Algérie est libre et que je ne puis pas lire, ça ne sert à rien. »

d'esprit revendicative et assurée qui conduit à réclamer comme dus les soins et les services.

L'attitude de soumission dévouée était liée, confusément, à une attitude de démission motivée par le sentiment avoué ou inavoué que l'Européen était inimitable et inégalable, soit en droit, soit en fait. Les membres de la caste dominée ont pu parfois admettre, sinon dans leurs consciences et dans leurs volontés, du moins dans leurs attitudes, que les différences de statut traduisaient des différences de nature. N'est-ce pas naturel quand l'ordre social est tel que, pour l'individu de la caste dominée, l'expérience de la relation avec le supérieur, qu'il s'agisse du patron, du médecin, du maître d'école ou du policier, se superpose et se confond avec l'expérience de la relation avec l'Européen (1) ? En conséquence, l'Algérien tend à se composer un personnage d'Arabe-pour-le-Français. Celui qui va solliciter un emploi chez un Français sait qu'il faut s'exprimer d'une certaine façon, qu'il faut arriver à l'heure, qu'il faut assurer un certain rendement et ainsi de suite. L'Européen ne saisit de lui que ce masque et ce rôle. Il arrive souvent que cette attitude soit maladroite et empruntée, que l'Algérien porte son personnage comme un costume mal coupé et qu'il donne prise, par souci d'être irréprochable et conforme à ce que l'on attend de lui, à l'accusation de dissimulation ou de fausseté. Un exemple suffira à illustrer cette analyse : dans une maison française, le fils de la femme de ménage algérienne est ce jour-là reçu au titre d'invité ; pendant toute la durée du repas, la mère se comporte en femme de ménage, silencieuse, active, empressée. Au moment du café, elle est invitée à s'asseoir parmi les hôtes. D'un coup, elle change totalement d'attitude, à la façon d'un acteur rentré dans la coulisse. Elle apparaît pleine de dignité et de distinction ; elle participe à la conversation ; tout en elle est transformé, jusqu'à la façon de se tenir sur la chaise, de porter la tête ou de sourire.

L'attitude de protection abusive qui conduit à déposséder une société du souci et de la responsabilité de son pro-

(1) La réciproque est vraie. Nombre d'Européens d'Algérie m'ont dit combien ils ont été étonnés, lors de leur premier voyage en France, de voir des Français travailler comme manœuvres ou balayeurs ou bien habiter des taudis, « comme des Arabes ».

pré destin, tend à développer en elle une attitude de démission résignée, de remise de soi et d'indifférence à l'égard de sa propre destinée. Aussi, la politique paternaliste d'assistance a-t-elle pour effet, dans le meilleur cas, de placer ceux qui en sont l'objet dans la position d'enfants irresponsables et inconscients, dégagés de toute inquiétude concernant leur propre sort et du même coup indifférents, ou si l'on veut, ingrats, à l'égard de ceux qui « font tant pour eux ».

Là encore, la guerre a changé bien des choses. En effet, elle a fourni à ce peuple longtemps tenu en lisière, l'occasion d'apparaître et de s'apparaître comme adulte, conscient et responsable ; elle lui a permis aussi de faire l'expérience de la discipline librement assumée, bref, de l'autonomie. On sait par exemple que les répudiations étaient extrêmement fréquentes en Algérie et, selon une brochure officielle, « c'est dans ce domaine que l'intervention d'une mesure d'autorité serait salutaire, car il ne semble pas que les Musulmans soient, pour le moment du moins, très disposés à renoncer à ce privilège » (1). Or, il a suffi que, en diverses régions d'Algérie, l'Armée de Libération nationale édictât des directives précises pour que l'on puisse observer une régression très nette du nombre des répudiations. En d'autres domaines, l'autorité de l'Armée de Libération a pu réaliser en quelques jours ce que 130 années d' « action civilisatrice » n'avaient pu faire. On rapporte qu'en divers endroits, des procès qui traînaient depuis des années, les deux parties mettant à cela quelque complaisance, ont pu être réglés en quelques minutes par l'arbitrage des combattants de l'A.L.N. L'expérience d'une discipline librement consentie et imposée par des Algériens à des Algériens, au nom de l'intérêt commun, a fait tomber bien d'autres résistances tenues communément pour insurmontables.

Mais, fait de grande importance, la plupart des disciplines ainsi imposées, étaient en tous points identiques dans leur contenu à celles que l'administration française s'était toujours efforcée de faire respecter. L'A.L.N. lève des impôts, contrôle l'état civil, ouvre parfois des écoles, etc... De même, les techniques introduites sont proprement occidentales, qu'il s'agisse des techniques médicales, sani-

(1) La femme musulmane —• Alger 1958.

taires, juridiques ou administratives. Ainsi, en reprenant à son compte des institutions et des techniques qui, pour la conscience populaire, apparaissaient comme indissociables du système colonial et qui, pour cette raison suscitaient des attitudes ambivalentes, en imposant des consignes et des directives analogues dans leur contenu et dans leur formulation à celles qu'aurait pu édicter l'administration française, le F.L.N. semble avoir rompu le lien intuitivement senti qui unissait ces institutions et ces techniques au système de domination coloniale. Par ce seul fait, elles se sont trouvées affectées d'un changement de signe.

En raison du changement de contexte, le rapport entre les membres de la caste dominante et les membres de la caste dominée s'est aussi trouvé modifié. La guerre a révélé à chacun que la situation de dominant peut être mise en question et du même coup la situation de dominé. Avec le début de la guerre, la décolonisation a déjà commencé.

La guerre était d'abord comme une aventure à épisodes, vécue par chaque Algérien au jour le jour et dans l'horizon de son village. Peu à peu, par les échanges d'informations, par la confrontation des expériences, chacun vient à savoir que les mêmes événements se produisent en différents endroits. Le sentiment d'être engagé dans une aventure commune, de subir un sort commun, de partager les mêmes préoccupations, d'affronter les mêmes adversaires, a déterminé un élargissement de l'espace social; le village replié sur soi, microcosme clos dans lequel vivait le campagnard, s'est ouvert ; le sentiment de solidarité s'est élargi jusqu'aux limites de l'Algérie. Cette solidarité profondément ressentie s'exprime par mille conduites : les usuriers ont pratiquement disparu, soit qu'ils aient fait l'objet de sanctions très populaires, soit que, au nom de ce sentiment nouveau, on accorde des prêts sans intérêt ; réclamer une dette contractée avant 1954 est considéré comme déshonorant ; lorsqu'une dispute survient, il suffit, la plupart du temps, qu'un médiateur s'interpose, en invoquant la solidarité de tous les Algériens, pour que le conflit cesse. La fraternité était ressentie autrefois comme le fait d'appartenir, de façon réelle ou fictive, à la même unité sociale (plus ou moins large) ou bien à la même religion. Aujourd'hui, le mot de fraternité tend à devenir synonyme de solidarité nationale et perd toute coloration ethnique ou religieuse.

Ainsi, la guerre, par sa seule existence et par la prise de conscience qu'elle a suscitée, a suffi à déterminer une véritable mutation sociologique. A ce phénomène global viennent s'ajouter les perturbations et les bouleversements qui sont les conséquences directes et immédiates de la conduite de la guerre et parmi lesquels on peut retenir, par ordre d'importance, les phénomènes de migration intérieure, volontaire ou forcée, l'insécurité généralisée, les mesures prises par l'Administration et l'Armée, enfin, l'intensification considérable de la contagion culturelle.

Le peuple algérien connaît aujourd'hui une véritable diaspora. Les déplacements de populations, contraints ou volontaires, ont pris des proportions gigantesques. Selon les estimations, le nombre des personnes déplacées se situe entre 1 million et 1.500.000, le dernier chiffre étant le plus proche de la réalité. On peut admettre sans risque d'erreur, qu'un Algérien sur quatre vit en dehors de sa résidence coutumière. Les phénomènes de migration interne sont en réalité très complexes et prennent des formes très diverses. De sorte que les regroupements n'en constituent qu'un aspect. Il est très fréquent par exemple que les villages abandonnés par leurs habitants partis pour la ville soient occupés par des gens venant de régions moins calmes ou plus misérables (1), ceci surtout en Grande et Petite Kabylie.

La migration interne prend aussi la forme de l'exode vers les villes qui apparaissent aux campagnards comme un refuge contre la misère et l'insécurité. « C'est le paradis ici, entend-on dire souvent à Alger. Vous êtes hors de la tempête ». Les gens qui travaillent en France font souvent venir leur famille dans une ville, chez un frère ou un parent, lorsqu'ils ne peuvent la faire venir en France. Parfois, ils prennent quelques jours de congé et vont eux-mêmes les chercher. Les bidonvilles ne cessent de s'accroître. Les anciens habitants de la Casbah qui ont pu se reloger ailleurs pour fuir les contrôles et les perquisitions sont

<1) Des accords s'établissent entre les réfugiés et les anciens habitants du village en ce qui concerne par exemple le partage des récoltes.

remplacés par la foule des campagnards qui s'entassent dans des conditions invraisemblables.

On sait d'autre part la situation misérable de la plupart des populations regroupées. Nombre de centres de regroupement ne sont rien autre chose, pour employer une expression empruntée à une étude officielle, que des « foyers de misère » ou si l'on aime mieux, des *bidonvilles ruraux*. Selon cette étude, il apparaît en effet que le tiers des regroupements sont viables ; dans ce cas, les regroupés ont accès à leurs terres ou bien disposent de terres octroyées ; le problème de subsistance ne se pose pas et l'habitat est correct. On peut en conclure que dans les deux autres tiers, le problème de la subsistance se pose et qu'il se pose de façon particulièrement grave dans les regroupements (1/3) opérés pour répondre à des impératifs opérationnels et « destinés à disparaître dès que la sécurité se trouvera rétablie ».

Le simple fait du changement de résidence — qu'il prenne la forme d'un regroupement, d'un départ pour la ville ou pour la France — est de nature à déterminer une mutation globale de l'attitude à l'égard du monde; le fait de vivre dans un environnement nouveau entraîne une rupture avec la tradition, rupture qui se trouve achevée, dans la plupart des cas, par l'impossibilité, ressentie comme provisoire ou comme définitive, de revenir dans la résidence coutumière. On le verra par l'analyse d'un cas: il s'agit d'une femme de soixante ans environ qui habitait la ville depuis l'âge de 14 ans et qui n'avait cessé d'être en relations étroites avec son village d'origine (Petite Kabylie) où elle revenait chaque année passer quelques mois. En 1955, le retour au village devient impossible. Cette rupture définitive des attaches avec le milieu familial et traditionnel, rupture qu'un séjour de 50 ans à la ville n'avait pu totalement opérer, entraîne un changement global de l'attitude à l'égard du monde et particulièrement à l'égard des techniques occidentales. Alors qu'auparavant elle se contentait de faire les gros travaux, à l'exclusion des travaux de technique européenne, elle s'est mise à repasser et à tricoter. Autrefois, elle n'aurait jamais goûté à un plat qu'elle ne connaissait pas. Elle n'écoutait pas la radio et ne s'intéressait en rien aux événements politiques. Bref, tout se passe comme si la prise de conscience de la rupture (plus que la rupture proprement dite) avait fait surgir en elle le senti-

ment d'avoir à s'adapter à un monde nouveau auquel, jusque-là, elle pouvait demeurer étrangère.

A l'homme communautaire fait place l'homme grégaire, déraciné, arraché aux unités organiques et spirituelles dans lesquelles et par lesquelles il existait, coupé de son groupe et de son terroir, placé souvent dans une situation matérielle telle qu'il ne saurait même se souvenir de l'idéal ancien d'honneur et de dignité. La guerre et ses séquelles, les regroupements de populations et l'exode rural, ne font que précipiter et renforcer le mouvement de désagrégation culturelle que le contact de civilisations et la situation coloniale avaient déclenché. Plus, ce mouvement s'étend cette fois au domaine qui s'était trouvé relativement épargné parce qu'il était demeuré à l'abri, partiellement, des entreprises de colonisation et parce que les petites communautés rurales, repliées sur elles-mêmes dans la fidélité obstinée à leur passé et à leur tradition, avaient pu sauvegarder les traits essentiels d'une civilisation dont on ne pourra plus désormais parler qu'au passé. A une nébuleuse de petites communautés, fortement structurées, fait place une poussière d'individus, sans attaches et sans racines.

Les anciennes valeurs d'honneur s'écroulent au contact des cruautés et des atrocités de la guerre. Un vieux Kabyle disait : « Il n'est pas un homme qui, à la fin de tout ceci pourra dire, je suis un homme ». L'image idéale de soi et les valeurs qui lui sont associées sont mises à l'épreuve la plus cruelle. Il y a les viols et les enlèvements de femmes ; il y a les scènes au cours desquelles le mari est interrogé et bousculé ou giflé en présence des femmes. On me racontait que dans tel village de Grande Kabylie, les militaires vont accompagner les femmes à la fontaine qui se trouve un peu à l'extérieur de l'agglomération, afin de les protéger. Au retour, certaines d'entre elles vont boire le café avec eux ou les invitent. « Le jeune militaire vient à la maison. Le vieux, défenseur de l'honneur, qui a reçu de l'exilé la charge de veiller sur sa femme ou sur sa fille, sait qu'il ne peut rien dire. Il souffre et se tait dans son coin. Un jour, le militaire apporte à manger. Il prend sa part et se tait. Il est ruiné ».

Telle une machine infernale, la guerre fait table rase des réalités sociologiques; elle broie, triture et éparpille les communautés traditionnelles, village, clan ou famille. Des milliers d'hommes adultes sont au maquis, dans les

camps d'internement, en prison ou réfugiés en Tunisie et au Maroc; d'autres sont partis pour les villes d'Algérie ou de France, laissant leur famille au village ou dans les centres de regroupement, d'autres sont dans l'armée française; d'autres sont morts ou disparus. Ce ne sont que familles dispersées et déchirées. Des régions entières, en Kabylie par exemple, sont vides d'hommes. Dans une clinique tenue par des religieuses, près de Chabet-el-Ameur, on n'a pas fait d'accouchements depuis plusieurs mois.

On assiste à une mutation du rapport de fait entre l'homme et la femme. Nombre de femmes, et pas seulement les veuves, se trouvent investies de responsabilités et de tâches qui incombaient jusque-là au mari. Très souvent, l'a femme doit assurer la subsistance de la famille, lors même qu'elle reçoit l'aide d'un frère ou d'un oncle. L'espace de vie, jusque-là extrêmement réduit, qui était le sien, se trouve élargi. Elle se déplace dans la ville européenne, entre dans les grands magasins, prend le train pour aller rendre visite à son mari ou à un frère, entreprend des démarches, accomplit des formalités administratives. De son univers clos et secret, elle fait irruption dans l'espace ouvert, autrefois laissé aux hommes. Engagée dans la guerre, soit directement, soit indirectement, soit comme acteur, soit comme victime, portée par la force des choses à assumer un rôle nouveau, l'Algérienne, femme mariée ou jeune fille, a acquis, au cours des dernières années, une plus grande autonomie. L'éclatement du bloc familial conduit chaque membre du groupe à prendre conscience de sa personnalité en même temps que de ses responsabilités. Les jeunes citadins échappent aux contrôles traditionnels et à la pression de l'opinion, fondement essentiel de l'ordre des communautés villageoises. Il arrive en outre que l'absence du père les laisse entièrement livrés à eux-mêmes. Nombre de jeunes, surtout dans les villes, sont aujourd'hui dans la situation de celui que les Kabyles appellent « le fils de la veuve » (lors même qu'ils ont encore leur père), c'est-à-dire sans passé, sans traditions, sans idéal de soi, abandonnés à eux-mêmes. L'autorité du père, quoique très vivante encore, se trouve souvent altérée. Il n'est plus saisi comme le fondement de toutes valeurs et l'ordonnateur de toutes choses. C'est que la plupart des jeunes gens et des jeunes filles adhèrent à un nouveau système de valeurs au nom duquel les traditions se trouvent mises en question.

Ceci est vrai surtout des jeunes de 15 à 20 ans : formés dans la guerre, habités par le radicalisme propre à l'adolescence, tournés vers l'avenir et ignorant tout d'un passé dans lequel les plus anciens, quoi qu'ils fassent, sont enracinés, ils sont souvent animés d'un esprit de révolte et d'un négativisme qui les sépare parfois de leurs aînés. Et le schisme psychologique entre les générations est souvent aggravé par la séparation de fait. Le maintien de la tradition supposait le contact continu des générations successives et le respect révérentiel à l'égard des anciens. Dans les communautés villageoises, l'influence des vieillards se prolongeait même au-delà de l'enfance, l'adulte continuant à se soumettre à l'autorité de son père aussi longtemps qu'il vivait auprès de lui. Avec la dispersion de la famille, c'est la continuité même de la tradition qui se trouve fondamentalement compromise.

Ainsi, jointe à d'autres influences telles que celle de l'éducation qui renforce la pression des jeunes et leur désir d'émancipation ou de la contagion culturelle qui tend à opposer le style de vie et le système de valeurs des différentes générations, la guerre a bouleversé le système des rapports qui s'établissaient entre les membres de la famille algérienne. La famille déchirée est en passe d'être une famille désagrégée si elle ne trouve pas un nouvel équilibre. Que les effets de la guerre aient pu atteindre aussi fortement la société algérienne en son cœur même, prouve à quel point la mise en question provoquée par la guerre est radicale et brutale.

« Nous sommes au Quatorzième Siècle »... Siècle de la fin du monde où tout ce qui était la règle devient l'exception, et tout ce qui était défendu permis. Les enfants ne respectent plus les parents, la femme va au marché, et ainsi de suite, La conscience populaire exprime ainsi l'expérience d'un univers renversé où tout va à rebours ; elle voit dans le désordre et le chaos qui l'entoure le monde de la fin, annonciateur de la fin du monde. Et nous assistons bien, en Algérie, à la fin du monde. Mais la fin de ce monde est aussi vécue comme l'annonce d'un monde nouveau.

La société algérienne subit un bouleversement aussi radical que possible. Il n'est pas de domaine qui soit épargné. Les piliers de l'ordre traditionnel ont été ébranlés ou abattus par la situation coloniale et la guerre. La bourgeoisie urbaine a été désagrégée ; les valeurs qu'elle incarnait ont été emportées par l'irruption des idéologies nouvelles. Les grands féodaux, souvent compromis par le soutien qu'ils accordaient à l'administration coloniale et associés de ce fait, pour le peuple, au système d'oppression, ont perdu, le plus souvent, leur puissance matérielle et leur autorité spirituelle. La masse rurale qui opposait un conservatisme obstiné aux novations proposées par l'Occident, s'est trouvée entraînée dans le tourbillon de la violence qui fait table rase du passé. L'Islam même, pour avoir été utilisé, plus ou moins consciemment, comme une idéologie révolutionnaire, a progressivement changé de signification et de fonction. Bref, la guerre, en raison de sa nature, de sa durée et de son ampleur, a déterminé une révolution radicale. On peut augurer que la paix revenue laissera découvrir une Algérie toute différente de l'Algérie dans laquelle la guerre a commencé, une Algérie profondément révolutionnaire parce que profondément révolutionnée.

Faire une analyse sociologique des conséquences de la guerre, ce n'est donc pas seulement établir le constat des ruines et l'inventaire des décombres. En effet, la mutation radicale dont l'Algérie est actuellement le lieu ne présente pas seulement des aspects négatifs. La leçon des faits fournit les éléments d'une politique capable de faire tourner à bien cette expérience catastrophique de chirurgie sociale. Il apparaît que, contrairement à ce que l'on avait toujours affirmé, tout est possible en Algérie à la condition que ces masses que la situation coloniale et la guerre ont fait surgir en détruisant les ensembles communautaires dans lesquels elles étaient enracinées, puissent, en toute liberté et en pleine responsabilité, assumer leur propre destin. Alors, l'agrégat d'atomes désorientés et ballotés laissera peut-être la place à un nouveau type d'unité sociale fondée non point sur l'adhésion organique aux valeurs livrées par la tradition séculaire mais sur la participation active, créatrice et délibérée à une œuvre commune.

## L'OFFICIER POLITIQUE

*Extraits d'une étude sur l'évolution  
psychologique de l'armée depuis 1940*

L'action qui ne vise qu'à l'efficacité conduit, par la force des choses, à la politique.

A partir de l'Indochine, la guerre comporte une double activité politique et militaire. Ses attributions font de l'officier à la fois un militaire et un politique, l'un des caractères dominant l'autre suivant son tempérament ou sa mission.

Le pays traverse alors une crise de régime journallement décrite et minutieusement analysée par les hommes les plus avertis du pays, tous convaincus, et tous prédisant que le régime va à sa perte s'il ne modifie pas ses institutions ou, du moins, ses mœurs politiques.

Or, à partir de 1945, le décalage est trop grand entre les tâches qui incombent à l'Armée et les forces dont le pays dispose, pour que les résultats puissent être favorables.

Ils ne le sont pas.

L'Armée meurtrie cherche la responsabilité de ses échecs en dehors d'elle. Elle est consciente du péril que fait courir au pays l'instabilité et la faiblesse des gouvernements. Il est impossible de mener à bien une entreprise militaire ou politique dont la direction peut varier au gré des concepts contradictoires des partis ou de l'homme arri-

vant au pouvoir, alors que l'adversaire poursuit le même objectif sans varier d'un pas.

Elle ne fait pas son examen de conscience. Elle ne se demande pas si, dans le cadre même de la stratégie qu'elle préconisait, elle a correctement appliqué les moyens dont elle disposait, ou si, connaissant la limite et la valeur de ces moyens, elle n'a pas entravé la mise en œuvre d'une stratégie plus en rapport avec les forces réelles du pays et l'évolution du monde. Sous le prétexte de « sauver l'Armée » les chefs militaires en arrivent à refuser toute responsabilité dans les événements y compris dans ceux où elle est évidente. Leur mentalité évolue. Ils étaient des hommes rigides ayant une conception étroite de l'honneur militaire, ils deviennent des hommes adroits, politiques, sachant dissimuler leurs desseins véritables et imposer leur volonté, persuadés que le bien de la Nation se confond avec celui de l'Armée.

Or, l'idée qu'ils se font du bien public est celle d'un parti. Elle est commandée par une répulsion instinctive à l'égard de toute pensée exprimée par ce qu'il est convenu d'appeler « la gauche ». Elle est simpliste car les chefs militaires ne voient qu'une face des problèmes et ne sont pas aux prises avec les facteurs irréductibles: augmenter l'effort militaire sans compromettre l'équilibre économique ou social, durcir telle attitude sans perdre tel appui extérieur ou s'exposer à telle mesure de rétorsion, etc...

Ils pensent, en règle générale, que le manque de fermeté des gouvernants est à l'origine des soulèvements coloniaux et que toute solution politique aboutit à l'évincement définitif de la France et des Français.

D'un autre côté, les échecs subis en Indochine, l'abandon des positions militaires du Maroc et de Tunisie, celui des partisans livrés sans défense à leurs ennemis, le harcèlement verbal des leaders des nouveaux Etats indépendants ont créé chez l'officier de troupe un esprit comparable, par sa résolution, à celui du fellaga son adversaire. Il s'est engagé vis-à-vis des populations. Elles se sont engagées vis-à-vis de lui. Il ne peut les abandonner. En Algérie, à Alger particulièrement, l'Armée est mêlée à la population algérienne. Elle est l'Armée de l'Algérie. Elle s'identifie avec l'Algérie. Les conditions étaient donc réunies, sinon pour mêler l'Armée à la politique à quoi elle répugne car elle sait que la politique peut menacer son unité, du moins

pour l'amener, en bloc, à faire pression sur le gouvernement pour lui imposer telle solution. Ce sera le rôle de l'action psychologique et de là théorie de la guerre subversive que d'orienter les esprits dans un sens déterminé.

Il était vain de penser que l'Armée pourrait à la fois dicter sa politique et échapper à la politique. Il était fatal que des professionnels de la politique songent à se servir de la force politique considérable qu'elle représentait désormais, et il était fatal que, dans l'ambiance d'Alger, des officiers passionnés par l'action, se laissent séduire par d'autres hommes d'action impétueux et décidés.

Mais le 24 janvier les conditions n'étaient plus celles du 13 mai. L'Armée avait gagné le 13 mai en jetant son poids dans la balance, parce qu'une large fraction du pays, dégoûté du régime, avait suivi le mouvement d'Alger.

Le 24 janvier, une prise de position contraire à celle du pouvoir légitime ne se justifiait pas. Ce pouvoir était tel que l'Armée le réclamait depuis des années : ferme, honnête, a-politique, poursuivant obstinément les buts fixés. Elle avait contribué à l'établir — et celui qui le représentait était le plus prestigieux d'entre les siens.

L'absurdité, la folie d'un nouveau coup d'Etat apparaissent et, du même coup, la nécessité de ramener l'Armée dans ses voies traditionnelles.

La force de l'Armée vient de l'adhésion du peuple dans lequel elle plonge ses racines. Pour l'instant, politiquement, les soldats comptent peu. La défaite, l'occupation, « Maréchal nous voilà », la Gestapo et, avant eux, l'extraordinaire floraison en Europe des régimes totalitaires, ont eu sur une génération un effet convergent : elles l'ont écrasée civiquement. Mais cela va passer. Alors l'armée se rendra compte du danger qu'elle court en se lançant dans des actions dépassant sa compétence et contraires à sa vocation. Elle est perdue, si rapidement, sans bruit, elle ne revient pas au

respect de la toute puissance du règlement et, à travers; lui, à celle des institutions.

Les directives du haut en bas de l'échelle doivent être conformes à la politique du gouvernement et exécutées dans son esprit — Le silence doit être la règle.

Les divergences relevées par la presse entre telles déclarations du chef de l'Etat et telles déclarations de ses subordonnés se répercutent en effet d'échelon en échelon. Qui a raison ? Qui a tort ? Pourquoi là soumission aux ordres serait-elle impérative aux bas échelons, facultative aux autres ? Et, à partir de quel échelon, de quelle personnalité commence cette faculté ?

Avant 1914, les chefs se fondaient dans la troupe. Rares étaient ceux connus du public. Aujourd'hui la presse livre non seulement le nom des officiers généraux, mais ceux d'officiers de tout grade. Si bien qu'à côté de la hiérarchie officielle se crée une sorte de hiérarchie à base de publicité plaçant en dehors de la règle certains chefs ou leurs unités. Des équipes se forment à l'intérieur de l'Armée qu'on n'ose pas démanteler. Des officiers à haut standing publicitaire deviennent difficiles à commander par des généraux à standing moyen. De telles puissances désorganisent la hiérarchie.

Mais le principal facteur de désordre dans les esprits vient des outrances de l'action psychologique. En mobilisant l'opinion publique en faveur de l'Algérie, l'action psychologique a conduit au 13 mai. Elle a atteint son but. Elle doit être contenue désormais dans d'étroites limites. Il est inadmissible — et ridicule — qu'au sein de l'Armée un service de presse vivant de subsides officiels contrecarre l'action du gouvernement. Il faut empêcher le développement de théories reposant sur des options politiques, brûlantes pour la liberté de conscience et de pensée, remettant en question des problèmes résolus, ou prônant des procédés contraires à l'idéal de la France.

Il faut faire reprendre à l'Armée conscience du rôle primordial de « volant régulateur de la vie politique du pays », qu'elle a si longtemps joué par sa masse, son

silence, sa modestie, son désintéressement, son a-politisme. Ce rôle est plus que jamais nécessaire au pays. L'ordre y «st suspendu à la personne du chef de l'Etat. Comment assurer la continuité du régime ? Là est le problème français actuel.

Ce serait un malheur si, à l'instabilité gouvernementale dont nous avons connu les méfaits, succédait une instabilité de régime plus grave encore, dérivant l'énergie du pays vers des luttes intestines. C'est sur elles que comptent nos adversaires. L'Armée peut l'empêcher en s'appêtant à servir avec loyalisme tout homme politique accédant au pouvoir dans les formes légales quel que soit son parti ou son programme. Les partis politiques, de leur côté, doivent prendre conscience de leur responsabilité à l'égard de l'Armée. La droite doit cesser de l'orienter vers des objectifs exigeant des moyens qu'aucun de ses hommes politiques n'osera jamais demander au pays. La gauche ne doit pas donner à l'Armée l'impression qu'elle est systématiquement « contre » elle, se contentant d'un hommage distrait à l'immense travail constructif qu'elle accomplit en Algérie. Elle doit faire un pas vers l'Armée et l'Armée un pas vers elle. L'Armée, par tradition, continuera de pencher à droite, mais elle ne sera plus coupée « de la gauche la plus intelligente du monde » comme elle l'est aujourd'hui, Sans doute y a-t-il opposition entre l'intelligence de décision et «celle de spéculation. Mais ce n'est vrai que dans la bataille. En dehors de la bataille et dans le domaine politique la décision ne peut être que le fruit d'une vaste information et d'une longue méditation.

Quoi qu'il en soit, ou qu'il en puisse être, dans l'avenir, des tendances intellectuelles de l'Armée, elle est *l'atout* principal de notre politique en Algérie. Aucun gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, ne peut souscrire à un règlement de la question algérienne sans les garanties qu'elle procure. Le moral de l'Armée doit être ménagé.

## LES LIBÉRAUX

### UN PONT JETÉ ENTRE LES DEUX COMMUNAUTÉS

Présenter la guerre d'Algérie comme un conflit entre les deux communautés, musulmane d'une part, européenne de l'autre, c'est s'en tenir à une perception globale de la société algérienne, considérée comme divisée de manière irrévocable en deux blocs monolithiques condamnés à se heurter et à s'opposer, inéluctablement. Cette vue revêt, toute l'apparence de la justesse parce qu'elle se trouve fondée en des manifestations, des formes extérieures, directement perceptibles, mais superficielles.

Articles et études consacrées à l'Algérie, depuis plus de cinq ans, parlent de « divorce entre les deux communautés », de « rupture », qui vont s'aggravant. Comme si, auparavant, tout n'était qu'harmonie, mariage, entente, union et contacts étroits et permanents entre Européens et Musulmans...

Si le « fossé se creuse », si le « divorce s'accuse », ne convient-il pas de se demander entre quels éléments de la population s'établit cette séparation ? Est-ce de façon systématique et massive entre Européens et Musulmans à tout jamais emmurés dans une condition immuable, prisonniers de leur situation historique de colonisateurs pour les uns et de colonisés pour les autres ? Il faut, pour le prétendre, tout ignorer de la diversité d'aspects que présente l'Algérie d'aujourd'hui, une Algérie qui se fait dans tous les domaines et à tous les niveaux de conscience.

Là où la rupture se produit de manière violente, c'est entre ce que sera l'Algérie et ce qui ne sera pas algérien; entre ceux qui font l'Algérie en se faisant Algé-

riens et ceux qui s'opposent à cette Algérie au nom d'une France contre laquelle, paradoxalement, ils ne manquent pas de s'affirmer Algériens de « surcroît ». Cette opposition se situe dans un climat de guerre, mais ne se réfère à aucun critère racial. Cela est dû d'une part au caractère du nationalisme algérien actuel, dépouillé de coloration ethnique ; d'autre part, à l'action de certains Européens conscients de l'immense effort qui se fait sous leurs yeux et assez lucides pour ne pas le contrecarrer quand ils n'y participent pas effectivement.

C'est cette fraction de la population européenne que l'on est convenu d'appeler les « libéraux ». Parler de « libéraux » en Algérie, quand seul s'y fait entendre le concert de voix « ultras », peut faire sourire et laisser sceptique. Il est regrettable que, sur ce point, l'opinion de gauche rejoigne, à son insu, les critiques des « ultras » pour faire prévaloir l'idée selon laquelle le libéral ne peut exister. C'est exagérer l'étreinte de la situation coloniale, souscrire à un déterminisme trop rigide. C'est là le plus clair de l'argumentation de l'antilibéral ultra. Mais ce n'est pas la seule — tant s'en faut —, et cette autre objection se retrouve malheureusement chez bon nombre d'hommes de gauche. La corruption colonialiste est-elle trop forte pour laisser encore à quelques-uns de ses ressortissants les ressources intellectuelles et morales leur permettant de sortir de leur drame ? Assurément, ce serait désespérer de l'homme.

On fait cette objection : si telles sont réellement leurs convictions, qu'attendent les libéraux pour se manifester et prendre position ? Comme s'il pouvait y avoir une prise de position plus totale, plus engageante et plus affirmée que celle d'exister en tant que libéral ! Bien avant les événements, les libéraux ont appelé en vain l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences funestes qu'appellent inévitablement certaines méthodes de gouvernement : mœurs électorales, ségrégation raciale devant l'emploi, brimades et tracasseries policières, sous-administration et exploitation des Algériens par le régime des communes mixtes et du caïdat. Encore qu'entre être libéral avant 1954 et être libéral en 1960, il y ait une sensible différence de nature.

Tant que le colonisé n'a pas, en personne, mis en question l'existence même de la colonisation; tant qu'il n'a

revendiqué que des réformes de caractère évolutif, d'ordre économique, social et même politique en vue d'améliorer son statut au sein du système, l'Européen d'Algérie libéral s'est rallié à cette « sage modération de l'humble indigène », œuvrant simplement pour un peu plus de justice et un peu plus de bien-être. Pouvait alors, en tout sérénité, se dire libéral, l'administrateur ou l'officier des Affaires Indigènes « ami et protecteur » des musulmans, voire le colon un peu plus humain avec ses ouvriers que ses pairs, se laissant aller à quelques mouvements de son « bon cœur » et de sa « générosité ».

Déjà, contre ces libéraux bien inoffensifs; toujours partisans de l'ordre établi par la colonisation, critiques acerbes et attaques passionnées ne furent pas ménagées : tout ce qui ne renforce pas le système l'affaiblit. D'ailleurs, même dans ce contexte historique, il s'est trouvé des Européens pour dépasser ce stade du libéralisme paternaliste : tels ceux qui adhèrent à l'Union Démocratique du Manifeste Algérien, alors que celle-ci n'était encore que le rassemblement des « Amis du Manifeste ».

La notion de libéral a évolué parallèlement à l'évolution du nationalisme algérien. Le libéralisme, de réformiste qu'il était, empreint de pitié et de sensibilité affective, se fera lui aussi plus radical, parfois révolutionnaire, en se situant au niveau du nationalisme. Alors la situation coloniale est contestée aussi bien par le colonisateur que par le colonisé, l'un et l'autre refusent leur condition, cherchant une issue commune à leur drame respectif. Cette issue n'est pas seulement possible : le processus qui y conduit est déjà entamé, car la décolonisation ne peut se faire efficace que par l'effort commun du colonisé et du colonisateur, se refusant comme tels.

Si courageuses qu'aient été leurs activités, si méritoires leurs tentatives dans le domaine du journalisme (on espère que leur organe *L'Espoir* va reparaitre), si dure la répression que leur ont valu ces efforts, le vrai problème pour les libéraux n'est pas là ; il n'est pas d'exister comme formation, de façon officielle ; il ne se situe pas sur le plan de l'existence politique, mais de l'existence pure. Cette existence témoigne qu'il n'est pas essentiel à la communauté européenne, pour être, d'être colonisatrice; c'est un rôle discret de pédagogie appliquée qui est le leur. Rôle

si utile que les Musulmans leur savent gré de leur silence, de leur inaction devant l'agressivité affirmée des activistes.

Dans cette phase critique de l'évolution de l'Algérie, l'épreuve est dure pour chacun de ses habitants. Beaucoup d'Européens, jusque-là installés dans la moelleuse douceur de vivre, dans le confort matériel et moral, vont découvrir subitement le drame algérien. Il a fallu que ce drame soit sanglant pour qu'il pénètre par effraction dans le foyer de l'Européen, qu'il s'installe dans sa vie. En effet, des générations entières de colonisateurs avaient travaillé à élaborer les justifications de la « bonne conscience ». Tout un système de rationalisations avait été construit auquel l'adhésion était d'autant plus forte que la rationalisation était peu satisfaisante...

Dès lors les justifications sont viscérales, physiologiques, nutritives. Qu'est devenu l'Intelligence dans cet entêtement à étouffer en soi tout ce qui peut soulever un point d'interrogation ? Contre l'ordre interne — celui de la bonne conscience que le colonialiste a forgée, le colonisé ne peut rien. Par contre, son compatriote peut l'ébranler par le moindre de ses comportements qui ne soit pas conforme à la tradition colonialiste. Le libéral paraît plus dangereux que le colonisé, car le danger constitué par le colonisé est prévu par le système.

Le libéral est celui qui éveille les consciences, parce que la sienne a résisté au traitement anesthésique. Sa force est précisément d'avoir résisté à l'épreuve. Le libéral porte en lui le germe de la destruction, alors que le métropolitain, par exemple, est tout simplement celui qui n'est pas encore intégré ; avec celui-là rien n'est perdu, tant qu'il n'a pas été soumis à l'épreuve. Peut-être deviendra-t-il libéral ; mais pour le moment il est un corps étranger soumis à l'action des diastases. Sera-t-il assimilé, sera-t-il rejeté ? L'attitude à son égard n'est que de défiance, alors qu'elle est de haine et de mépris à l'égard du libéral.

On pourra prendre une idée du retentissement profond de l'attitude de libéral algérien par une comparaison avec celle de l'homme de gauche en France. Dans une certaine

mesure, on peut dire que le démocrate français opère aussi une prise de conscience des vices et des tares du régime et refuse de souscrire aux justifications qu'on en donne; si la gauche a cessé de mener sa politique en France, elle est loin d'avoir perdu toute utilité et même toute efficacité. Elle agit par sa seule présence, sa seule existence ; la droite sait qu'elle doit compter sur sa vigilance, qu'elle est épiée, surveillée et la moindre entorse faite à l'exercice démocratique est aussitôt relevée, analysée et dénoncée. C'est aussi la gauche qui fait l'éducation du peuple, entretient ses traditions démocratiques et détient en mains les commandes de ces « réflexes gardiens » prêts à agir à la première alerte. Cette fonction de vigilance a agi, et avec succès, tout dernièrement, au lendemain du 24 janvier. Le jour où cette sensibilité démocratique sera étouffée, ce jour-là, la France aura été investie par les activistes, ceux d'Alger ou leurs sympathisants. L'homme de gauche accule donc celui de droite à la défensive; le libéral en Algérie accule-t-il l'ultra ? Il aurait pu le faire, dans un autre contexte : s'il pouvait compter sur des traditions, sur un passé démocratiques, s'il disposait des moyens nécessaires : la presse et un public. Il n'a ni l'un ni l'autre et en Algérie aucun « réflexe gardien » de la démocratie ne joue.

A ce propos il est instructif de suivre l'évolution du mépris dont est entouré le libéral. A chaque étape, sa forme de mépris. Dans le répertoire des injures, plus infamantes les unes que les autres, dont est accablé le libéral, la dernière-née se veut décisive, afin d'achever la « vermine ». Taxer le libéral de pro-F.L.N., de nassérien ne suffit plus ; le viser dans sa configuration psychique, en faisant de lui un masochiste, tendrait à lui donner une excuse ; le traiter de communiste ou « crypto », c'est presque lui rendre honneur : celui d'avoir une idéologie et de la proclamer hautement. De ce courage, le libéral est proprement incapable, il ne peut être qu'un « avorton », une nature faible, mal venue à la vertu de la colonisation et aux joies de la vie de pionnier...

Telle est la situation « démocratique » dans laquelle le libéral aura à insérer son existence. Le libéral est un perpétuel clandestin qui vit au grand jour. Clandestin, il l'est, mais ne pouvant trouver un refuge où loger sa clandestinité, il la noie dans la masse européenne. Les antilibéraux prennent prétexte de la situation ambiguë du libéral

pour affirmer qu'être libéral est une absurdité, une contradiction dans les termes. De là à y voir un cas pathologique, ou une hypocrisie monstrueuse, il n'y a qu'un pas.

La preuve que le libéral est un hypocrite, c'est que tout «n dénonçant les injustices dont est victime le colonisé, jamais il ne va jusqu'à sacrifier les bénéfices dont il jouit au même titre que ceux qu'il accuse de colonialisme. Il continue à vivre dans cet ensemble de valeurs, de profits, de privilèges que ses principes condamnent. Il reste solidaire de sa communauté ; il ne la trahit que sur le plan des justifications idéologiques...

Or, il importe que le libéral demeure au sein de sa communauté et qu'il jouisse de ses privilèges et prérogatives; sans quoi il cesserait d'être le gêneur, l'empêcheur de danser en rond, la mauvaise conscience d'une communauté qui s'est bâti une conscience tranquille, pour être expulsé et rejeté dans « l'autre » monde.

Le libéral est nié au nom d'une fausse alternative; enfermé dans un dilemme. Quelques jours avant le 24 janvier, un des participants à l'insurrection algéroise définissait les libéraux comme « des gens en porte-à-faux entre leur idéal et leur appartenance à une communauté ». Autrement dit, on ne peut être libéral et français en même temps, sur cette terre d'Algérie; être français, c'est nécessairement accepter et collaborer au système colonial, être un colonialiste malgré soi. Aberrante prétention que celle qui veut ainsi engager la totalité de la communauté dans la sordide aventure du colonialisme. Combien le libéral doit se sentir proche du Musulman dans la situation commune d'exilé qui leur est faite !

En sollicitant un peu la réalité pour la circonstance, on pourrait pourtant dire que c'est toute la société algérienne qui réagit pour le maintien de l'ordre établi, ordre sacro-saint que le libéral vient troubler et profaner. En même temps que les siens le rappellent à eux, c'est aussi « l'autre »..., l'Arabe qui ne peut consentir à ce « mariage » scandaleux, contre nature. Avec beaucoup de gentillesse et une sereine gratitude pour le trop grand honneur qui lui est ainsi fait, l'Arabe le reconduit jusqu'à l'entrée de son monde d'Européens, comme il reconduit un invité de marque. Alors? Un monde d'Européens, un monde de Musulmans ?... Deux mondes étanches à toute interpénétration, incompatibles même, entre lesquels n'est convenable

aucune coopération; deux mondes qui, ainsi posés, ne peuvent à la longue que s'entrechoquer et s'affronter dans le sang? Telle est la représentation que les réactionnaires se font de la société algérienne.

Le libéral, pour sa part, rejette ces simplifications et, s'il souffre, c'est de voir ses compatriotes trahir précisément l'idéal qui est le sien et qui devrait leur être commun, idéal en lequel le colonisé d'hier reconnaît les valeurs authentiques et le vrai visage de l'homme. Il souffre pour les siens, pour leur condition misérable. Car si l'on a beaucoup et pendant longtemps plaint la condition du colonisé, celle du colonisateur apparaît aujourd'hui plus effroyable et plus pitoyable. Ce n'est pas seulement conséquence d'une « dialectique du maître et de l'esclave » d'un nouveau style, c'est une révélation faite au contact de la révolution. Si la révolution doit réhabiliter le colonisé dans sa dignité d'homme, quelle forme devra prendre celle qui sauvera le colonisateur? S'il ne participe pas à cette révolution, force lui est de se reconnaître comme un pur occupant, un étranger qui ne maintient sa présence et ne s'assure de la jouissance de ses intérêts que par le recours à la force. Présence et intérêts, de ce fait, s'avèrent illégitimes et exorbitants.

Cette perspective, nul ne peut l'admettre, pas plus le libéral que l'ultra. Mais alors que l'ultra essaie de justifier et de fonder en raison une situation injustifiable, le libéral par contre, refusant l'alternative dans laquelle on l'enferme — français ou libéral — entend prendre sa place dans la société algérienne, place qui lui revient comme un droit naturel.

Lui contester cette place, c'est créer une nouvelle situation de « déshumanité », d'humiliation ; celle-là même dont souffre le colonisé. En fait, la communauté européenne n'a pas compris et mesuré l'importance de la réaction du libéral. Au dilemme : ordre colonial ou barbarie ; Algérie française c'est-à-dire colonisée, ou Algérie arabe, fanatique et théocratique, le libéral répond par une mise en demeure : être libéral pour être Français.

Cette option implique un nouveau type de rapports, une nouvelle conception de l'homme. A cet égard, on peut dire que le libéralisme est un humanisme. Il ne peut en être autrement en une terre qui souffre d'un manque d'humanité, d'une deshumanisation, et face à des hommes qui souff-

front de ne pas être pleinement hommes, marqués par un passé d'humiliations, infériorisés par un système où tout concourt à cet effet. Avec le libéral, c'est l'homme qui redécouvre l'homme, c'est l'homme qui pour se réconcilier avec soi-même restitue l'autre à lui-même. Car, au fond, quelle est la revendication fondamentale des Algériens musulmans ? N'est-ce pas essentiellement celle de leur dignité d'hommes ? Cette dignité, n'étant l'exclusive d'aucune nationalité — pas même de la nationalité française, ne peut leur être restituée désormais que dans leur cadre national, le seul qu'ils veulent assumer librement. Il n'y a donc qu'une opposition apparente entre les deux revendications : celle d'être hommes et celle d'être algériens ; « l'humaine » et la « nationale ». La première ne va pas sans la seconde et seule la seconde peut réaliser la première.

Cette exigence d'une égalité humaine, les libéraux l'ont comprise, en ont eu l'intuition par la hauteur de leurs perspectives. Ils savent que par-delà le drame national, le drame de l'Algérie est un drame d'hommes; il ne s'est fait national que parce que c'est sur ce plan que se situe la solution.

A l'heure actuelle, le principe d'autodétermination apparaît comme le champ d'application naturel du libéralisme : sincèrement appliqué, il réglerait la contestation humaine qui atteint les Algériens — musulmans et européens.

C'est dans cette perspective ouverte à la paix et en vue d'une large conversion de la communauté européenne, que les libéraux vont tenter une deuxième expérience de regroupement. Faut-il se limiter à l'objectif précis d'un cessez-le-feu et de la consultation qui s'ensuivra ? Une fois ces deux points acquis, faut-il déclarer le rassemblement comme sans objet ? Ou au contraire n'y a-t-il pas lieu de projeter plus avant dans le futur ? Le rôle des libéraux serait dans cette situation nouvelle créée par l'indépendance ce qu'il est déjà actuellement, c'est-à-dire un rôle de témoignage...

## PAIX ET GARANTIES EN ALGÉRIE

Laissons parler les chiffres :

— Une minorité d'environ un million de Français non musulmans vit, en Algérie, à côté de neuf millions de musulmans. Elle représente, à peu près, un quarantième de la population française métropolitaine.

— Une minorité de quelque 300.000 musulmans algériens travaille en France, faisant vivre peut-être grâce à une épargne courageuse, un million et demi ou deux millions de personnes — soit un cinquième de la population musulmane d'Algérie.

— Les échanges commerciaux mutuels représentent normalement 80 pour cent de celui de la France.

L'interdépendance illustrée par ces chiffres — et qui peut être encore accentuée — apparaît comme une réalité *fondamentale*, au sens littéral du mot, c'est-à-dire comme quelque chose sur quoi l'on peut fonder une structure nouvelle (au lieu d'en faire la justification des structures anciennes).

Les conditions actuelles du monde étant ce qu'elles sont, on constatera, croyons-nous, rapidement, que le vrai problème algérien se pose dans les termes suivants :

*Peut-on reconnaître à l'Algérie, en majorité musulmane, le droit REEL de « gérer démocratiquement ses propres affaires », tout en donnant aux Français non-musulmans des garanties BELLES contre l'arbitraire ?*

De telles garanties seraient légitimes: la loi de la majorité ne signifie pas l'arbitraire de celle-ci à l'égard de la minorité; les juristes et le bon sens s'accordent là-dessus.

52 De telles garanties seraient possibles: c'est l'interdépendance économique elle-même qui doit permettre de les assurer.

Jusqu'ici, les nationalistes algériens se sont bornés à répéter que les Français non-musulmans seraient, dans le régime qu'ils projettent, « des Algériens comme les autres », ce qui ne résoud en rien la question des garanties.

Quant aux textes élaborés à Paris, ils ont toujours cherché ces garanties dans des restrictions aux droits de gestion reconnus à la majorité musulmane, ce qui ne résout pas l'autre question, telle qu'elle se pose, en fait.

Ces restrictions ont pris la forme, soit d'une rétention de pouvoirs au profit de la métropole ou de la minorité non-musulmane (loi-cadre, notamment), soit de partages de souveraineté, sur une base territoriale (solution dite irlandaise, ou israélienne) ou sur une base personnelle (projet Jules Moch, notamment).

La loi-cadre comportait évidemment des « blancs » et des ouvertures qui laissaient une possibilité d'élargissement, dans le sens de la « gestion démocratique » ; mais ce serait alors aux dépens des « garanties ».

Nous croyons cependant possible de résoudre, sans contradiction, d'une manière pratique et solide, la totalité du problème posé, en cherchant les garanties — en dehors de toutes mesures restrictives — dans l'interdépendance économique et la réciprocité juridique, c'est-à-dire dans l'intérêt et le respect mutuels des deux parties.

Pour cela nous envisageons:

- 1°) La création d'un *statut personnel fédéral* pour les minorités — identique de part et d'autre.
- 2°) La création d'un *Fonds de mise en valeur et de rapatriement*, liant le développement économique de l'Afrique du Nord au maintien sur place des Français non-musulmans.

#### I. — *Le statut personnel « fédéral ».*

Il faut bien se dire que l'autonomie interne, dans un cadre fédéral, présente autant de risques personnels, aux

veux des Français établis outre-mer, que l'indépendance complète du pays de leur établissement. C'est, en effet, au statut interne qu'ils ont affaire, dans leur vie et leurs activités quotidiennes. Les deux régimes supposent donc les mêmes garanties.

D'autre part, ces garanties ne peuvent être sincèrement acceptées des peuples d'outre-mer que si elles écartent tout aspect unilatéral (à la différence des ex-« capitulations » rejetées par l'Égypte et la Turquie). Elles doivent reposer sur la réciprocité des statuts et la mutualité des intérêts.

La création d'un « statut personnel fédéral » — applicable aux Français non-musulmans en Algérie, comme aux musulmans algériens en France répond à ces deux conditions.

Précisons, très brièvement, quelques points possibles d'un tel statut:

*Principe.* — Les Français non-musulmans en Algérie, les Musulmans algériens en France, seront soumis à un même statut dit « statut fédéral » (qui pourra englober éventuellement d'autres territoires d'Outre-Mer). Ils seront désignés ci-dessous sous le terme de « fédéraux », distincts des « nationaux ».

Tout « fédéral » ayant une ancienneté suffisante pourra opter, de plein droit, pour la nationalité de son pays d'établissement, dont il acquerra tous les attributs; mais il va sans dire qu'en ce cas, il ne bénéficiera plus des garanties attachées au statut fédéral. Tel sera le cas, en Algérie, des Français optant pour le statut national algérien (Ils seront, par contre, justiciables du statut fédéral quand ils viendront en France).

Le choix sera donc, pour la minorité non-musulmane d'Algérie, entre, d'une part, le statut fédéral, avec de très fortes garanties dans l'ordre judiciaire, civil et professionnel (voir plus bas), mais sans les droits politiques attachés à la nationalité — et, d'autre part, cette pleine nationalité, sans les mêmes garanties. (Il est clair, en effet, que les moyens de pression extérieurs utilisables en faveur de « fédéraux » le seraient beaucoup plus difficilement en faveur de « nationaux algériens ».)

Si la situation évoluait favorablement, en Algérie, après l'instauration du nouveau statut, rien n'empêcherait évi-

déminent, les Français non-musulmans d'opter en masse pour la nationalité algérienne, s'ils le préféraient (1).

*Tribunaux et police mixtes.* — Les « fédéraux » seront justiciables des deux côtés de tribunaux et polices mixtes. Tout « fédéral » arrêté, en flagrant délit ou sur mandat, devra être immédiatement remis à la police mixte compétente. (En France, les tribunaux mixtes jugeront beaucoup mieux que les tribunaux ordinaires — trop ou trop peu répressifs par ignorance — les délits commis par les Nord-Africains, délits qui n'étaient d'ailleurs pas particulièrement nombreux avant la guerre d'Algérie).

*Droits civils et professionnels égaux.* — Sous réserve des différences de statut religieux les droits civils et professionnels seraient égaux, dans chaque territoire, pour les « nationaux » et les « fédéraux ». Une ancienneté d'établissement serait exigée cependant pour l'accès des « fédéraux » aux fonctions publiques ou semi-publiques dites « de gestion ». (Ils seraient exclus des fonctions d'« autorité ».)

Les fonctionnaires de gestion de statut fédéral seraient considérés comme détachés en Algérie par l'Administration française, qui leur verserait un complément au traitement local.

*Droits politiques différents.* — Les « fédéraux », continuant à bénéficier de la citoyenneté politique dans leur pays d'origine, et élisant des représentants à ses Assemblées, ne jouiront pas des droits politiques dans le pays de leur établissement. (Ils seront seulement électeurs et éligibles aux assemblées économiques et professionnelles, avec garanties de proportionnalité).

Mais ils ne seront pas privés pour autant de représentation générale propre dans ce dernier pays. En effet, aux différents échelons territoriaux, en France et en Algérie, des *Conseils fédéraux* seront chargés de défendre leurs

(1) L-a *double nationalité*, proposée notamment par un « Colloque universitaire », laisserait sans doute aux Français non-musulmans, la nationalité algérienne, en Algérie (et la française en France). Mais elle ferait d'eux, en Algérie, des « Algériens comme les autres », minoritaires toutefois. On peut craindre, dès lors, qu'elle n'empêche les autorités françaises d'intervenir efficacement en leur faveur, comme on l'a dit plus haut.

droits et intérêts. Deux *Grands Conseils* siègeront à Paris et à Alger respectivement.

Des *Commissions mixtes*, composées de délégués de ces Conseils et de représentants de l'autorité locale, au même échelon, examineront les problèmes posés par la coexistence des deux communautés. Toute affaire soulevée à un échelon inférieur pourra, si son importance le justifie, être évoquée à l'échelon supérieur.

Dans tous les cas où des autorités ayant fait preuve d'arbitraire et contrevenu au statut fédéral refuseraient réparation, il y aurait inévitablement des mesures de rétorsion légitimes dans le pays plaignant, à l'égard des ressortissants du pays fautif.

(En outre, soulignons-le dès maintenant, les nationaux français d'Algérie seraient très fortement garantis contre l'arbitraire éventuel par les sanctions économiques et financières dont nous parlons plus loin).

*Le problème de la Fédération.* — Le statut personnel fédéral que nous venons d'ébaucher ne fait intentionnellement aucune référence à une Fédération (ou Confédération) d'Etats.

Il est certain qu'une telle Fédération couronnerait l'édifice que nous proposons et permettrait l'établissement à Paris d'Assemblées fédérales et d'une Cour suprême fédérale, auxquelles il serait possible de recourir en cas de litiges, avant toute sanction.

Mais nous n'ignorons pas que ce bouleversement constitutionnel exigerait — pour le moins — de longs débats. C'est pourquoi nous avons prévu un statut des personnes qui ne soit pas subordonné à celui des Etats et puisse ainsi, éventuellement, le précéder.

Par contre, ce statut exige la création du « Fonds » que nous avons mentionné plus haut et dont nous allons esquisser les grandes lignes.

#### IL — *Un Fonds double*

Il s'agit, rappelons-le, d'un Fonds cumulativement destiné à la mise en valeur de l'Afrique du Nord et — par priorité — au rapatriement éventuel des non-musulmans,

de telle manière que les sommes affectées à ce dernier objectif soient déduites des crédits disponibles pour le premier.

Ce Fonds serait alimenté, pour une partie (par exemple la moitié) par la France, pour le reste par des concours financiers internationaux. (Si l'on admet que le retour à la paix en Afrique du Nord est d'un intérêt international, il est juste que le coût en soit internationalement supporté, ce qui n'exige nullement l'internationalisation des négociations préalables).

Nous parlons, d'autre part, d'un Fonds d'Afrique du Nord, et non pas seulement d'Algérie, pour plusieurs raisons :

D'abord parce que les trois pays du Maghreb ont également un besoin aigu de capitaux extérieurs.

Ensuite, parce que les Français du Maroc et de Tunisie doivent pouvoir également bénéficier des protections et avantages que le Fonds comporte (même si le statut personnel fédéral, pour sa part, reste limité à l'Algérie).

Enfin, parce que, si le Fonds est commun aux trois pays, chacun d'eux aura intérêt à la sagesse des deux autres à l'égard de leurs majorités respectives — afin d'éviter des départs de minoritaires qui réduiraient les crédits communs. •

Supposons, par exemple, que le Fonds soit doté, pour cinq ans, de 2.500 à 3.000 milliards de francs (anciens) soit 5 à 600 milliards par an, qui pourraient prendre, pour moitié, la forme de dons et, pour l'autre, celle de prêts à bas intérêt (même si la France en fournit la moitié cela lui coûtera beaucoup moins cher que la guerre).

Supposons, d'autre part, qu'une subvention de deux millions de francs par tête soit attribuée à tout non musulman (soit huit millions pour une famille de quatre personnes) contraint à émigrer d'Afrique du Nord (si des facilités de rétablissement ne lui sont pas acquises ailleurs).

Il est facile de voir, dans ces conditions que, si tous les non-musulmans étaient amenés à abandonner l'Afrique du Nord, les crédits extérieurs disponibles pour la mise en valeur de celle-ci seraient réduits à zéro.

Cette dernière hypothèse est d'ailleurs théorique : même les plus « durs » des nationalistes algériens comprendraient qu'ils n'ont pas intérêt à réduire, si peu que ce soit, un apport de capitaux vital, par des mesures arbitraires à

l'égard des non-musulmans. (Au surplus de telles mesures pourraient être financièrement sanctionnées avant même qu'elles n'entraînent des départs massifs).

On doit penser que, dans un pays revenu à la paix et assuré d'un développement économique important, les deux communautés seraient également soucieuses de coopérer malgré leurs déchirements passés. Ce développement même rendrait plus nécessaire à l'Afrique du Nord, pour de nombreuses années encore, le concours des techniciens français de toutes catégories.

Si nous avons ébauché ici un projet de solution pratique du problème algérien, c'est que ceux qui ont été présentés des deux côtés (ou par des tiers) ne nous ont paru ni répondre aux données inéluctables de la situation, ni offrir à la fois, aux deux parties, les garanties exigées, ni leur^ ouvrir des perspectives de coexistence durable, dans l'intérêt réciproque et le respect mutuel.

Nous croyons que la solution proposée assurerait heureusement la présence des Français en Afrique du Nord tout en maintenant des liens particuliers entre la France et l'Algérie (1).

Elle appelle sans doute de nombreuses corrections et additions. Mais celles-ci ne pourront guère, croyons-nous, s'inspirer de principes différents, les faits et les hommes étant ce qu'ils sont.

sur et  
eu

(1) n faut se garder d'opposer à ces perspectives l' certains points fâcheuse, de la situation des Français au Tunisie. En effet :

- 1°) Ces Français ne bénéficiaient pas des garanties que nous proposons.
- 2°) Surtout, la guerre d'Algérie a faussé cette évolution.

## LE MILLION ET LE RESTE

*C'est un observateur tunisien qui nous adresse ces réflexions, les situant entre deux « parenthèses » : une formule de Sartre et une suggestion de Jacques Berque.*

Jean-Paul Sartre, qu'il faut bien tenir pour la plus grande intelligence de notre époque, a dénoncé il y a quelques années dans des pages célèbres sur la « mystification », ce qu'il appelle la « peur des mots ». On peut, dit-il à peu près, « faire avaler à n'importe qui toutes les couleuvres que l'on veut à condition de ne pas prononcer certains mots, de ne pas appeler les choses par leur vrai nom ».

Le nœud du problème algérien nous semble précisément résider dans la peur de certains mots, auxquels *les Uns* ou *les Autres* attribuent une signification particulière qu'ils s'empressent de déclarer absolument inacceptable et contre laquelle ils sont prêts à continuer la lutte jusqu'à la dernière goutte de sang. Il en est ainsi des deux maîtres mots du drame algérien : *intégration, indépendance*.

Pourtant ces deux mots pourraient avoir des significations intermédiaires moins explosives, plus réalistes et à peu près conformes aux aspirations de chacun. Pour cela, il faudrait que *les Uns* et *les Autres* fassent preuve de bonne volonté réelle, voire de simple bon sens. Il faudrait

surtout que Paris mette radicalement fin au parti-pris systématique avec lequel il entend régler le problème algérien.

En effet, dans l'affaire algérienne, les parties en présence ne sont pas « la France et l'Algérie », ni la France et une « certaine organisation extérieure » ; ce sont « *le Million* » et « *le Reste* » :

— *le Million*, c'est-à-dire les quelque neuf cent mille européens d'Algérie, qui seront un million et demi dans 50 ans ;

— *le Reste*, c'est-à-dire les neuf millions d'Algériens, qui seront vingt millions dans 20 ans.

Dans cette perspective peu habituelle, sinon tout à fait originale, la France d'une part, et les deux ailes indépendantes de l'Afrique du Nord d'autre part, ne devraient être ni juges, ni parties, mais des arbitres impartiaux.

C'est très difficile, nous dira-t-on. Certes, mais c'est en se plaçant dans cette attitude quelque peu hypothétique que l'on peut embrasser le problème avec le maximum d'objectivité et de réalisme et tenter avec le maximum de chances de dégager les perspectives d'une solution conforme à tous les intérêts supérieurs en présence : ceux de nos « frères algériens », comme ceux de la France ; d'une France vidée de son esprit et de sa substance par quinze années de guerres coloniales ininterrompues et qu'il nous tarde sincèrement de retrouver.

Ceux qui ont jusque-là pensé le drame algérien en partant de slogans tels que « l'Algérie c'est la France » ou « l'Algérie aux Algériens » sont encore plus loin de la réalité que le point de vue de Sirius à partir duquel nous allons tenter, en temps que Tunisiens, de présenter le problème dans une optique un peu particulière.

## II

Les quelque trois ou quatre cents familles paysannes que l'Empire a réussi à implanter en Algérie à partir de 1830, ont vu leur nombre augmenter et se multiplier par

l'apport de toutes sortes de « déracinés », espagnols, italiens, grecs ou russes blancs. « Déracinés » et transplantés sur cette autre rive de la Méditerranée, douce et hospitalière, soignés et encadrés par un colonialisme bienveillant et en plein essor, ils ne pouvaient que prospérer et s'attacher profondément à cette terre d'Afrique que pour rien au monde ils ne se résigneraient à quitter.

Gens de labeur et de rapine, les liens les plus profonds qui les attachent au sol algérien sont d'ordre purement matériel, et s'il leur arrive parfois de communier avec la douceur de la nature, de célébrer comme Albert Camus des « noces » avec les collines de Tipaza ou quelque plage chaude, c'est d'une manière quasi animale et en tous cas fugitive.

Les grandes pensées, les idéaux élevés, le patriotisme, l'honneur d'être Français, ils ne s'en réclament que dans la mesure où ils leur servent à perpétuer les privilèges qui font leur bonheur sinon leur aisance ou leur prospérité. Du simple manœuvre à M. Borgeaud, en passant par le gar-gotier espagnol et le propriétaire du bar « l'Otomatic », ce qu'ils ont en commun, leur patrimoine le plus cher, c'est leur supériorité « essentielle » sur l'arabe. D'où, par exemple cette hargne à la simple idée que Ahmed ou Arezki puissent avoir « les mêmes droits » que Paulo et Fernan-dez. D'où les « de Gaulle au poteau » dont la presse nous apporte épisodiquement les échos.

On nous dit que ce sont des « collégiens excités » qui crient ou lancent les tomates. Mais la signature du Président de l' « Association des élèves des lycées et collèges d'Algérie » ne voisine-t-elle pas sur toutes les motions avec les vingt ou trente signatures des Présidents de toutes sortes d'autres associations, patriotiques, d'anciens combattants ou d'universitaires ? Et le député Lagaijarde qui, le 13 mai dernier, aux lycéens hystériques s'est contenté de dire « c'est le moment de chahuter les gars; je vous dirai quand il faudra y aller », ne siège-t-il pas au Palais Bourbon ?

Et puis enfin, les Français auraient-ils la mémoire vraiment courte ? Ont-ils oublié qu'en 1947, au moment où il était question d'octroyer un « statut » à l'Algérie, on vit tous les députés d'Alger se dresser comme un seul homme à l'Assemblée Nationale et menacer de « faire appel à l'O.N.U. en tant que minorité opprimée que le Gouverne-

ment français s'apprêtait à abandonner »? Déjà, il n'était pas question d'être Français dans le cadre d'un *statut octroyé*: à plus forte raison si ce statut doit être le résultat, sinon d'une « négociation » avec le G.P.R.A. du moins d'un compromis intervenant après cinq ans de guerre et entraînant l'abandon de tous les privilèges qui faisaient « l'Algérie de papa ».

Aborder donc le problème algérien en mettant, au mieux, sur le même pied d'égalité d'un côté, un million « d'apatrides » plus attachés à des privilèges d'un autre temps qu'à une nationalité d'origine ou de circonstance qu'ils refusent sans un certain contenu, de l'autre côté, neuf millions d'Algériens que 130 années d'occupation et d'oppression n'ont pas fait renoncer à l'aspiration vers une libre-détermination inéluctable, c'est assurément persévérer dans une erreur tragique.

### III

Après avoir essayé de dégager ce que nous paraît comporter de littéralement déraisonnable le point de vue français, nous allons procéder au même examen critique des revendications algériennes, et qu'un seul mot évidemment résume: *indépendance*. Ce mot qui fait peur, qu'il ne faut pas prononcer, que peut-il recouvrir en fait?

« L'Algérie indépendante », cela veut-il nécessairement dire « l'Algérie sans la France »? Aucun esprit sain, même moyen, ne peut penser un seul instant une telle absurdité. Comme ceux d'Ezéchiel, les yeux des 25 millions de Nord-africains sont ouverts. Et que voient-ils? Une Fédération nord-africaine de trois Etats indépendants, liée à une France éternelle retrouvée, par des liens nouveaux librement consentis, donc plus forts et plus durables. Cet ensemble franco-maghrébin, dans lequel régnera une fraternité réelle basée sur l'estime et le respect mutuel dans le cadre d'un système juridique moderne, sera à son tour lié à un ensemble plus grand et plus conforme à la réalité économique-politique de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle.

La France s'intégrant aux cinq, neuf ou quinze pays européens de l'Ouest, et le Maghreb jetant par-dessus son

Sahara un pont vers l'Afrique Noire, les deux entités jouant ainsi le rôle de trait d'union, œuvreront la main dans la main pour la construction de cette Eurafrique, rêve de quelques-uns hier, projet parfaitement réalisable aujourd'hui, réalité vivante demain. Dans cette perspective dynamique, plus près, quoi qu'il en paraisse, de la simple prévision que de l'utopie, des mots comme indépendance ou intégration, apparaissent étrangement vieux, dépassés, périmés.

On sait par ailleurs que l'indépendance idéale n'est plus qu'un pur concept. Lorsqu'il avait fallu reconnaître l'indépendance de la Tunisie, le génie de la langue française allié au réalisme des interlocuteurs en présence avaient simultanément dépassé cette notion vers la célèbre formule: *indépendance dans l'interdépendance*.

Pourquoi supposer les Algériens moins réalistes ou moins conscients du sens de l'histoire, même si l'on peut penser avec quelque raison, que le bilan des 130 ans de présence française pourrait les inciter à plus de réserve et de méfiance?

Mais les raisons de considérer que la charge passionnelle contenue dans le mot indépendance est moins explosive qu'on croit (ou feint de le croire), ne se puisent pas uniquement dans ces perspectives d'avenir dont nous voulons bien convenir qu'elles risquent de paraître trop ambitieuses dans les conditions présentes.

Il nous semble en effet qu'il y a chez les responsables algériens des dispositions réelles à adapter cette notion d'indépendance aux réalités, aux circonstances, à toutes les données du problème et notamment pour tenir compte de la présence du fameux Million qu'ils sont prêts à intégrer dans l'Algérie nouvelle avec une part entière mais non avec la part du lion.

#### IV

C'est qu'il y a plus d'une manière d'intégrer.

Il y a l'intégration, comme conséquence inéluctable d'un progrès résolument en marche vers la suppression de toutes les frontières : c'est celle de la France dans la C.E.E.,

celle de l'Algérie dans l'ensemble nord-africain; celle du Maghreb Arabe dans la Communauté franco-africaine; celle enfin de cette Communauté dans l'Eurafrique.

Il y a de l'autre côté l'intégration-qui-fait-peur, l'intégration-dont-personne-ne-veut, l'intégration-alibi, d'ailleurs parfaitement irréalisable telle qu'elle se présente : un coup de baguette magique et neuf millions d'Algériens sous-alimentés, prolifiques, illettrés, sensibilisés à l'extrême par une exploitation séculaire, deviennent des « Français-à-part-entière », bénéficiant des assurances sociales, des congés payés, du suffrage universel et de la scolarisation totale, gratuite et obligatoire. Ferdinand Lop ou le Père Ubu, appelés à la rescousse n'auraient pas imaginé mieux.

L'expérience de l'intégration de la France dans la « Petite Europe » est pourtant un exemple actuel vivant. Tant qu'on a posé cette intégration comme un principe au départ, la construction des Etats-Unis d'Europe n'a pu être, dix ans durant, « qu'un mille-pattes faisant du surplace », tant les projets posant la charrue avant les bœufs étaient nombreux et inefficaces. Il a suffi qu'un homme réaliste, M. Robert Schumann pose le problème sur un terrain immédiatement acceptable par tous, pour que le rêve se mette à devenir réalité: le plan Schumann en effet ne parlait ni d'intégration politique, ni d'intégration sociale, ni d'intégration militaire. Il proposait seulement d'établir une « communauté du Charbon et de l'Acier »; même pas une Union douanière, dont l'idée n'a vu le jour que plusieurs années plus tard, et qui ne doit d'ailleurs devenir effective que dans quinze ans. Entamée par ce biais, l'intégration de la France dans la C.E.E., s'est trouvée irréversiblement engagée dans la voie de la réalisation.

Pourquoi donc s'obstiner en Algérie à vouloir mettre la charrue avant les bœufs ? Que l'Algérie se voie reconnaître l'indépendance et elle se verra inévitablement engagée sur la voie de l'intégration, en même temps d'ailleurs que ses deux voisins dont la destinée est commune. Une telle intégration, commandée par des impératifs à la fois économiques et politiques, librement choisie et décidée, aura toutes les chances de se réaliser, et n'aura rien d'utopique parce qu'elle se fera par étapes, méthodiquement, sans à-coups et sans heurts, avec l'adhésion de plus en plus consciente des cœurs et des esprits.

Pourquoi par ailleurs refuser à l'Algérie ce qu'on »

accordé à tous les territoires de la Communauté? Pourquoi la Guinée et Madagascar, et pas l'Algérie?

Il est vrai qu'il y a le Million. Mais puisque ce million « n'est pas français », et puisqu'il faut « intégrer » à tout prix, pourquoi ne pas intégrer ce million dans la communauté des dix millions d'Algériens? Personne ne songe à notre connaissance à contester à ce million le droit de vivre en Algérie, sur le même pied d'égalité que tous les autres éléments de la population. Il est même virtuellement acquis que dans un esprit de conciliation, le G.P.R.A. accepte le principe d'une solution du type cypriste ou libanais.

De toute manière, le million en question n'est pas plus disposé à accepter la solution de l'indépendance que toutes celles que Paris s'ingénie à imaginer depuis des années, pendant que des vies humaines tombent tous les jours plus nombreuses et que les forces vives des deux nations s'épuisent dans une guerre dont, malgré toutes îes affirmations contraires, on ne voit guère l'issue.

Pourquoi alors rester à la remorque des « hystériques du Forum » et se laisser entraîner d'un extrême à l'autre, de « l'extermination du fellaga » à la « farternisation »? D'autant plus que ce million, telle une peau de chagrin se réduira en fin de compte à quelques centaines de milliers de personnes : l'exode, déjà amorcé vers le Tarn ou l'Aveyron d'origine, voire vers le Canada ou l'Amérique du Sud, opérera très vite une décantation qui ne laissera en Algérie que ceux qui aspirent vraiment à y vivre en paix.

## V

Le seul élément positif qui se dégage de cette brève analyse venant après tant d'autres certes, mais qui s'est efforcée de se situer hors de la mêlée, est le désir commun d'arriver à une solution. Les échos que nous rapporte quotidiennement la presse sur cet espèce de « Pas-de-deux » qu'exécutent depuis un an l'homme du 18 juin et ceux de la Révolution de la Toussaint confirment de jour en jour cette double volonté d'en finir.

Les Algériens, paraissant accrocher malgré tout un certain espoir en la personne de de Gaulle, ont multiplié les gestes spectaculaires de bonne volonté et les déclarations conciliantes. Le Général de son côté semble persévérer dans sa marche très personnelle mais fort ambiguë il faut l'avouer, vers un règlement du drame. Lui qui aspire, à juste titre, à jouer un rôle de premier plan lors de la prochaine Conférence au Sommet où il entend apporter un langage nouveau, sérieux et constructif, nous semble avoir tout à gagner à se présenter avec cet atout majeur que serait l'instauration de la paix en Algérie.

## VI

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de proposer à notre tour pour conclure, un plan ou des propositions. Nous estimons que l'essentiel est de se mettre d'accord sur les principes en essayant de vaincre la peur des mots qui recouvrent en réalité autre chose que ce que l'on redoute. Le reste est une question de moyens, de technique, de procédure.

Cependant il ne nous paraît pas sans intérêt de préciser que les propositions rapportées le 16 mai dernier par le journal *Le Monde*, sous la plume du Professeur Berque, nous paraissent être, malgré une ou deux réserves, conformes à tous les intérêts majeurs en présence: ceux de l'Algérie et ceux de la France, ceux de l'Afrique du Nord, ceux de l'Europe, ceux de l'Occident.

Ces propositions, on le sait, se résument en trois points:

- 1) Opter pour une nation algérienne indépendante, désormais libre de s'associer à la France.
- 2) Ouvrir à cet effet des négociations liées à un petit nombre de principes et de garanties.
- 3) Intégrer la question algérienne dans celle d'un Maghreb arabe solidaire de la France.

C'est la formulation la plus complète, la plus concise, la plus lucide et la plus réaliste que l'on puisse faire dans les circonstances présentes.

Ayant commencé notre propos en citant l'un des hommes qui font le plus honneur à l'Université et au génie français, il nous est particulièrement agréable de le terminer en faisant nôtres les conclusions d'un professeur au Collège de France. Est-il un meilleur gage pour l'avenir de la compréhension franco-maghrébine, dans la paix et le respect mutuel, que cette communion profonde dans l'intelligence et la probité intellectuelle?

## NAISSANCE D'UNE LITTÉRATURE DE COMBAT

La guerre d'Algérie est-elle, en littérature, nourricière? Sans doute paraît-il un livre par semaine sur le conflit. Parfois même un par jour! Sans doute aussi plusieurs romans, écrits par des Français d'origine, ont-ils fait à l'Algérie une place. Enfin le cri peut aussi avoir force et valeur de littérature, comme c'est le cas de Jean Pelegri avec « Les oliviers de la justice » (1).

Mais la guerre a-t-elle été pour les écrivains algériens musulmans un départ, une vraie *naissance*, bref le premier accès littéraire à leur propre « chant profond »? Oui, en un sens.

Avant 1940, il n'y avait pas de littérature algérienne mais il n'y avait pratiquement pas non plus de littérature française d'Algérie. Ce n'est pas qu'il faille compter pour rien, évidemment, les admirables pages de Jean Grenier, les beaux livres de Gabriel Audisio ou les débuts des créateurs de la future école d'Alger. Mais il ne s'agissait là que d'une greffe métropolitaine. Aussi Aragon pouvait-il écrire à propos des deux premiers romans de Mohàmmèd Dib: « Un roman qui commence ». Les écrivains algériens, même et surtout d'origine française, ont découvert leur singularité à Paris, en 1945, dans ce véritable exode, dans cet inconfortable exil. Il n'y avait pas de musulmans dans l'école d'Alger. Camus, Roblès, Jules Roy, Fréminville, Celly, Moussy, Sénac n'avaient pas la nostalgie d'une Algérie musulmane. Mais ils découvraient en France l'algérianité; et de cette découverte dans les traumatismes de l'inadaptation, date déjà la réalité littéraire de la patrie algérienne.

(1) Gallimard.

Et c'est de la même façon que les Musulmans accèdent à l'originalité, après 1945, et pendant les années où la misère algérienne avait provoqué les départs les plus massifs des paysans kabyles vers la France.

« L'exil est un long calvaire », dit un chant berbère. Et la littérature d'avant les années 50 chante la solitude et les souffrances de l'Algérien en terre étrangère, le *dar-el h'arb*, l'attente des femmes et des mères au village:

Reste en la paix, ma mère  
Et prie pour que je revienne

écrit Malek Ouary, faisant écho au poème berbère :

Train qui passes au crépuscule  
Qui précèdes les étoiles  
Tu fais route vers la France...  
Tu emportes les êtres chers  
Vers l'exil sans joie.  
O train, va lentement

« Nomades en France », auxquels les siens souhaitent un peu de douceur:

France aux hautes maisons  
Veille bien sur l'arrivant  
Restaure-le et l'abreuve,  
Le garçon, le pauvre, est jeune  
Habitué à la tendresse des siens. (2)

Tandis qu'eux, perdus dans la foule, attendent des nouvelles du pays:

Que leur raconterai-je ?  
Mon cœur me brûle.

« Et la peine née de l'exil trop longtemps contenu dans les cœurs finit par fuser en un jaillissement de lave brûlante » (J. Amrouche).

A l'intérieur même de l'Algérie, l'angoisse du départ du Kabyle qui s'arrache à sa montagne pour aller gagner sa vie dans les villes de la côte ou dans les plaines fertiles fait des êtres « qui ont perpétuellement froid au cœur » (Jean Amrouche). C'est que « la pensée la plus douloureuse pour

(1) M. Ouary : « Le chapelet d'épreuves ».

(2) K. Yacine.

eux est de mourir en terre étrangère... La proximité de la maison natale et de la dernière demeure leur est nécessaire ».

Le drame de l'émigration, tel était le thème de la littérature algérienne. L'exil mais aussi l'écartèlement parce qu'à peine revenus au village, ces jeunes gens veulent en repartir. « Un jour, écrit Mouloud Feraoun, ils se détachent des vieux, prennent en haine le pays et n'aspirent qu'à s'évader ». C'est alors que commence le désarroi, « le chapelet d'épreuves » de ces étranges voyageurs qui vont et viennent incessamment « écartelés entre deux mondes différents qui les sollicitent tour à tour sans pouvoir les retenir ».

Quand nous sommes revenus  
Nous voulons repartir Mais à  
peine repartis Nous songeons à  
revenir Nous partons et  
revenons Comme petits  
d'hirondelles

D'autres ne rentrent plus du tout. Dans *La Terre et le Sang*, Mouloud Feraoun nous conte l'histoire de Rabah-ou-Hamouche « qui avait déjà dix années d'exil et ne songeait guère à revenir », d'Omar qui, après avoir abandonné Nana, quelques mois après leur mariage « était parti pour la France et s'y trouvait toujours ».

« J'irai en France. Je m'y perdrai à jamais. A Paris, noyé dans la masse. Qui es-tu ? Un homme. D'où es-tu ? Que t'importe ? Et je les fuirai, les compatriotes... Et chacun de nous devrait d'abord parler pour soi. Peut-être alors, le sort de tous serait véritablement amélioré ».

Mais cela n'est pas possible: dans cette France où, dit Kateb Yacine, le Nord-Africain « se situe à la caserne, à l'asile, à l'hôpital, au commissariat de police ou dans le panier à salade », il ne pourrait se perdre.

« — Hé va donc dans ton pays, raton ! »

(« Alors, j'ai compris que j'avais un pays et qu'en dehors de ce pays, je ne serai jamais qu'un étranger. »)

Aux vieux du village qui se méfient de lui à son retour, il crie : « Tas d'imbéciles, vous ne voulez pas de moi, je sais... Où voulez-vous que j'aille ? » Et aux Français qui voudraient l'aider, le même Mouloud Feraoun fait répondre à l'un de ses personnages : « Braves gens, votre cœur saigne

en nous voyant, mais nous n'avons que faire de votre pitié hypocrite. Elle part d'un préjugé écœurant et fait plus de mal que la trique ».

Et alors commence à naître là révolte. « Damnés pour la vie » (M. Feraoun), « forçats de la sueur » (Kateb Yacine), « ils vivent, c'est une façon de parler, chez ceux qui les méprisent, chez ceux qui les fuient. Alors, ils vivent, c'est une façon de parler, entre eux » (Malek Haddad),

Malgré tout, l'exil comme l'humiliation ne provoque pas de thème littéraire de rupture. Les enfants de « *La grande maison* » de Mohamed Dib se nourrissent du même « *Pain des rêves* » que Louis Guilloux. Le combat en France et en Algérie ne diffère qu'en degré, non en nature. Il y a une attente éperdue, un espoir enraciné, un regard rivé sur la métropole. La différence, la spécificité, ne sont ressenties *littérairement* que faiblement. En tout cas comme les écrivains français de l'école d'Alger.

Pourquoi ? Cela tient au langage. Les écrivains arabes écrivent en français. Ils en sont réduits à n'être pas lus par leurs vrais lecteurs. Ils voudraient transmettre : ils ne peuvent que s'exprimer. Ils voudraient communiquer : ils ne peuvent qu'interpréter, n'ayant plus pour juge que cet étranger proche, métropolitain attentif mais qui ne devrait être que témoin. Ils sont ainsi contraints à une référence française.

Il faut attendre 1954 pour que la revendication et la révolte contre le système colonial éclate et que naisse vraiment une littérature de combat. Dans *l'Incendie* (1954) et les nouvelles « *Au café* » (1955), Mohammed Dib passe de l'évocation de la misère à un ton plus âpre. C'est que, avec la lutte, la conscience nationale a pris corps. « Nous, hommes de ces montagnes, nous disons que tout le pays doit se lever et cracher son mépris à la face des oppresseurs ». « Assez de vivre comme nous avons vécu... Il n'y a que l'action qui paye » (M. Dib : *Le Métier à tisser* (1957). Dans *Le Sommeil du Juste* (1955), M. Mammeri dénonce les injustices avec une ironie âpre. Dans *Les Chemins qui montent* (1957) le ton de Mouloud Feraoun s'est durci depuis ses deux romans précédents. « Alors on s'apercevra avec un effarement tragique que nos défauts n'ont rien de particulier et que nos particulières vertus peuvent forcer l'estime du monde et nous assurer le droit de vivre ». Et Mouloud Mammeri, dans sa *Lettre à un Français* (1956) :

« Voici un an que je n'écris plus rien parce que plus rien ne me paraît valoir la peine d'être écrit, plus rien que la grande tragédie, les larmes, le sang des innocents... et aussi, bien sûr, l'enthousiasme, l'espoir têtu, tout ce qui, dans les douleurs de l'enfantement, sortira d'irrémédiablement bon de cette terre ».

C'est l'Algérie en guerre qui est le sujet des deux romans de Malek Haddad *La dernière Impression* et *Je t'offrirai une gazelle* : « Ce qu'il nous faut ici, ce sont des chants, des chants à pleine voix... pour les hommes qui sont des hommes et pour les Algériens qui sont des Algériens ».

Mais c'est surtout avec Kateb Yacine que nous trouvons la patrie : *Nedjma* (1956) symbole même de l'Algérie : « Nedjma, étoile de sang jaillie du meurtre pour empêcher la vengeance, Nedjma qu'aucun époux ne pouvait apprivoiser, Nedjma, l'ogresse au sang obscur... ».

« Tu dois songer à la destinée de ce pays qui n'est pas une province française, et qui n'a ni bey ni sultan... »

Ecoutez encore Kateb :

Pareil au scorpion  
Toute colère dehors  
J'avance avec le feu du jour  
Et le premier esclave que je rencontre  
Je le remplis de ma violence.

« On s'est étonné de l'âpreté des premiers écrivains colonisés. Oublient-ils qu'ils s'adressent au même public dont ils empruntent la langue ? Ce n'est pas pourtant ni inconscience, ni ingratitude, ni insolence... La prise de conscience des écrivains nord-africains n'est pas un phénomène isolé » (Memmi).

Dans son congrès tenu en 1956, le F.L.N. demande des écrits qui « exaltent la lutte patriotique pour l'indépendance » :

« Nous devons faire une littérature spéciale que nous appellerons littérature de résistance: littérature qui contiendra l'exposé analytique, le roman, la déduction, par suggestion ou direction... Et nous imprimerons sur notre humanité persécutée les couleurs de l'humanité malheureuse qui cherche la solidarité de tous les hommes pour résister au colon et à sa tyrannie ». Dans le journal de langue fran-

çaise: *Le Jeune Musulman*, M.C. Sahli écrit: « Une œuvre signée d'un Algérien ne peut nous intéresser que d'un seul point de vue: quelle cause sert-elle? Quelle est sa position dans la lutte qui oppose le mouvement national au colonialisme? ».

Ce dernier texte a les mêmes accents que ceux de la plupart des chefs d'école littéraire en période révolutionnaire. Il n'y a plus de place pour la littérature gratuite; l'esthétique n'est pas une fin en soi; la beauté est fonction de l'efficacité...

Il y a, dit-on, en ce moment en Algérie des vieux conteurs qui improvisent dans les campagnes d'admirables poèmes sur les malheurs de la guerre. Dans ces poèmes, la guerre d'Algérie est considérée au même titre que les inondations, les tremblements de terre, la peste, ou la colère de Dieu. C'est le poème des petites gens à qui l'excès et la durée de la souffrance ont ôté la protestation contre l'homme.

Quoi d'étonnant que ces poèmes ne soient reconnus par aucune des deux parties présentes dans le conflit ?

## PERSPECTIVES AU-DELA DE LA GUERRE

Entre MM. Henri YRISSOU, député du Tarn, Philippe ROSSILLON, animateur de « Patrie et progrès », Jean AMROUCHE, Robert BARRAT, et plusieurs membres de l'équipe d'« Etudes méditerranéennes ».

*Pour que prennent place, dans ce dossier algérien, toutes les opinions et toutes les tendances, Etudes méditerranéennes a tenu à donner la parole, au cours d'un débat enregistré, à des partisans de l'intégration, de l'indépendance et de solutions médianes.*

*On constatera que les interlocuteurs ont parlé avec une ouverture totale, sans se ménager, dans un esprit de cordiale pugnacité. Les paradoxes algériens n'en sont pas effacés, ni les antinomies réduites. Mais il est ainsi démontré que le problème algérien est, comme tous les autres, susceptible d'être abordé et étudié en commun, franchement. C'est-à-dire susceptible d'être résolu...*

E.M. — Le mérite de la discussion sur l'Algérie aujourd'hui est de pouvoir se dérouler sur la base d'un dossier qui, sans être clos, est constitué. Sans en avoir fini avec les exégèses sur les intentions, on peut dire que nous avons devant les yeux un certain nombre de pièces sur lesquelles nous pouvons discuter.

Il y a d'abord le côté du dossier que l'on pourrait appeler « questions de principe », des choix qui nous ont été proposés le 16 Septembre :

ou l'intégration, qu'il conviendra évidemment de définir aussi précisément que possible,

ou l'indépendance qui a été identifiée avec la sécession ou plus exactement, pour être plus précis, la sécession « où certains croient voir l'indépendance ».

enfin l'association, qui a la préférence du chef de l'Etat et qui devient désormais la politique officiellement préconisée.

Puis il y a une série de manifestations du côté des nationalistes algériens qui semblent signifier leur accord pour discuter du principe de l'autodétermination.

Enfin, il y a ce que l'on pourrait appeler l'impasse, où les diverses propositions de procédure se contrarient et se court-circuitent. L'impasse sur le point de savoir si la discussion pour le cessez-le-feu doit porter également sur les conditions de l'autodétermination ou si ce doit être, purement et simplement, une discussion militaire sur le cessez-le-feu lui-même.

Une partie de la confusion vient de ce que très souvent les mêmes formules ont revêtu des contenus différents. Il convient donc de définir les solutions. Sans oublier qu'elles sont liées à une actualité extrêmement mouvante.

L'équipe des *Etudes méditerranéennes* ne dissimule d'ailleurs pas, au seuil de ce débat, qu'elle aspire à une association qui tiendra compte des intérêts et des aspirations des deux parties. Et ceci, quelles que soient les divergences que nous puissions avoir entre nous sur les modalités et les contenus de cette solution.

YRISSOU. — Le 16 septembre marque-t-il le choix d'une politique irréversible engageant la nation française dans son ensemble et chacun de nous en particulier ? A mes yeux, le discours du 16 Septembre est un acte politique dont il serait aussi vain de nier la réalité que de nier la présence de l'obélisque sur la place de la Concorde. Mais là n'est pas le problème. La question est de savoir si le 16 Septembre correspond au choix d'une politique de fond. Je réponds : certainement pas. Car le recours à l'autodétermination n'est pas la définition d'une politique à longue portée. Comme le disait récemment à Albi, le général De Gaulle lui-même, il s'agit d'une issue et non pas d'une solution. Ne confondons pas l'ordre de la tactique qui est celui de la manœuvre et de la procédure, avec le domaine de la stratégie qui est celui de la construction de l'avenir ! Pour moi, l'issue sera d'autant plus aisément franchissable que sera mieux connue la perspective qui succède au premier décor. Ce qui importe, c'est ce que vous faites, c'est-à-dire confronter entre elles les solutions de fond. La vraie question, la voici : que doit être l'Algérie de demain ? Ma position est connue, je

suis et je reste partisan de l'intégration, non seulement par doctrine, mais surtout par expérience vécue.

Les circonstances ont fait de moi, pendant plus de dix ans, le président élu d'une entreprise, non pas capitaliste, mais nationale dès sa création : Les Houillères du Sud-Oranais à Kenadsa, dans la région de Colomb-Béchar. Cette industrie, la première des industries installées au Sahara, a occupé jusqu'à 3.000 ouvriers. Née d'impératifs stratégiques, elle a survécu à la paix pour des considérations sociales bien plus que pour des raisons économiques. Car elle doit supporter le double handicap d'une géologie avare qui n'offre que des couches minces (40 centimètres de charbon) et d'une géographie prodigue qui situe le client, l'acheteur moyen, à une distance de plus de 700 kilomètres de l'exploitation. Il s'agit donc d'une entreprise particulièrement défavorisée et dont l'équation financière ne peut être résolue que par l'intervention de l'Etat. Malgré la médiocrité des moyens dont nous disposons, nous avons entrepris de réaliser là-bas une œuvre humaine qui vaut un témoignage et qui reste un enseignement. Nous avons recruté des hommes venus du désert, du nomadisme, parmi les plus éloignés sans doute de la cité moderne, dans les tribus Doui-Menia. Et l'évolution a démarré à un rythme rapide : ils ont appris à manier l'outil, à conduire la machine, à progresser dans la hiérarchie interne de la mine, les cadres d'origine locale venant se substituer aux cadres d'origine étrangère; ils ont même appris le plus difficile: la discipline du travail quotidien.

L'évolution s'est développée dans les activités du jour comme dans les travaux du fond; en très peu d'années, se sont dégagés des ouvriers spécialistes, particulièrement habiles jusque dans l'art délicat du bobinage des moteurs. Sur le plan social, j'ai pu faire appliquer, dès 1947, le statut des mineurs de France, ce qui était un grand progrès. Encore a-t-il fallu à l'occasion faire prévaloir une interprétation libérale, au lieu d'une application littérale, afin d'assurer la promotion d'hommes méritants et capables qui ne réunissaient pas toujours l'ensemble des conditions requises, ne serait-ce que le maniement de la langue française.

Il m'est arrivé de procéder à quelque « lit de justice » pour faire comprendre à tels ou tels européens, y compris les syndicalistes, que la finalité humaine importait plus que le respect inconditionnel des manuels de l'égoïsme. Mais tout ceci était surmontable et a été surmonté. Le nomade, une fois formé, s'est révélé parfaitement apte à la vie industrielle; il a démontré qu'il était capable de trouver sa place dans le monde moderne.

Mais la conquête n'est jamais acquise une fois pour toutes et la situation reste frappée de précarité : si la France, un jour de malheur, venait à se retirer, tout reviendrait à sa condition première qui est celle de la misère. C'est pour me

dresser contre ce péril, c'est pour continuer à conduire dans la voie du progrès ces hommes que j'ai appris à connaître et à aimer; c'est pour défendre, au-delà d'eux-mêmes, le destin de tous les autres hommes qu'ils symbolisent à mes yeux; c'est pour cela que je suis passé du plan administratif au plan politique, du service de l'Etat à celui de la Nation, rendant au passage à l'Etat, tous les mandats et toutes les missions que je tenais de lui, quoiqu'ait pu prétendre à ce sujet un tract misérable du F.L.N. Tel est mon état d'esprit, telles sont mes convictions.

Je ne suis pas de ceux qui ont découvert l'intégration le 13 Mai 1958, ni de ceux qui voudraient en limiter l'effet à l'ordre politique. Pour moi, elle a une valeur morale et une signification humaine. Nous pourrions, dès lors, autour de cette table, sortir du nominalisme mystificateur qui sépare les esprits les uns des autres et de la méfiance instinctive qui cloisonne les pensées et oppose inutilement les énergies.

AMROUCHE. — Je ne veux pas, comme M. Yrissou, fonder mon discours sur une expérience personnelle. Je ne veux pas projeter un désir, une vue strictement personnels sur l'avenir et, par voie de généralisation, décrire comme solution valable pour l'ensemble de l'Algérie ce qui ne serait que la systématisation d'une expérience singulière.

J'ai écouté très attentivement ce que M. Yrissou nous a dit qu'il avait fait à la Présidence des Houillères du Sud-Oranais: Et j'ai été frappé des bons sentiments qui ont dominé sa conduite et son comportement. La notion de promotion humaine, technique, et sociale, est une notion parfaitement recevable. Mais en même temps, cette promotion, cette métamorphose de la condition humaine, nous avons bien vu qu'elle était fondée sur un postulat discutable.

Parlant des nomades, qu'il a utilisés, qu'il a transformés dans son entreprise, M. Yrissou a dit, avec quelque légèreté, qu'ils étaient étrangers à toute espèce de civilisation que ce soit. Les mots ont sans doute dépassé sa pensée...

YRISSOU. — Civilisation industrielle, bien sûr.

AMROUCHE. — Alors...

\*->\*

YRISSOU. — Ibn Khaldoun disait qu'un nomade n'est jamais assimilé à une civilisation quelconque...

AMROUCHE. — Mais que Ibn Khaldoun l'ai dit, ça n'en fait pas une vérité d'évangile. Il y a donc un débat et sur la condition humaine et sur la notion de civilisation. Si l'on considère comme un devoir absolu de provoquer le passage d'un peuple d'une civilisation nomade, agricole, pastorale, archaïque, à une civilisation de type industriel, ne fait-on pas de ce peuple

un objet d'expériences, au lieu de le considérer comme un peuple, sujet de son histoire, et dont la volonté et l'aspiration propres constituent un fait fondamental dont il est absolument indispensable de prendre conscience ? Il faut tenir compte de la conscience de soi, de son être et de son destin particulier crae le peuple algérien a prise, et de l'idée qu'il se fait de lui-même. Je crois qu'avec le droit à l'autodétermination, on a pris le problème algérien à un niveau de réalité qui n'est pas celui que l'on aborde habituellement. Ce n'est même pas au niveau des réalités politiques, mais des réalités mythologiques. Tant que l'on n'aura pas considéré ce niveau de réalité mythologique en lui-même comme spécifique, une approche correcte du problème algérien sera impossible.

C'est pourquoi la déclaration du 16 Septembre a une importance historique. Je ne crois pas que la technique, que la procédure de l'autodétermination permettra de résoudre le problème algérien. Au lendemain de la déclaration du 16 Septembre, j'ai dit moi-même que je n'accordais pas grand intérêt aux trois options. Je n'hésite pas à dire que si, par malheur, on en venait à proposer un jour, à l'occasion d'un référendum, les trois options : intégration, indépendance, et association, non seulement on ne résoudrait pas le problème, mais on se trouverait devant des difficultés absolument insurmontables.

Je ne crois pas que l'autodétermination apporte la solution pratique du problème algérien. Mais, au niveau de la mythologie, la reconnaissance du droit à l'autodétermination est la seule manière d'aborder le problème, et d'entrevoir une solution.

Nous avons à faire une guerre dont il semble bien établi que, par elle-même et quel que soit son résultat, elle ne permettra pas de résoudre le problème; parce qu'il y a disproportion entre le problème lui-même et les moyens de la guerre.

Si l'on veut résoudre le problème au fond, il faut, je crois, prendre en considération une formule dont le Général de Gaulle a fait usage dans sa conférence de presse de mars 1959 et qui, naturellement, n'a pas été relevée. Cette formule était celle-ci : « il y a cent trente ans que durent les vicissitudes algériennes », ce qui signifie bien qu'aujourd'hui en 1960, nous avons affaire à un problème qui se pose depuis 1830 et qui doit être résolu à partir de 1830. C'est-à-dire à partir de la rétrospection que nous faisons nous, aujourd'hui, de la situation en 1830.

L'autodétermination n'a de valeur qu'en tant qu'elle affirme qu'il y a, dès la formulation de ce droit, une novation capitale dans le statut de l'Algérie; que l'ordre issu de la conquête en 1830 est un ordre non seulement contesté mais un ordre nul et dépourvu de toute valeur. Il s'agit d'un état de fait et non pas d'un état de droit et d'un état légitime.

Pour moi, l'autodétermination signifie qu'une souveraineté établie et maintenue par la force est niée comme souveraineté légitime et ne se considère plus elle-même que comme une souveraineté de fait. C'est ainsi, d'ailleurs, que le F.L.N. a entendu le droit à l'autodétermination. Pour lui, le droit à l'autodétermination signifie ou la restitution, ou l'octroi, si l'on veut, ou la reconnaissance de la souveraineté du peuple algérien tel qu'il est, et par conséquent le recours à cette souveraineté pour créer en Algérie un ordre légitime.

Comment faire en sorte que cette souveraineté puisse être exercée et puisse s'exprimer ? C'est là tout le problème concret. C'est-à-dire le problème politique et non le problème de principe. J'accorde volontiers à M. Yrissou que l'autodétermination n'est pas une politique. Je dirai même qu'en un sens, l'autodétermination est plutôt le recours à une mythologie. Ce recours est nécessaire. Certaines réalités — qui aux yeux de certains sont les vraies réalités, sinon la seule réalité : l'économie, l'industrialisation, l'organisation technique et sociale — sont actuellement masquées par des mythes. Il faut briser les mythes pour accéder à la réalité qu'ils masquent. Mais les mythes eux-mêmes sont une réalité puissante et vivante. On ne peut pas nier leur existence ou passer au travers. C'est pourquoi il faut poser le problème au niveau des mythes et le résoudre en tant qu'il est aussi, qu'il est d'abord un problème mythologique.

BARRAT. — L'expérience personnelle de M. Yrissou est sans doute fort valable. Celles que j'ai eues m'inclinent à penser, pour ma part, qu'il n'est pas d'élévation possible du niveau de vie pour les Algériens, qui ne passe préalablement par la reconnaissance de leur dignité et de leur liberté politique. Jusqu'à présent les Algériens ont été et se sont considérés comme des sujets — et maintenant ils revendiquent leur dignité entière de citoyen. Est-il possible de la leur accorder au sein d'une Algérie intégrée à la France ? Est-il encore temps, sous prétexte de faire leur bonheur économique et social, de militer pour cette intégration totale d'Algériens qui, nous le savons, ont des mœurs, une civilisation, une culture, une religion différentes de celles des Bretons ou des Alsaciens ? A mes yeux, il est même inutile de poser la question, car de toute façon, nous ne sommes plus seuls depuis 1954 à pouvoir disposer du destin du peuple algérien. Vous savez pourquoi les Algériens se battent depuis six ans. Je crois que nous ferions mieux aujourd'hui d'en prendre acte, de les considérer comme des hommes qui sont nos égaux et de discuter avec eux de l'avenir tel qu'ils le conçoivent eux. Et pour discuter il faut bien passer par le stade d'une négociation avec ceux qui dirigent le combat. Le jour où les Algériens viendront nous dire « Nous sommes d'accord sur l'association », je n'y verrai pour ma part au-

cune espèce d'inconvénient, vous m'en verrez même le premier réjouir, mais il y a un préalable qui est celui de la rencontre avec eux.

YRISSOU. — Je voudrais répondre à M. Amrouche sur le point où il m'a mis en cause. Il a fait état de mes « bons sentiments » ; je l'en remercie, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si, fondamentalement, on est résolu à tenir le frère pour un frère, et le semblable pour un semblable, non pas dans l'abstrait mais dans la réalité de chaque jour. Il faut savoir que les hommes dont j'ai parlé sont venus d'un état où ils n'avaient même pas conscience de leur misère pour passer à un autre état où ils ont pris conscience de leur progrès. Il faut se dire qu'en-deçà d'un certain niveau d'existence, il n'y a pas de place pour les distinctions d'école entre l'homme sujet et l'homme objet. Ce n'est qu'à partir d'un certain niveau de vie — et le devoir est précisément de le donner et de le maintenir — que l'homme parvient à prendre vraiment conscience de sa dignité.

AMROUCHE. — Je répondrai à M. Yrissou que, sur ce point, il y a entre nous une opposition totale et irréductible : je ne peux pas accepter, et je n'accepte pas, que ce que l'on appelle la dignité humaine soit fondamentalement liée au niveau de vie et au développement technique. Je crois que, précisément pour les Algériens, à l'heure actuelle, pour reprendre l'expression désormais historique de Bourguiba « la dignité passe avant le pain ».

Ils ont une idée qui n'est pas philosophique; ils ont une idée vécue de ce qu'est la dignité de leur condition, elle n'est pas fondamentalement liée au niveau de vie. Je dirais même que la reconnaissance de cette dignité comme un absolu est la condition de l'accession à un niveau de vie meilleur. On ne s'est préoccupé du niveau de culture et du niveau de vie que lorsqu'on s'est trouvé en présence de la revendication violente d'une dignité humaine inconditionnelle.

ROSSILLON. — Si je l'ai bien compris, M. Yrissou affirme que l'idéal de l'intégration — pour utiliser des termes qui sont classiques et que l'on a de la pudeur à utiliser maintenant en France — est un idéal de gauche; que c'est l'idéal le plus noble que l'on puisse proposer en matière algérienne. Sur ce terrain, je le suivrai.

Je le suivrai, mais je suivrai également, assez volontiers, M. Amrouche lorsqu'il déclare — si c'est bien cela qu'il a voulu dire — qu'on ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux; que notre présence en Algérie n'est plus justifiée par

une souveraineté passée et que l'on ne pouvait pas justifier une nouvelle souveraineté au nom d'une simple élévation du niveau de vie; qu'il fallait un retour à la dignité humaine et que ce retour on ne le trouverait pas exclusivement dans une ration alimentaire accrue.

Je les suis, l'un et l'autre, sur ce terrain et je précise ma pensée en ce qui concerne l'intégration.

Je ne suis pas hostile à l'intégration. Bien loin de là. Je considère l'intégration comme un idéal. Je ne suis pas non plus hostile aux idées de M. Amrouche qui, tout à l'heure, a parlé de peuple algérien. Et je dirai : essayons de faire l'intégration *si* c'est possible. S'il existe vraiment une nation algérienne qui tient absolument à manifester son individualité, cette nation algérienne pourra peut-être la trouver dans une formule d'association, à l'extrême rigueur dans une formule d'indépendance; mais à une condition : c'est que cette formule d'indépendance ne soit pas réalisée en hostilité à la France, en réaction contre la France.

Et cela m'amène à développer une idée qui m'est particulièrement chère. Je crains qu'en abordant la question algérienne sous l'angle exclusif du Droit, en parlant de l'intégration, d'association ou d'indépendance, on ne traite pas le fond du problème : celui de la bonne intelligence entre la France et l'Algérie. Une bonne intelligence qui devient plus difficile chaque jour, dans la mesure où s'accumulent les morts et les ruines. Cette bonne intelligence, à mon avis, on ne la trouvera que dans une révolution de la sociologie algérienne.

Ce qui domine le fait algérien, c'est l'opposition de deux collectivités qui n'ont rien de commun, si ce n'est le sol sur lequel elles vivent; qui n'ont de commun ni la langue ni la religion, on l'a dit souvent, ni le niveau de vie et c'est quand même important — M. Amrouche, est certainement d'accord à ce sujet; si on les laisse face à face, quelle que soit la formule juridique adoptée, elles ne pourront pas ne pas se prendre aux cheveux et nous amener à des heurts entre la France et l'Algérie qui auront les plus graves conséquences, non seulement pour nos vies nationales respectives mais également pour la paix du monde.

Il serait très possible de mettre MM. Yrissou et Amrouche d'accord sur la nécessité de rapprocher les deux communautés algériennes, de bouleverser la sociologie de façon que l'Algérie ne soit jamais hostile à la France, qu'elle soit intégrée à la nation française comme peut l'être la Corse, qu'elle soit associée à la nation française, comme par exemple la Bosnie Herzégovine peut être, associée à la Serbie, qu'elle soit indépendante vis-à-vis de la France comme la Belgique peut l'être vis-à-vis de la France; tout cela est acceptable. Ce qui est inacceptable, c'est la fausse intégration, ou la fausse association, ou l'indé-

pendance hostile qui transformerait l'Algérie en une nouvelle R.A.U., ultérieurement peut-être en un nouvel Iran, et très probablement à terme en une nouvelle Chine communiste. C'est cela qu'il faut à tout prix éviter.

YRISSOU. — Nous avons entendu l'interrogation si répandue : « n'est-il pas trop tard; n'a-t-on pas laissé passer le moment propice ? » C'est l'alibi le plus commun de l'inaction, de l'impuissance : « il est trop tôt, il est trop tard; il n'y a rien à faire ».

Je vous dirai très tranquillement que, pour moi, il n'est jamais trop tard tant que je peux croire aux forces de la vie. J'ajouterai, au risque d'apparaître paradoxal, au moins un instant, que le problème a mûri à travers les épreuves, jusque dans les regroupements des populations descendues des djebels. Jamais il n'y a eu une telle impatience devant les changements sociologiques à promouvoir, jamais il n'y a eu dans les familles même les plus démunies un tel désir de faire instruire l'enfance; jamais non plus dans les foyers ouvriers ou bourgeois, du nord ou du sud, n'a surgi une telle volonté de transformer l'état de la fillette, la condition de la femme.

La femme musulmane, même quand elle est recluse, à l'écoute des radios françaises et étrangères, sait quelles évolutions se développent à travers le monde et jusqu'en Chine; elle ne veut plus rester dans une société figée pour elle au niveau du Moyen Age.

Il y a aussi d'authentiques forces révolutionnaires au travail qui rendent l'intégration mieux concevable et plus rapidement réalisable qu'à toute autre époque.

Une autre question revient à dire : la conquête de la dignité humaine passe-t-elle par la qualité de citoyen français ? En admettant qu'une telle question puisse se poser sans scandale pour l'esprit, j'évoquerai d'abord la résolution et au besoin le sacrifice de tous ces hommes capables de se dévouer jusqu'à la mort pour vivre pleinement la citoyenneté française, car elle est leur idéal de vie. J'en connais partout à travers l'Algérie et dans tous les milieux. Je vous relaterai ensuite le propos d'un de mes collègues musulmans de l'Assemblée Nationale; il vaut plus que toutes les démonstrations :

« Nous croyons au Général de Gaulle, disait-il, mais nous croyons aussi à l'avenir de nos enfants. Nous croyons que son action doit ouvrir la voie de cet avenir. Mais si un jour il devenait évident que l'une ne conduit pas à l'autre, qu'il y a conflit entre les deux, c'est l'avenir de nos enfants que nous choisirions, c'est-à-dire l'intégration ». D'un mot, il récusait les faux libéralismes, les calculs de l'égoïsme à courte vue, les attitudes de pensée réactionnaires qui tendent à rejeter les hommes d'Algérie hors de la citoyenneté française.

L'Algérie est une terre française, en droit positif, qu'il soit national ou international; ses hommes sont mes concitoyens et je me sens, en conscience, engagé envers eux dans le présent et pour la durée. C'est à cet engagement que répond pour moi une politique d'intégration vraie. Procédons à un examen objectif, dans un esprit sincère ! Écartons les caricatures qui ne sont dignes de personne ! L'intégration n'est pas une identification instantanée et universelle qui n'est pas dans la nature des êtres; elle n'est pas non plus un retour au passé et même, comme on a semblé le dire, au plus-que-passé. Elle est une direction et un devenir. Elle doit avant tout se développer sur trois plans.

Premièrement, il faut prendre conscience de ce fait que l'homme est la première richesse d'une nation, dès qu'il est formé, éduqué, adapté; il faut se détourner des conceptions sommaires qui tiennent la démographie algérienne pour une faiblesse irrémédiable, alors qu'elle peut être une richesse virtuelle. Ce que j'ai dit de l'expérience de Kenadsa est concluant: l'homme le plus éloigné d'une civilisation moderne peut lui-même être formé, adapté dans des délais relativement courts. Et je crois que la même conclusion pourrait être avancée par les ingénieurs du pétrole qui emploient au Sahara la main-d'œuvre des oasis. Le premier devoir est donc clair : il s'agit de passer de la richesse virtuelle à la richesse active; il s'agit d'adapter l'homme au travail régulier; il s'agit d'entreprendre une véritable révolution, à la dimension du problème à résoudre et au rythme de notre temps.

Deuxièmement, il y a le problème des jeunes, qui est particulièrement aigu dans un pays où plus de 50 % de la population a moins de vingt ans. Près de 100.000 garçons arrivent chaque année à l'âge du conseil de révision; longtemps l'armée en recrutait au maximum 5.000; le recrutement doit être maintenant de l'ordre de 25.000. Mais où vont les autres jeunes? Où et quand rencontrent-ils sur leur chemin le visage de la France et comment la France peut-elle connaître leur propre visage ? Le plus impérieux des devoirs, c'est de créer à leur intention des chantiers de jeunes, où ils pourront recevoir une formation professionnelle et civique, où ils pourront participer à des travaux collectifs, spécialement d'intérêt rural.

Le troisième problème est celui de deux sociétés, qui vivent côte à côte plutôt qu'ensemble, l'une selon les concepts remontant à plusieurs siècles, l'autre selon les obligations des temps modernes. L'adaptation de l'une à l'autre tient essentiellement à l'évolution de la condition de la femme. J'ai déjà dit que l'opinion commençait à s'émouvoir. Je ne me dissimule pas pour autant les difficultés pratiques à surmonter. Il n'est évidemment pas question de décréter un changement instantané. Il est clair que les femmes âgées se refuseront à toute évolution pour elles-mêmes; il est probable que les fillettes d'aujourd'hui accède-

ront dans leur immense majorité à la condition de la femme moderne. Il faut susciter et soutenir un vaste courant populaire qui fera de cette probabilité une certitude et qui gagnera à l'évolution toute une série de générations adultes.

L'intégration ainsi comprise répond à une pensée authentiquement révolutionnaire, de « gauche » si vous le voulez, encore que je ne sois pas hanté par le choix des étiquettes, l'idée important plus que le mot. Mais ne va-t-elle pas se heurter au statut coranique ? Pour dissiper la crainte, il suffit de rappeler que l'Islam a déjà évolué dans le monde et que le rayonnement de sa puissance n'est pas lié au respect inconditionnel de coutumes qu'il a lui-même, à son origine, contribué à humaniser. Sachons respecter les traditions respectables, mais que le statut coranique, dans son ensemble, ne soit pas regardé comme une grille abaissée à jamais entre deux sociétés pour empêcher deux citoyens de se regarder comme frères !

Ayons vraiment une attitude de pensée rénovatrice à l'égard de l'homme à transformer, de la jeunesse à former, de la femme à libérer ! Ayons le courage de dire que, dans une mission, la conscience et la présence de la France, coïncident pleinement !

AMROUCHE. — Ce que vient de dire M. Yrissou ne manque pas de cohérence. Cela s'inscrit dans le droit fil d'une affirmation de principe, d'une affirmation éthique concernant la reconnaissance des hommes comme frères, mais avait-il ajouté comme *semblables*. « C'est parce que je reconnais les Algériens pour mes frères que je veux qu'ils soient semblables à moi, c'est-à-dire Français ».

Seulement, je crois qu'il n'y a de vraie fraternité qu'à partir du moment où le fait d'être différent est reconnu comme un droit. Lorsque cette différence est niée, lorsqu'elle est promise à disparaître, s'agissant aussi bien des individus que des collectivités, on se trouve en présence d'un complexe naïf qui est exactement le complexe de Jupiter.

Il est évident que l'idée que se fait M. Yrissou de la vocation de la France et de ses possibilités est en un sens une idée noble. Mais qu'il prenne garde à ceci : c'est que définir la forme idéale de la condition humaine à travers la promotion technique, sociale et économique comme devant nécessairement revêtir la forme de la condition humaine française, trahit une attitude proprement jupitérienne. Et quand M. Yrissou parle du devoir, de la possibilité de faire, de former, de constituer très exactement il parle en « plasmateur ». Et le refus de considérer quelque nation que ce soit comme l'exemplaire le plus parfait ou le moins imparfait à travers l'imitation duquel on trouvera et la liberté, et la promotion sous toutes ses formes, le refus de considérer cela, est actuellement le moteur le plus puissant de la révolution algérienne.

Je voudrais maintenant poser des questions.

Pourquoi, d'abord, n'admettrait-on pas que tout ce qui est promis à travers l'intégration, puisse être promis à travers la reconnaissance de la différence ? de la spécificité de vocation pour l'Algérie ? Et pourquoi ce qui est conçu à travers l'application de la citoyenneté française ne pourrait-il pas être conçu à partir de la reconnaissance de la citoyenneté algérienne ?

Pourquoi au lieu de faire l'Algérie, de s'obstiner à vouloir la conditionner et la faire, n'accepterait-on pas de reconnaître tout simplement que l'Algérie se fera, et qu'elle se fera d'abord à partir d'elle-même, à partir de la conscience qu'elle aura prise elle-même de sa vocation et de sa destinée historique ? Car je ne vois pas du tout pour quelle raison la vocation et la destinée historique de l'Algérie serait forcément contraire, opposée à la destinée historique et à l'avenir français.

Vous n'ignorez pas que dans le discours du 16 Septembre et dans les déclarations subséquentes, le Général de Gaulle n'a pas porté formellement condamnation contre l'indépendance de l'Algérie, mais contre la « sécession où certains croient trouver l'indépendance ». Ce qu'il a condamné ce n'est donc pas l'indépendance, qui reste à définir dans son contenu et dans ses modalités, mais c'est la sécession, c'est-à-dire la rupture, qui serait en effet contre-nature, contre la nature de l'Algérie et de la France, telles qu'en définitive 130 ans d'histoire les ont faites.

Tout à l'heure M. Rossillon posait d'une manière très rigoureuse l'antagonisme irréductible entre deux communautés en Algérie. Personnellement, je n'y crois pas. Je crois qu'aujourd'hui ce en quoi les Européens et les Musulmans d'Algérie s'affrontent le plus durement, ce n'est pas tellement ce qui les fait différer les uns des autres mais ce qu'ils ont de profondément semblable. Si cette guerre est en effet une tragédie c'est parce que c'est une guerre fratricide au sens rigoureux du mot.

Je crois que les deux communautés, musulmane et européenne d'Algérie s'affrontent surtout dans la mesure où elles sont très proches l'une de l'autre, mais où elles n'ont pas pris totalement conscience de leur commune algérianité. C'est lorsqu'elles en auront pris conscience qu'une intégration sera possible, et cette intégration se fera à l'intérieur de l'Algérie elle-même. Une partie de la communauté européenne qui se pose comme algérienne face à la France et comme française face à la communauté musulmane, demeure passionnellement attachée à la nationalité française et refuse de s'intégrer à la nation algérienne parce que le fait d'être française en Algérie lui a assuré une position dominante. L'effacement du régime colonial provoquera, provoque déjà, une révision fondamentale de cette situation. Quand ceux qu'on nomme les ultras disent qu'ils sont et veulent coûte que coûte demeurer Français, ils disent en réa-

lité qu'ils ne veulent pas perdre leurs privilèges *coloniaux*. Or, de toute manière, ces privilèges sont voués à disparaître, et avec eux l'obstacle qui s'oppose à l'intégration des Européens au peuple algérien, à la nation algérienne.

Cela signifie-t-il que l'Algérie aura rompu tous ses liens avec la France ? Je ne le crois pas. Je crois que ses liens ne pourront pas être rompus. Tout à l'heure, M. Rossillon disait que la langue est différente. Oui et non. Il y a, qu'on le veuille ou non, dès à présent en Algérie, une langue véhiculaire qui s'impose à l'ensemble de la population algérienne ou du peuple algérien. Cette langue véhiculaire, pour un grand nombre d'Algériens autochtones n'est déjà plus une langue véhiculaire, j'en suis un assez bon exemple, elle est déjà aussi pour eux une langue d'expression, une langue maternelle. Et ce qui se produira c'est simplement ceci : une nation dans laquelle les individus pourront s'exprimer d'une part dans une langue vernaculaire, pour employer le terme propre, car c'est la langue vernaculaire qui forme la personnalité dans sa profondeur, et d'autre part dans deux langues véhiculaires : le français et l'arabe. Mais je ne crois pas du tout que, historiquement, l'opposition dérivée de l'hostilité qui est actuellement le fait de la situation sociologique et linguistique de l'Algérie, je ne crois pas du tout que cette hostilité sera maintenue. Et il n'y a d'ailleurs absolument aucune raison pour qu'elle le soit.

ROSSILLON. — M. Amrouche reproche à M. Yrissou d'adopter l'attitude des patriotes de 1793 et de vouloir imposer au monde une conception exclusivement française de la civilisation et de la condition humaine. Il a insisté sur le fait que la dignité passait par la reconnaissance des dissemblances. Je veux bien l'admettre car je suis personnellement partisan de la reconnaissance des dissemblances dans la mesure où cette reconnaissance des dissemblances ne constitue pas une *exaltation* des dissemblances.

Or, ce que je redoute c'est qu'il n'y ait chez nos adversaires une volonté bien nette d'exalter les dites dissemblances. J'en veux pour exemple le fait qu'on lutte dans les maquis contre l'usage de la langue française. Je vous précise tout de suite que je suis partisan de la reconnaissance de la personnalité culturelle de l'Algérie. Je n'en trouve pas moins fort inquiétant que la politique du F.L.N. prenne souvent un tour raciste et un tour hypernationaliste qui me paraît à la fois mauvais et périmé dans le monde moderne.

AMROUCHE. — Vous avez dit, M. Rossillon, que dans les maquis on lutte contre l'usage ou le développement de la langue française. Je n'ai pas l'expérience des maquis, mais il me semble

que votre affirmation est diamétralement contradictoire avec des constatations qui ont été faites, même par l'Etat-Major français; c'est-à-dire que l'on sait que les consignes, les comptes rendus, que toute la correspondance à l'intérieur de l'Armée de Libération Algérienne, sont en français. On sait aussi que les délibérations des différents conseils du F.L.N. ont lieu en français. Quant au racisme (vous ne l'avez pas mentionné), au côté religieux, au panislamisme, au côté guerre sainte, je crois qu'une constatation s'impose : la guerre d'Algérie est une guerre strictement laïque. Il n'y a pas d'exemple qu'un édifice du culte, qu'un cimetière, qu'un lieu saint non musulmans, aient été profanés au cours de cette guerre. S'il est une chose que l'on doit reconnaître parce qu'elle est d'évidence : c'est qu'il n'y a dans la guerre que poursuit à l'heure actuelle le F.L.N. aucune composante raciste et qu'il n'y a non plus aucune composante religieuse.

En ce qui concerne la composante raciste, je n'en veux pour preuve qu'un des derniers tracts — qui a d'ailleurs été publié dans la presse, du moins en partie — de la Fédération France du F.L.N. — vous auriez pu le recevoir comme moi par la poste — qui est une prise de position non équivoque contre l'antisémitisme. Dieu sait si dans la situation actuelle où se trouvent les Algériens, c'est-à-dire essentiellement soutenus financièrement, moralement, politiquement, par un monde arabe fanatisé contre Israël, cette prise de position est une prise de position méritoire, et si elle témoigne d'une largeur de vue remarquable.

**ROSSILLON.** — Je vais répondre en deux mots à vos objections en vous disant que je n'ignore pas, pour avoir été moi-même en Algérie, que la langue française est communément employée dans les maquis. Le fait qu'on l'utilise ne veut pas dire pour autant que l'on ne distribue pas dans les maquis des manuels de langue arabe et que l'on ne cherche pas à favoriser l'expansion de l'arabe. Je vous ai d'ailleurs déclaré tout à l'heure que je n'étais pas du tout hostile à l'autonomie culturelle de l'Algérie et que je ne considérais pas ces faits comme condamnables, mais comme significatifs.

Quant à l'exaltation du sentiment religieux au sein du F.L.N., je n'en ai pas parlé.

Mais passons-en à un stade ultérieur du raisonnement que vous avez tenu. Vous avez dit que la reconnaissance des dissemblances devait avoir pour conséquence qu'on laisse l'Algérie se faire elle-même au lieu de tenter, comme le veut M. Yris-sou, de la faire. Je répondrai à cela : êtes-vous sûr qu'un pays sous-développé et partiellement analphabète puisse se faire lui-même ? Je crains fort les influences extérieures. Je crains que les dés soient pipés et qu'en voulant jouer le jeu d'une démocratie intégrale, en refusant d'imposer à l'Algérie la formule de

fa vie française, on ne fasse de l'Algérie la proie d'influences extérieures qui auraient pour conséquences de lui imposer une formule de vie chinoise, de vie égyptienne.

Vous avez d'autre part parlé de l'algérianité des deux communautés d'Algérie. Vous avez dit qu'il y avait des obstacles insurmontables à l'intégration entre l'Algérie et la France; par contre, vous croyez facilement réalisable l'intégration interne de l'Algérie. Ce me semble extrêmement discutable si, dès le départ, on ne cherche pas à réduire dans toute la mesure du possible, les différences qui peuvent opposer la France et l'Algérie, car ces différences se retrouvent quand même très largement dans l'opposition entre les deux communautés en Algérie même. Autrement dit, toute politique tendant à réduire les différences, les dissemblances, va à mon avis dans le sens de la paix; c'est pour cela que, sans être aussi partisan que M. Yrissou, d'une formule que j'aurais tendance à considérer comme trop magique, la formule de l'intégration, je suis par contre partisan de la réduction, dans toute la mesure du possible, de ces dissemblances de façon à favoriser une bonne entente entre la France et l'Algérie, qu'elle se place sous l'égide de l'association, de l'intégration, voire à terme d'une certaine indépendance. Je suis, par contre, résolument hostile aux formations politiques dont les intentions, immédiates tout au moins, sont l'exaltation des dissemblances, avec pour conséquences à terme la rupture définitive des liens entre l'Algérie et la France.

**AMROUCHE.** — Je suis dans l'ensemble assez enclin à être d'accord avec M. Rossillon. Si j'ai insisté tout à l'heure sur les dissemblances, ce n'était point tant aux dissemblances concernant le niveau de vie ou des modes extérieurs de l'existence, que l'on mange assis en tailleur ou que l'on mange assis à table, en définitive cela n'a pas une très grande importance. Je crois cependant que la reconnaissance des dissemblances n'est pas simplement une reconnaissance de fait. (Test pourquoi j'ai parlé tout à l'heure du droit d'être différent. Les gens ne sont pas seulement ce qu'ils sont. Tout homme est avant tout ce qu'il croit être. Il est essentiellement le mythe de soi-même. C'est dans la mesure où l'on attend à cette conscience mythique de soi-même que l'on atteint l'homme dans les profondeurs de sa subjectivité. Si vous définissez l'homme accompli comme devant s'accomplir à travers des modes de civilisation, « L'Art de %ivre » de Montaigne par exemple, vous proposez un très bel idéal mais il se trouve seulement que cet idéal n'est pas naturellement l'idéal de vie que serait celui de l'Algérien se développant à partir de lui-même.

Pour moi, l'autodétermination implique fondamentalement, implique nécessairement, la reconnaissance d'une indétermination première. Ce n'est qu'à partir de cette indétermination, qui

implique un très grand risque, c'est-à-dire le fait de larguer l'Algérie dans la liberté, que l'on parviendra à résoudre le problème. Après quoi, nous sortirons du domaine des mythes pour entrer dans le domaine des réalités, c'est-à-dire dans le domaine des intérêts positifs. Et je crois qu'alors ces intérêts positifs s'imposeront inévitablement aux Algériens eux-mêmes. Et nous retrouverons notamment les arguments que vous connaissez bien concernant le processus qui permettrait à un pays sous-développé, analphabète, de sortir de l'analphabétisme et du sous-développement, qui impliquent forcément une aide extérieure, mais en même temps un élan initial qui ne peut-être que celui du peuple lui-même qui a conscience de sa propre responsabilité vis-à-vis de soi.

Si vous n'abandonnez pas le complexe jupitérien dont je parlais tout à l'heure, vous ne sortirez jamais de la guerre.

ROSSILLON. — Ce risque que vous avez énoncé tout à l'heure, j'estime qu'il est trop grand. Il est trop grand parce que la France n'est pas seule et parce qu'elle est relativement faible. Je crois qu'il est d'autres voies, malgré tout, pour rapprocher les peuples, que celles qui consistent à faire un pari dans l'immédiat en espérant qu'à coup d'assistance technique et de bons offices, cela s'arrangera dans dix ans.

BARRAT. — Lorsque deux collectivités sont affrontées l'une à l'autre, il est naturel surtout au niveau du combattant, que l'on insiste sur tout ce qui vous fait différent de l'adversaire. Ici encore, je ferai appel à mon expérience personnelle des dirigeants nationalistes algériens. Je connais la plupart d'entre eux. Tous m'ont impressionné par la sérénité avec laquelle ils abordaient ce problème de l'hétérogénéité franco-algérienne. Si j'ai rencontré quelque part de la passion, c'est bien plutôt chez certains hommes politiques français qui jugent les Algériens sans les connaître.

Pour eux, il ne s'agissait nullement d'un combat xénophobe, antioccidental ou antifrançais, mais bien d'une lutte politique pour mettre fin à un régime d'oppression politique, économique ou social. Des dirigeants du F.L.N. m'ont, à maintes reprises, affirmé que le jour où cette forme de domination disparaîtrait, rien ne les empêcherait d'établir le dialogue le plus sincère, le plus loyal et le plus fraternel avec la France, et avec les Français, bien entendu, sur la base de l'égalité et de l'indépendance. Pour eux il s'agit d'abord de renverser un certain édifice qu'ils qualifient de colonialisme et ensuite une réconciliation sera possible.

Mais j'en reviens à ce que disait tout à l'heure M. Yrissou; selon lui il n'y a pas d'occasion définitivement manquée et l'on peut toujours revenir en arrière. Je répète qu'en ce qui concerne

l'intégration de l'Algérie, c'est trop tard. Il y a eu des occasions où la France aurait pu la réaliser. Entendons-nous bien : non pas une assimilation totale, elle a toujours été à mon sens, impossible. Mais une certaine intégration politique qui eût permis de dégager progressivement une autonomie algérienne, assortie d'une égalisation des niveaux de vie, économique et social. Cela était possible en 1936, peut-être même en 1947.

Malheureusement, jamais les gouvernements français ne sont allés jusqu'au bout des exigences d'une telle politique. Et aujourd'hui, c'est trop tard. Il y a bien des occasions définitivement manquées. Les Algériens ont perdu confiance dans la possibilité par la France et pour la France de réaliser l'intégration. Ils n'en veulent plus : ne nous bouchons pas les yeux devant la réalité. Le fait que depuis cinq années ils continuent de se battre pour gagner leur carte d'identité de citoyen algérien est là pour le prouver. Si vous continuez de vouloir réaliser demain cette intégration, tout ce que vous obtiendrez, c'est de prolonger la guerre encore pendant des années et des années, et de rendre la solution finale plus catastrophique pour les Français de la Métropole, les Européens d'Algérie, et les Algériens eux-mêmes.

J'irai plus loin. Les Algériens se battent aujourd'hui au nom des idéaux que nous leur avons nous-mêmes enseignés. Ce n'est pas, ainsi que le laisse entendre une propagande mensongère, parce qu'il y a derrière eux le Caire, la Ligue Arabe, le panislamisme, Moscou ou Mao Tsé Toung, mais c'est d'abord essentiellement parce qu'ils ont fréquenté nos écoles et qu'en bon fils de notre esprit, ils réclament la justice, l'égalité, et la liberté.

Que nous le voulions ou non, nous assistons en ce moment à la naissance d'une nation. Il est vain de nous rebeller contre les faits. L'intelligence politique consiste à en tenir compte et à tirer le meilleur parti des circonstances. Des nations, nous en voyons apparaître chaque année de nouvelles à la surface du globe. La nation algérienne est en train de se faire, à travers la lutte, dans le deuil et le sang. C'est un phénomène irréversible; la promotion sociale, économique, humaine que nous souhaitons tous pour le peuple algérien ne pourra se faire demain qu'à travers la reconnaissance de l'existence d'une nation algérienne. Tout le problème aujourd'hui est de savoir si nous accepterons ce phénomène à temps, autrement dit sommes-nous prêts, nous Français, à aider à l'accouchement de cette nation ? Ou, au contraire, à cause du passé historique, d'une certaine conception disons jacobine et centralisatrice de la République Française, allons-nous faire durer la guerre tellement longtemps que cette nation se fera contre nous, malgré le vœu des dirigeants actuels de la Révolution algérienne ?

Je préférerais pour ma part qu'elle se fit avec nous.

Il est vain d'espérer la moindre construction d'avenir en

Algérie sans la participation de ceux qui, que nous le voulions ou non, constituent le fer de lance du peuple algérien. A savoir les nationalistes F.L.N.-A.L.N. qui traînent derrière eux l'essentiel des énergies du peuple algérien. L'ensemble du peuple algérien est polarisé par la revendication fondamentale de dignité et d'indépendance que traduit à ses yeux le F.L.N.

Alors il peut toujours être intéressant de tirer des plans sur la comète et de participer à des discussions académiques sur la promotion économique des Algériens. Mais nous ne construirons rien sans les nationalistes algériens. Nous nous en sommes rendu compte dans d'autres pays, en Afrique Noire, au Maroc, en Tunisie, à Madagascar.

Tout le problème aujourd'hui est de savoir si nous allons persévérer dans la tragique erreur qui consiste à vouloir écraser d'abord ceux que l'on appelle les ultras du nationalisme et qui seront pourtant demain la classe dirigeante de l'Algérie. Ou si, au contraire, à partir du commode vocable qu'est l'autodétermination, nous allons décidément et de manière définitive, nous orienter vers la négociation, c'est-à-dire vers la paix.

La politique définie le 16 Septembre nous fournit la voie, le moyen pour l'ouverture de ce dialogue. Je comprends mal que certains s'obstinent encore à refuser aujourd'hui cette chance de paix et cela contre le vœu évident de la majorité des Français. Bien entendu, l'autodétermination, je l'entends au sens où les Algériens la définissent, c'est-à-dire avec discussion des garanties. Et non pas telle que de Gaulle l'a définie, lui, les 29 janvier ou 6 mars, en la vidant totalement de son contenu.

YRISSOU. — Voici que l'économiste que je suis est considéré par tel d'entre nous comme une sorte de poète-philosophe, alors que celui qui me confère les privilèges de son état se réserve les attributs du mien. J'accepte ce paradoxe, sous réserve de quelques remarques.

La dignité de l'homme se conquiert avant tout par le respect des dissemblances, a-t-on dit. Je n'en suis nullement convaincu.

Ce n'est pas l'exaltation des différences qui exprime l'unicité du genre humain et qui peut le faire progresser valablement vers son unité. Mais c'est au nom des dissemblances que l'être humain est le plus sûrement écrasé, la femme par exemple, quand l'ordre social fondé sur elles vient aggraver une infériorité naturelle. C'est, au contraire, en faisant appel aux similitudes qu'il est possible d'atteindre, au-delà des valeurs traditionnelles, les valeurs universelles et éternelles. Et puis, regardez le monde tel qu'il évolise sous nos yeux. Il n'y a plus de place pour les pouvoirs faibles et pour les peuples isolés. Les nations d'Europe écartent ce qui pourrait les séparer pour se grouper au nom de ce qui peut les unir. Si l'Algérie, elle, venait à sortir

de l'ensemble français pour entrer dans celui des pays sous-développés, ce ne serait pas un progrès pour l'être humain, ce serait un recul généralisé dans tous les domaines. On nous a dit : « la liberté ne peut être obtenue qu'une fois le mythe de l'indépendance satisfait ». Mais de quelle liberté parle-t-on ? Et l'indépendance pourquoi faire ? Si elle ne doit ouvrir que les chemins des malheurs et de la misère. En tant qu'homme, en tant que citoyen français, je ne puis accepter pour mes semblables, pour nos frères, la perspective d'un monstrueux pari.

Il m'a encore été dit : l'intégration que vous concevez, la France peut-elle la réaliser financièrement et économiquement ? J'accorde que non quand on part d'un postulat erroné; quand on ne songe qu'à multiplier les ouvrages sans créer d'œuvre humaine; quand on installe des techniques d'avant-garde au bénéfice de quelques-uns, sans permettre à la masse de suivre, ni même d'espérer; quand on investit pour offrir un cadeau gratuit aux générations à venir, au lieu de multiplier l'emploi, c'est-à-dire de donner du travail aux générations d'aujourd'hui; quand on continue à construire à grands frais en Kabylie des barrages destinés à recueillir une faible lame d'eau et à la rejeter à la mer, une fois turbinée, sans irriguer un seul hectare; quand on néglige, comme je l'ai déjà dit, de considérer l'être humain comme la première richesse du pays, à partir du moment où il est formé et adapté. J'aurai bien des exemples à vous citer de la course insensée et vaine où peuvent s'épuiser les générosités mal conduites. Je les ai pour ainsi dire vécus et, dans un temps où il n'était pas de mode de le faire, je les ai dénoncés avec force et parfois avec succès. Mais si l'on rejette les erreurs et les contre-sens, si l'on entreprend une action de masse pour réaliser une réforme agraire, pour développer la vulgarisation agricole, pour multiplier les entreprises de transformations utilisant le gaz naturel d'Hassi R'Mel, sur le littoral comme à l'intérieur du pays, alors l'équation économique et financière peut être résolue et l'Algérie peut changer de visage dans le temps d'une génération.

Vient enfin la dernière question : si une telle action est humainement nécessaire et techniquement possible, pourquoi ne pas la poursuivre au-delà de la dissociation politique entre l'Algérie et la France ? Si ce jour de malheur devait arriver, si la violence devait triompher, dans l'explosion de ses complexes qui ne seraient assurément pas du style jupitérien, ce jour-là les querelles ne cesseraient de surgir et de s'aggraver sur l'ampleur du concours financier de la France. Certes, la France est bien le pays du monde qui a fait le plus pour les territoires sous-développés; on peut comparer son action avec celle des Russes ou des Américains. Aucun peuple n'a consenti, au regard de son revenu national, un effort comparable au nôtre. Mais

on ne pourrait tout de même pas continuer à demander au contribuable français un sacrifice du même ordre de grandeur, alors que l'unité nationale serait rompue et alors qu'il existe en métropole même tant de régions qui méritent d'être développées.

L'avenir de l'Algérie n'est pas dans la dissociation politique; il n'est pas davantage dans l'association qui n'en serait que la préface. Il doit être construit par les hommes de notre temps, s'ils s'adaptent aux impératifs de notre siècle ; s'ils comprennent leur devoir à l'égard de tous ces jeunes qui avant 1965 feront irruption dans la vie active; si, pour cette France nouvelle, ils sont résolus, en Algérie, à éviter le gaspillage d'une génération d'hommes.

Mon ambition, c'est d'éviter ce gaspillage; ma conviction, c'est que l'intégration que j'ai définie doit permettre d'y parvenir.

ROSSILLON. — Je voudrais prolonger en quelques mots le raisonnement de M. Yrissou : la petite gauche française fait erreur si elle se figure qu'après qu'on ait satisfait l'aspiration au mythe de l'indépendance, un élan de générosité à l'égard des pays sous-développés, emporterait la métropole. Ce serait, au contraire, une vague de cartérisme qui nous emporterait. Il est fort probable qu'une fois l'indépendance faite, il nous serait très difficile de réaliser en Algérie l'évolution économique et sociale qui s'impose. Je crois également que la sérénité que M. Barrât a notée chez les représentants politiques du F.L.N. est faite pour une bonne part d'ignorance. M. Barrât a dit tout à l'heure : « ces gens-là sont sereins et ils sont sûrs qu'au lendemain de l'indépendance ils pourront résoudre sans grandes difficultés le problème de l'opposition entre les deux communautés ». Je me demande jusqu'à quel point ils connaissent les chiffres. Je me demande jusqu'à quel point la solution de ces antagonismes est à la portée d'un pays sous-développé qui viendra juste de conquérir son indépendance et qui sera pour une bonne part emporté par ses passions. Et je me demande également si les hommes politiques en question ne seront pas rapidement débordés par la surenchère d'une jeunesse dont vous connaissez tous le nombre et l'énergie. Je me demande si cette jeunesse ne sera pas entraînée dans des aventures très fâcheuses à la fois pour l'Algérie et pour la France, du fait d'influences extérieures. Je ne crois pas à l'avenir politique de la minorité bourgeoise et intellectuelle du F.L.N. Je crois, bien au contraire, que dans l'éventualité d'une rupture entre la France et l'Algérie le fossé irait s'approfondissant d'année en année; la solution de l'antagonisme entre les deux communautés serait résolu suivant la pente de la facilité démagogique, par l'exode de la minorité

européenne d'Algérie et par l'alignement sur le plus pauvre et sur le moins instruit.

AMROUCHE. — La grande question que M. Rossillon vient de se poser ainsi que celle que M. Yrissou a posée, ne me sont pas du tout étrangères.

Ce que sera l'Algérie après une révolution qui a détruit toutes ses structures sociologiques, nous n'en savons rien. Que de ces structures détruites puisse surgir un bien ou un mal, je n'en sais rien. Mais c'est un fait, que cette guerre et cette révolution auront broyé l'ancienne Algérie.

Que sera la nouvelle ? Nul ne peut le dire.

On peut redouter, par exemple, les dégagements d'énergie mal dirigés qui résulteront nécessairement de la fin d'une certaine aliénation, que personne ne peut empêcher. Dès à présent, on est obligé de reconnaître une personnalité algérienne. Qu'on le veuille ou non, la reconnaissance de cette personnalité a été imposée par la rupture qu'est la guerre.

Un énorme dégagement d'énergie résultera à la fois de la fin d'une certaine frustration, et de la découverte plus aiguë d'une autre frustration, par la prise de conscience de la misère qui sera encore accentuée certainement après cette guerre.

Qu'il y ait là des dangers ? Mais je n'en doute pas une seconde. Comment conjurer ces dangers ? Avec qui conjurer ces dangers ? Comment canaliser, orienter les énergies d'un peuple qui aura payé d'un prix très élevé son émancipation ? Seul un gouvernement algérien, populaire et national, se montrera à la hauteur des circonstances. L'élan révolutionnaire, populaire et national, est incarné dans le F.L.N. On ne fera rien qui vaille sans lui et contre lui. On ne sauvera pas les Algériens malgré eux.

YRISSOU. — Je finis par une légende. Deux hommes cheminent dans le désert; ils regardent au loin un point qui s'agite. Le premier dit : « C'est un oiseau; » le second : « C'est une chèvre. » A leur approche, l'oiseau s'envole. Le premier s'apprête à triompher, quand le second le devance : « Je te dis que c'est une chèvre, même si elle a des ailes, même si elle vole... »

E.M. — Tout débat comporte sinon une conclusion tout au moins une fin. Nous ne sommes pas de ceux qui fabriquent de fausses synthèses et il est bien évident que nous ne sommes pas tous d'accord. L'important n'est pas là. Il y a de profondes divergences dans les objectifs mais il y a au moins deux points qui nous ont parus communs. Deux points qui ne sont pas de détail et qui valent la peine d'être soulignés.

Le premier c'est que tout le monde ici, a reconnu que le

destin de l'Algérie ne se ferait pas sans une coopération, autour d'une donnée française. Jean Amrouche a parlé de l'indissolubilité de liens entre les deux rives de la Méditerranée, entre le peuple algérien et le peuple français. Ceci est considérable et peut-être en soi seul la base d'une politique.

D'autre part, tout le monde a reconnu que la principale richesse des nations dans le monde contemporain c'était l'homme, la qualité de l'homme. Que la conscience de cette qualité de l'homme soit à base de peur, qu'elle soit à base de calcul, qu'elle soit à base d'estime, l'essentiel en tout cas c'est que nous gardions cet élément comme le plus significatif de ce débat, peut-être même comme conclusion.

*On cite souvent, à propos de l'Algérie, l'exemple libanais. C'est pourquoi il nous a paru particulièrement opportun de publier ces remarques de notre*

### **RAISON ET FRAGILITÉ DE L'ÉQUILIBRE LIBANAIS**

*ami Pierre Corval, qui dirige depuis six mois à Beyrouth les services de la R.T.F.*

La coexistence de plusieurs communautés — chrétienne, musulmane, druze — donne au Liban une place à part dans le Proche et le Moyen-Orient, Il est possible que les Musulmans soient un peu plus nombreux que les Chrétiens, — nul ne lésait. Mais les Chrétiens occupent dans la vie économique, culturelle et politique libanaise une place prépondérante. Musulmans, Druzes et Chrétiens sont arabes. Ils font partie du « monde arabe ». Mais tandis que les Musulmans — sunnites et chiites — tournent leurs regards vers Le Caire et Téhéran — les Chrétiens, catholiques romains, maronites, grecs ou orthodoxes, regardent surtout vers l'Occident. Les Musulmans, les Druzes parlent l'arabe et peu le français; les Chrétiens s'expriment généralement aussi bien en arabe qu'en français. La montagne libanaise et le nord du pays sont en majorité maronites; la côte et le sud<sup>^</sup> sont nettement musulmans. A Beyrouth même, les éléments chrétiens et musulmans répartis en divers quartiers relativement clos, s'équilibrent. Mais Tripoli comme Saïda, les deux villes-lés plus importantes après la capitale, sont nettement musulmanes.

Comment un pays aussi morcelé — on y compte vingt-huit communautés de caractère religieux ou ethnique — parvient-il à exister? C'est là une sorte de mystère difficile à élucider. Une première question se pose : Chrétiens et Musulmans vivent-ils vraiment en bonne intelligence ou cohabitent-ils contraints efforcés à l'intérieur des frontières de l'Etat? Je serais tenté de-

répondre que, surtout depuis la terrible secousse de 1958, ils ont pris le parti de vivre les uns à côté des autres, réalisant une entente de fait, fondée sur l'intérêt immédiat de ne pas troubler l'actuel modus vivendi — faute de remettre le Liban à feu et à sang. Cette entente précaire et sans cesse menacée est d'une nature complexe. Elle n'a pas pour base l'amitié profonde «ou l'estime réciproques, ou même la tolérance lucide. Elle est fondée sur la raison mêlée de crainte et de suspicion mutuelles. Elle n'est pas communion, elle ne tend pas vers une unité véritable. Elle se réalise plus concrètement dans la complexité de la vie économique et sociale que dans le contexte politique et culturel. Au nationalisme musulman tempéré par une passivité spécifiquement libanaise, s'oppose la prééminence des Chrétiens dans les affaires, la politique, l'enseignement. Cet « équilibre » prend parfois des allures de sagesse. Mais il est en réalité si fragile et si superficiel qu'il est à la merci du moindre souffle. Pas un jour qu'on ne le sente.

Ainsi en est-il en ce moment où la querelle du confessionnalisme bat son plein. La vie politique libanaise repose sur l'existence officiellement reconnue des communautés religieuses. Ces communautés sont seules représentées à la Chambre des députés. La nouvelle loi électorale prévoit que l'Assemblée législative comptera 99 membres. La répartition confessionnelle s'établira comme-suit : 30 maronites, 20 sunnites, 18 chiites, 11 grecs orthodoxes, 6 grecs-catholiques, 6 druzes, 4 arméniens-orthodoxes.

1 arménien-catholique, 2 minoritaires, 1 protestant, Beyroath aura seize députés : 5 sunnites, 1 maronite, 1 grec-catholique, 2 grecs-orthodoxes, 1 protestant, 3 arméniens-orthodoxes, 1 arménien catholique, 1 chiite, un minoritaire. On sait, d'autre part, que traditionnellement, le Président de la République libanaise est chrétien et le Président du Conseil, musulman. Cette conception de la République a le mérite de reposer sur des réalités sociologiques et ethniques valant bien les multiples idéologies qui, depuis le xviii<sup>e</sup> siècle ont façonné — mais aussi fractionné — l'Occident. On peut néanmoins se demander si le confessionnalisme — en l'absence de tout fédéralisme institutionnel — n'est pas un grave danger pour le Liban. Politiquement voué au cloisonnement et idéologiquement privé d'une doctrine de l'Etat acceptable par tous les éléments de la population, ce pays ne risque-t-il pas l'éclatement, surtout depuis que les sollicitations divergentes de ses voisins se font plus pressantes? A ces questions, les partis politiques libanais répondent pres-que tous affirmativement. Car il existe au Liban des partis poli-

tiques qui s'efforcent de « penser à l'échelle nationale » et de proposer à tous les Libanais une idéologie commune capable de briser les vieux cadres confessionnels. Une enquête récente, menée avec beaucoup de soin et d'intelligence par Lucien George et Toufic Mokdessi a révélé que pour les animateurs de ces partis, le problème fondamental qui se pose aujourd'hui aux Libanais est celui de la laïcisation de l'Etat et de la mentalité libanaise. C'est ainsi, par exemple, que M. Kamal Joublatt, chef du parti socialiste progressiste, proclame : « A mes hommes — des paysans dans la plupart des cas — j'ai dit : « Le Liban est notre patrie. Faisons en sorte de la rendre meilleure pour y vivre plus heureux. Nous voulons être un élément de regroupement des Libanais, de cohésion, d'unification. » « Pour bâtir une société sur des bases démocratiques où régnent la sécurité sociale, la justice, le bien-être, la paix et la liberté, conformément à la Charte des Nations Unies, dit encore M. Kamal Joublatt, le P.S.P. (1) adopte les principes socialistes internationaux ». Le P.S.P. est résolument a-confessionnel. Les Najjadés — nationalistes arabes — qui se recrutent dans la population musulmane, distinguent « civilisation islamique » et « religion musulmane » et ils ont une conception laïque de l'Etat — ce qui est assez neuf. De même pour le Baas, parti frère du Baas syrien de M. Michel Aflak, qui est résolument laïque et socialiste, en même temps que partisan convaincu de l'édification de la Nation arabe.

Quant aux Phalangistes — les Kataëb — fondés il y a vingt-trois ans par M. Pierre Gemayel — groupant au moins 50.000 membres — leur mot d'ordre est : « Liban d'abord ». Farouchement attachés à l'indépendance libanaise, les Kataëb apparaissent comme les adversaires déterminés de l'arabisme — de la Nation arabe — tout en réprouvant l'isolationisme et le refus de coopération avec les pays voisins. Malgré l'étiquette confessionnelle — chrétienne — qu'on lui colle, ce parti se dit ouvert à tous les Libanais. Ses doctrinaires estiment que la « société libanaise constitue un tout homogène, égalitaire, sans distinction entre hommes et femmes, entre religions, clans ou régions ». Le parti lutte « contre la féodalité, le confessionnalisme et le sectarisme ». Les Kataëb, qui font songer à nos Croix de Feu d'avant-guerre — (M. Pierre Gemayel a de nombreux traits communs avec le colonel de la Rocque) — constituent l'une des principales forces politiquement organisées du pays. Je me suis laissé dire que c'est grâce à eux que le Liban, lors des événe-

(1) Parti Socialiste Progressiste.

ments de 1958, n'avait pas été submergé par la vague nassé-rienne. Leur refus de fonder la vie politique libanaise sur -4e confessionnalisme autorise un espoir sérieux de rénovation des structures du pays.

Le Parti Populaire Syrien, hostile au nationalisme arabe, adversaire de la R.A.U. et partisan du Croissant Fertile, milite lui aussi pour la création d'un Liban « nouveau, évolué, laïc, progressiste, libre de toute hypothèque étrangère. Il préconise la séparation des Eglises et de l'État.

Les traditionnalistes du Bloc National, paternalistes encore que se présentant comme républicains, démocrates et socialistes, n'en sont pas moins théoriquement détachés du confessionnalisme. Le Bloc National — qui, avec ses quatre députés à la Chambre, est le parti libanais le plus largement représenté au Liban — ne prend pas une position très nette à l'égard de la prépondérance des communautés religieuses. Il se rallierait néanmoins à une organisation plus moderne, si quelqu'autre parti prenait l'initiative de la promouvoir et de la faire triompher.

En conclusion de ce bref tour d'horizon, on peut dire que si l'appartenance à une communauté demeure encore un facteur fondamental de la vie politique libanaise, elle n'en est plus le seul facteur. Déjà, les frontières qui séparent les communautés commencent à s'effriter. Au cours des événements de 1958, on a pu voir des Chrétiens se battre contre des Chrétiens, des Druzes contre des Druzes. Des deux côtés de la barricade, des Chiites, des Sunnites, des Arméniens se sont trouvés engagés contre leur corréligionnaires, au nom de leurs idéologies. Les vieux cadres traditionnalistes craquent tandis que naît timidement une gauche démocratique et socialisante et que se forme une authentique personnalité libanaise. Un dialogue s'amorce, des idées nouvelles s'échangent entre Libanais des deux bords. Un tel débat, surtout s'il est conduit par des esprits libres, par des hommes conscients de la nécessité de donner au Liban des structures neuves et originales au sein d'un monde arabe en pleine renaissance, ne saurait être infructueux. Quel en sera le terme? Nul ne saurait le dire.

Pour l'instant, le Proche-Orient étant ce qu'il est, la permanence du débat conditionne la permanence du Liban. Tant que Libanais chrétiens et Libanais musulmans seront animés par la volonté de travailler en commun à la création d'un Liban nouveau, ce pays conservera sa figure originale et peut-être exemplaire. Une dialectique en actes, une féconde symbiose islamo-chrétienne : tel est le destin du Liban.

## LA LIBYE FACE A SA FORTUNE

*<( Etre pauvre empêche de choisir ses ennemis. » (André Malraux.)*

Le 1<sup>er</sup> janvier 1960, les sujets de Sa Majesté Idris I<sup>er</sup> Es Senoussi, Roi du Royaume-Uni de Libye, pouvaient fêter le . huitième anniversaire de l'Indépendance. Au seuil de sa neuvième année d'existence, le destin de la Libye va se trouver complètement bouleversé. Du rang peu enviable de « pays le plus pauvre de la terre », le Royaume sénoussi va passer très rapidement à celui de grand producteur de pétrole, comme le laisse entrevoir une impressionnante série de découvertes. Cette occasion quasi-inespérée d'une nouvelle et véritable indépendance économique autrement impossible, risque de transformer à brève échéance l'équilibre interne précaire et les alliances étrangères de circonstance, qui ont fabriqué cet étrange royaume.

Les points d'interrogation que pose l'avenir libyen sont autant de problèmes pour la France. Par sa présence ou ses liens communautaires en Algérie, au Sahara, au Niger et au Tchad, la République Française est le plus grand voisin de la Libye. Rien de ce qui affecte ce fragile Etat ne peut nous laisser indifférent. En outre, des similitudes de situation peuvent être trouvées entre les anciens colons italiens en Tripolitaine et les Français au Maghreb. Enfin, ce pétrole libyen déjà abondant ne va-t-il pas concurrencer le pétrole saharien français et détériorer la position avantageuse de la France sur le marché, avec les multiples prolongements que cela implique dans la politique méditerranéenne et internationale ?

Par-dessus tout, il se pose la question de savoir si le difficile équilibre libyen sera ou pourra être maintenu.

*La colonisation italienne.*

Les récentes assises du F.L.N. à Tripoli, leur importance comme le secret qui les entourait, ont mis en vedette la capitale libyenne. Du même coup, l'actualité mettait en évidence la position exceptionnelle et symbolique de la Libye : entre la Tunisie et l'Égypte, à mi-chemin du Proche-Orient et du Maghreb arabes, au centre la Méditerranée. Cet immense territoire stratégique, trois fois et demi plus vaste que la France métropolitaine, renferme cependant à peine plus d'un million d'habitants : C'est le plus grand désert « indépendant » du monde.

La faible population sédentaire est concentrée sur la côte, en deux espèces de grandes oasis fertiles, resserrées entre la mer et le désert, en Tripolitaine à l'Ouest et en Cyrénaïque à l'Est. Entre les deux îlots sédentaires, huit cents kilomètres de désert. La troisième province du Royaume-Uni, le Fezzan, cher au cœur des Français Libres, compte à peine cinquante mille habitants pour une superficie plus grande que celle de la France. Près de la moitié de la population est composée de nomades en Cyrénaïque, un tiers en Tripolitaine, un cinquième au Fezzan.

Ce désert quasi-intégral a été l'objet pendant quarante ans d'une colonisation italienne acharnée et qui a porté des fruits. L'apparence d'unité de la Libye actuelle doit beaucoup à la conquête italienne de 1911, en Tripolitaine et en Cyrénaïque, complétée en profondeur jusqu'au Fezzan en 1930 par les armées fascistes. La colonisation italienne a connu au moins deux grandes phases : dans une première période, une colonisation capitaliste s'est taillé de vastes domaines. A partir du fascisme, c'est une colonisation « populaire » et démographique, organisée et planifiée par l'Etat, qui a pris la relève. On peut voir les vestiges de l'une et l'autre de ces « phases », dans les grands domaines qui subsistent aux alentours de Tripoli et dans les fermettes des offices de colonisation, inexplicablement abandonnées.

L'une et l'autre des initiatives italiennes ont arraché aux sables dévorants et à l'érosion des milliers d'hectares, mis en culture. Mais cet effort a été bien compromis par le retrait ou l'éviction d'une grande partie des anciens colons. Cependant, à la suite de l'accord de Derna du 23 Janvier 1956, un certain nombre de colons italiens ont obtenu de conserver leurs terres ; ils constituent sans doute possible un élément fondamental de l'économie libyenne, produisant en particulier la presque totalité

des exportations. Leur nombre total, familles comprises, ne doit guère dépasser 10.000. Ils sont tous en Tripolitaine, dans les environs immédiats de Tripoli.

Il reste également en Tripolitaine, et plus particulièrement à Tripoli, 25 à 30.000 Italiens citadins; ils sont commerçants, artisans, ouvriers et petits employés et quelques-uns occupent des professions libérales. En Cyrénaïque par contre, la loi leur interdit toute propriété mobilière et la colonisation a entièrement disparu; il ne reste guère plus d'une centaine d'Italiens à Benghazi.

L'influence culturelle et linguistique italienne est demeurée grande. Beaucoup de hauts-fonctionnaires, voire de ministres d'aujourd'hui, sont d'anciens commis de l'administration coloniale. Inversement, de nombreux employés italiens se retrouvent dans l'administration provinciale de Tripolitaine. La langue italienne s'est imposée comme la seconde langue de la Libye, ne serait-ce que par l'importance économique vitale du commerce italien, des techniciens de toutes disciplines et des agriculteurs qui forment, ensemble, une part dynamique de la vie du pays.

Malgré des problèmes de cohabitation difficiles, les Italiens constituent l'armature d'un Etat qui sans eux serait presque entièrement dépourvu de cadres. Mais l'avenir est plein d'inconnu et d'appréhension. Ils sont souvent en butte aux attaques maladroites d'une presse partisane. Chaque année, quelques centaines de familles demandent leur rapatriement. Les autres patientent, la plupart parce qu'ils ne sauraient quoi faire ni où aller. Ils éprouvent la pénible sensation de se mouvoir en terrain politiquement, économiquement et juridiquement instable.

A un ingénieur italien qui m'exposait les doléances et les difficultés de ses compatriotes, j'ai demandé : « Alors, quelle est la solution? Que comptez-vous faire? » Il m'a répondu : « Il n'y a rien à faire, qu'à partir, tôt ou tard. » Cette opinion pessimiste exprime une juste rancœur. Le « Quatrième Rivage » — comme l'avait surnommé les Fascistes — est devenu inhospitalier. Mais quand j'ai voulu évoquer ce problème avec le Gouverneur de Tripolitaine, cet homme par ailleurs fort courtois s'est presque fâché. Il m'a rétorqué sèchement : « Nous avons ici différentes communautés étrangères, italienne, grecque, maltaise, britannique, juive et des autres pays arabes. Toutes ces communautés sont traitées sur un pied d'égalité. »

*L'aide étrangère et la xénophobie.*

«  
L'attitude envers les Italiens n'est peut-être plus que le reflet d'une xénophobie beaucoup plus générale et qui n'avait jusqu'à présent pas d'autre exutoire pour s'exprimer. Mais depuis quelque temps, depuis que les perspectives d'indépendance réelle se précisent, les nouveaux protecteurs de la Libye, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis reçoivent leur part d'invectives et d'attaques.

Depuis l'indépendance, le Royaume-Uni de Libye vit de la charité des grandes puissances. Grande-Bretagne et Etats-Unis en Tripolitaine et Cyrénaïque, France au Fezzan, ont versé au Trésor libyen une aide indispensable. Depuis l'accord du 10<sup>e</sup> août 1955, la France n'apporte plus qu'une assistance médicale et technique en hommes et en matériel.

Grâce à l'attribution de subsides importants, les Anglo-Américains font vivre le pays et y maintiennent un protectorat discret, indirect mais efficace. Lorsque\*la révolution du 14, juillet éclata à Bagdad, le Roi Idris a fait appel à ses amis anglais dont les troupes ont, en quarante huit heures, réoccupé leurs anciens camps de Cyrénaïque. Les avions à réaction américains, sillonnent sans relâche le ciel serein de Tripolitaine, et leurs traînées blanches sont autant « d'aides-mémoire ».

Par un traité du 7 décembre 1953, la Grande-Bretagne s'est engagée pour vingt ans à verser à la Libye une subvention annuelle de 3.750.000 livres sterling. En échange elle y maintient des bases militaires et aériennes (dont l'utilité est très controversée en Angleterre) et surtout s'est arrogé un contrôle presque absolu sur les finances du royaume.

Les Etats-Unis, en vertu d'un traité du 9 septembre, 1954, versent annuellement à la Libye la somme de 10 millions de dollars (dont 4 millions pour la location de l'énorme base aérienne de Wheelus Field). Ils accordent en outre une aide au-titre du Point IV (très discutée) et financent des organismes communs de développement. Enfin, ils offrent chaque année plusieurs dizaines de milliers de tonnes de blé et de l'armement désuet. De source américaine, on a estimé à 25 millions de dollars le montant total de l'aide américaine à la Libye en 1958.

L'examen du dernier budget (avril 1959/mars 1960) montre que plus de 58 % du budget fédéral ordinaire est alimenté par l'aide étrangère. Les budgets provinciaux à leur tour (alimentés en grande partie par les subventions fédérales) ne peuvent s'équi-

librer sans l'argent étranger. Ceci ne tient pas compte des aides complémentaires ou de l'assistance technique.

Dans ces conditions, on comprend la relative docilité libyenne dans un monde arabo-africain en effervescence. Mais l'on ne peut s'empêcher de penser également que toute la politique d'influence achetée va se trouver remise en question. Se sentant économiquement indépendante et financièrement viable, la Libye pétrolière se montre plus rétive. Le pétrole trouvé en abondance a libéré une xénophobie latente et mal contenue. Parallèlement, l'équilibre interne entre trois provinces condamnées à l'union, mais qui ne s'aiment guère, se trouve menacé et ébranlé à son tour les fondements trop minces de la récente monarchie sénéoussi.

Avant même de couler, le pétrole libyen a perturbé la vie et l'économie du royaume, sans même parler du jugement de ses habitants. Les millions de dollars déversés depuis deux ans dans ce pauvre pays par les compagnies de recherche ont fait brusquement monter le coût de la vie et apparaître une menace d'inflation.

Quinze compagnies pétrolières internationales ont obtenu des concessions pétrolières en Libye, les premières en décembre 1955, la dernière à ce jour en décembre 1959. Ce sont les « Grands » du pétrole mondial : Standard Oil of New-Jersey (Esso), Caltex, Gulf Oil Corporation, Socony Mobil Oil, Royal Dutch-Shell, British Petroleum et la Compagnie Française des Pétroles. Puis la Standard of Indiana par sa filiale Panamerican. le groupe Conorada (Amerada, Continental et Ohio) opérant sous le nom d'Oasis Oil, et deux « indépendants » américains de moindre taille. Enfin, parmi les derniers venus figurent deux compagnies allemandes d'une certaine stature, Deutsche Erdol et Elwerath, et la célèbre E.N.I. d'Enrico Mattéi, par sa filiale CORI.

Les premiers forages ont démarré en novembre 1957, après que les beaux résultats obtenus au Sahara français aient confirmé l'intérêt pétrolier du bassin saharien. Des indices furent obtenus très rapidement; mais la première découverte commerciale eut lieu en Tripolitaine en juillet 1958, suivie d'une nouvelle trouvaille en octobre.

1959 a été la grande année : tour à tour, Shell a trouvé du pétrole en mars, Gulf Oil et Esso en avril, Libyan American en juin puis en octobre, Caltex en juillet, et Mobil Oil en octobre. Tout au long de l'année, des forages d'extension se poursuivaient

et confirmaient en novembre et décembre l'intérêt des premières découvertes. D'autres indices non commerciaux étaient acquis.

En résumé, sept compagnies ont obtenu en deux années seulement de forages dix découvertes positives différentes étalées sur plus de huit cent kilomètres. Ces découvertes sont très inégales ; mais une seule, la principale d'entre elles, celle de Zelten par l'Esso-Libya, a suffi à transformer la misérable Libye en El Dorado de l'or noir. Un puits fabuleux de 17.500 barils par jour, suivi d'un autre de 15.000 barils, ont imprimé indélébilement le nom de Zelten au palmarès de la recherche pétrolière mondiale. Un pareil champ pourrait fournir dans un an autant de pétrole que tous les gisements du Sahara français en 1965, à un coût beaucoup plus réduit.

Zelten ne se trouve qu'à 160 kilomètres de la mer et les tubes pour la construction d'une canalisation de 30 pouces sont déjà commandés en Angleterre, et devront être livrés en totalité en septembre 1960. Son débouché se trouve en amont de Suez, et par rapport à l'Europe, presque aussi proche que le port algérien de Bougie. Début 1961, le pétrole libyen pourrait arriver dans les ports européens. Le président de la Standard Oil of New Jersey fera le meilleur usage possible de la souplesse supplémentaire que va lui offrir Zelten dans le choix de ses sources de ravitaillement.

Les bouleversements sociaux et économiques qui suivront l'exploitation du pétrole en Libye ne sont pas seuls à préoccuper les observateurs occidentaux. Un double problème politique se pose déjà : Sur le plan international, la tentation libyenne de modifier ses alliances s'accompagne d'une politique plus franchement panarabe. Sur le plan intérieur, la solidité de la monarchie est mise en doute et comme elle constitue l'unique, lien — artificiel — entre les trois provinces fédérées, l'avenir même du pays pose une énigme.

On peut espérer cependant que le renforcement économique de la Libye par l'exploitation du pétrole et l'enrichissement général qui doit s'ensuivre, atténuera les forces centrifuges en créant pour les trois provinces un réel intérêt commun. Par la même occasion, la richesse nouvelle peut écarter la tentation de l'Orient et du panarabisme et peut-être raffermir une monarchie sans racines.

Tout n'est que conjectures. Certains observateurs, améri-

cains surtout, expriment la crainte de voir la Libye s'écarter rapidement de ses alliances traditionnelles au fur et à mesure de son accession à l'indépendance économique. Le statut de la base américaine de Wheelus Field serait évidemment remis en question. Déjà, la présence des Américains de Wheelus Field est devenue impopulaire. La presse et les associations politiques et syndicales attaquent ouvertement les Américains et réclament leur départ. La promesse d'évacuation des bases américaines obtenue par le roi Mohamed V au Maroc a eu un grand retentissement à Tripoli. Déjà, les négociations américano-libyennes traînent depuis plus d'un an pour l'augmentation du loyer de la base. Le temps passant, les Libyens se font de plus en plus « durs », et commencent à flirter avec les Soviétiques auxquels ils viennent de confier la construction de deux hôpitaux.

Les Britanniques pour leur part, qui ont vu se fermer devant eux depuis dix ans tous les pays du Proche-Orient, cherchent à manœuvrer, sans se faire trop d'illusions semble-t-il. Ils portent la principale responsabilité de la formation de ce pays artificiel, créé pour leur ami Mohamed Idris Es-Senoussi, comme la Trans-Jordanie avait été détachée de la Palestine pour offrir un trône à l'Emir Abdallah. Ils ont — comme en Jordanie — parsemé le pays de bases militaires et aériennes; ils alimentent les caisses et contrôlent les finances. Mais ils se font aussi discrets, aussi petits que possible. La Libye est certainement le dernier pays — le dernier — où des officiers britanniques peuvent encore prétendre ajouter foi aux élucubrations de Lawrence. Les plus lucides d'entre eux savent qu'ils n'en ont plus pour longtemps.

Il importe d'abord de demeurer présent. L'éventualité d'une partition ou d'un éclatement de la Libye n'est écartée par aucun observateur sérieux. La certitude que le problème intérieur finira par se poser et que l'arbitrage des grandes puissances sera décisif, est certainement à l'origine de la volonté de présence anglaise. Londres protégeant traditionnellement la famille Sé-noussi pourrait favoriser la renaissance d'un émirat indépendant de Cyrénaïque — devenant un royaume de Cyrénaïque — au cas où la turbulente Tripolitaine se transformerait en République et voudrait annexer la province voisine.

Le problème politique décisif qui se pose aujourd'hui est celui de l'existence de la monarchie; il pose celui de l'existence

même de la Libye. On s'accorde pour reconnaître que le royaume <( uni » n'est fondé sur d'autres liens que la personne royale. Le Malik Moamed Idris Es-Senoussi est maintenant un vieillard maladif de plus de soixante-dix ans. Certes, il peut vivre encore dix ou quinze ou vingt ans. Mais sa succession est déjà ouverte et l'on ne voit pas de successeur capable de conserver le trône.

Le roi n'a pas de successeur mâle en ligne directe. Le prince héritier désigné, un neveu de sa femme, n'est même pas impopulaire : on l'ignore. Personne ne le prend au sérieux et même les Britanniques doutent de pouvoir jamais l'imposer. Plusieurs autres princes capables sont aujourd'hui déchus de leurs droits, emprisonnés, ou exilés, à la suite d'un attentat commis - contre un ami et conseiller du Roi en 1955. Reste Abdallah Abed Es Senoussi, qu'on appelle le Prince Noir.

Le Prince Noir s'est lancé frénétiquement dans les affaires -et gagne énormément d'argent. En cas de disparition du Roi, il pourrait s'opposer par la force à la prise du pouvoir par un prince de la branche rivale de la famille, les descendants d'Ah-med Ech-Cherif. Mais il ne semble pas lui-même intéressé à le saisir du pouvoir politique. Il se contente d'être la puissance économique numéro un de la Libye. Le boom pétrolier lui apporte chaque jour de nouvelles affaires.

Peut-on alors envisager la création d'une République? Celle-ci semblerait devoir rester limitée à la Tripolitaine, plus évoluée, citadine et pro-égyptienne. Un gouvernement républicain clandestin y existe déjà. Mais cette solution ne conviendrait ni aux Cyrénéens ni aux Fezzanais. Les premiers, dont 80 %\*sont membres de la confrérie sénoussie, sont attachés à l'émir héréditaire, autant qu'ils redoutent le voisin égyptien et les ambitions tripolitaines. Les Fezzanais se souviennent encore avec terreur de la domination de leurs voisins du nord et sont tentés de chercher ailleurs des garanties de survie indépendante.

Cet avenir politique incertain suscite l'attention et l'inquiétude des grandes puissances protectrices et des voisins de la Libye. Etats-Unis et Grande-Bretagne sont dans la place, avec des bases importantes et des intérêts pétroliers considérables : mais leurs moyens d'action paraissent faibles. L'Egypte, à l'Est, accorde une attention toute spéciale à ce vaste pays aux structures si fragiles. Ce n'est pas un secret qu'un vieux plan britan-

nique avait envisagé de lui inclure la Cyrénaïque... au temps où les Anglais étaient les maîtres au Caire. Aujourd'hui cette riche province pétrolière intéresse encore davantage les panarabes nassériens qui en feraient volontiers la troisième province de la République Arabe Unie. Pour le moment, le nassérisme subit un net ralentissement, mais c'est là un phénomène général dans le monde arabe depuis la rivalité ouverte entre Kassem et Nasser.

L'autre grand voisin de la Libye, à l'Ouest et au Sud, se trouve être la Communauté française. Un certain nombre de problèmes ardu posés par ce voisinage ont été résolus dans une atmosphère de confiance. Les relations demeurent correctes et suivies. Elles sont régies par le traité d'amitié et de bon voisinage entre la République Française et le Royaume Uni de Libye du 10-août 1955. L'accord pose les conditions d'une coopération totale dans ces zones désertiques et réserve à la France, pour ses communications africaines, le droit d'utilisation de certaines pistes et de certains aérodromes pendant vingt ans. La Libye a jusqu'à présent scrupuleusement honoré ses engagements et fait preuve dans le problème algérien d'une louable pondération.

Les années qui viennent contiennent des promesses de troubles sérieux pour notre voisin, la Libye. Le pays le plus pauvre du monde vit une période transitoire avant de devenir un riche pays pétrolier. Et cet or entrevu lui monte à la tête. Demain, la Libye peut avoir l'un des plus hauts revenus du monde. Et après-demain?

Beaucoup va dépendre de la sagesse et de la modération des gouvernants. Tout, en fait, se résume à savoir de quelle manière va être utilisé et réparti le pactole pétrolier.

L'or noir ne réglera pourtant pas automatiquement les problèmes politiques de la succession, de l'union... ou de la désunion des trois provinces, et des relations avec l'Orient et l'Occident, avec le Pan-Arabisme nassérien et avec le Maghreb bourgeois.

Pour tout le Maghreb, et pour le monde arabe comme pour la France méditerranéenne, l'avenir de la Libye est lourd d'angoissantes questions.

## LA SICILE, DU « GUÉPARD » A; DOLCI

*Préparant pour les Editions du Seuil un livre sur l'Italie, Robert Juffé a été amené, ces dernières années, à faire plusieurs voyages en Sicile, où il a pu étudier les réalités économique-sociales de cette île, le mode de vie de ses habitants. Il nous livre ici une partie de ses observations et de ses conclusions.*

On peut considérer la Sicile de plusieurs points de vue. Les prospectus touristiques nous montrent une île radieuse, ensoleillée, parsemée d'orangers, d'hôtels de luxe et de visiteurs de toutes nationalités. Ils mettent aussi en relief les richesses archéologiques de ce pays, les mosaïques de Monreale, les temples d'Agrigente, la cathédrale de Cefalù.

Les monographies d'un Danilo Dolci (1) nous font toucher du doigt une misère sans nom et un désespoir sans issue.

La *mafia* (2) et ses exploits, la vendetta familiale, le néo-réalisme ou le vérisme en littérature, — fournissent de la matière à des reportages pittoresques.

L'histoire et les légendes confèrent à tous ces éléments " un dénominateur commun.

La vie politique sicilienne est devenue, depuis quelque temps, le thermomètre de celle de l'Italie tout entière. A chaque crise politique de la région sicilienne, les yeux de l'Europe sont braqués sur cette île que, contrairement à une terminologie courante, je serais tenté d'appeler une *région non-développée*.

(1) *Banditi a. Partitico, Inchiasta a Palermo*, etc., publiées chez Laterza, à Bari.

(2) S'écrit avec un seul / en italien; il n'y a aucune raison de l'écrire avec deux / en français. Voir plus loin, un essai d'explication du phénomène appelé *mafia*.

Tous ces aspects constituent des fragments, indissolublement liés, de la réalité sicilienne.

Le prince Giuseppe Tomasi di Lampedusa, mort il y a quelques années, a laissé un roman dont la juste renommée ne cesse de croître : *Il Gattopardo* (Le Guépard) (1). C'est un peu, transposé en Sicile, l'Otage de Claudel : Un monde meurt, la société moderne commence à surgir. L'ennui, c'est qu'en Sicile le monde moderne n'a pas poussé des racines profondes. Il y a cent ans, le chancelant Royaume des Deux-Siciles, dont la capitale fut Naples, mais au sein duquel Palerme jouait un rôle considérable, était absorbé dans l'Italie unifiée par le Piémont. Les conséquences immédiates de cette opération politique (et militaire) nécessaire furent désastreuses pour le Sud, et pour la Sicile en particulier. Lorsqu'une économie agricole et hautement protectionniste se trouve soudain à l'intérieur d'un Etat en plein développement industriel et à fort essor démographique, la transition ne peut se faire sans douleur.

Au moins eût-on pu, par une intervention énergique de l'Etat, essayer d'intégrer la Sicile — socialement et économiquement — à l'Etat italien. Mais c'était l'époque du libéralisme triomphant. Les dirigeants italiens pensaient que les choses s'arrangeraient d'elles-mêmes. Le résultat fut désolant. L'extension, à la Sicile, de la législation piémontaise eut pour conséquence de consolider les plaies du pays : pas d'instruction, banditisme par nécessité et par misère, sous-administration, système agraire féodal (et même pré-féodal), « clientélisme », etc.

Le héros du « Guépard », le prince Salina, voit bien toutes les imperfections de la « Sicile de papa » : il n'a pas envie d'y remédier. Les Bourbons vont disparaître? Il les abandonne, non sans regretter les fastes de la cour de Naples et de Caserte. La Sicile perd son autonomie, toute relative d'ailleurs ? Il s'en console. On prendra à l'Eglise une grande partie de ses biens, dans un pays où près de 28 % des habitants étaient prêtres, religieux et religieuses? Il s'en moque. Il voit déjà que les structures sociales subiront un déplacement, non une transformation. Il y aura moins de princes, moins d'aristocrates, certes. Il y aura davantage de riches bourgeois, propriétaires fonciers, hauts fonctionnaires. Quant à l'Eglise, elle se tirera fort bien d'affaire, moyennant quelques adaptations.

C'est bien ainsi que les choses se sont passées. Certes, la

(1) Publié en France, simultanément, par les *Editions du Seuil* et par le *Club des Editeurs*, Paris, 1959.

Sicile s'est modernisée — à la surface. Les hôtels de luxe, à Taormine, à Palerme, à Syracuse, à Agrigente, accueillent une clientèle internationale et lui offrent le confort et les distractions les plus raffinés. Des trains rapides et des autocars sillonnent l'île dans tous les sens. L'aéroport de Catane est doté d'installations perfectionnées. Des conférences et congrès internationaux se tiennent à Palerme ou à Messine. Les *notables* régionaux mènent une vie qui ne se distingue guère de celle des habitants de Bruxelles ou de Paris. Mais... *Mais...*

D'une certaine manière, la Sicile se trouve dans l'état d'un pays colonisé. Si les *maîtres* (qui sont, du reste, des indigènes) mènent une vie à l'occidentale, les travailleurs et les paysans vivent encore dans un monde d'il y a mille ou deux mille ans. Sur les routes asphaltées qui conduisent de Caltanissetta à Ragusa ou de Palerme à Trapani, dès quatre heures du matin, une longue file de charrettes, de mulets, d'ânes et de chevaux (de bicyclettes, quelquefois) transporte les travailleurs agricoles, propriétaires ou salariés, vers les champs à cultiver. Le paysage est rocailleux, sec, poussiéreux; point de petites agglomérations; les bourgs ruraux sont éloignés, l'un de l'autre, de quinze, vingt ou cinquante kilomètres. Peu ou point de fermes habitées. Les ânes et les chevaux sont bien nourris; les hommes le sont beaucoup moins. C'est qu'il en coûte cher de remplacer une bête de trait, alors que la démographie galopante fournit de la main-d'œuvre en abondance. On interroge ces hommes sur leurs perspectives d'avenir; ils n'en voient pas. Ils sont apathiques; leur regard reflète la résignation, quand ce n'est pas du désespoir. Ils rentrent chez eux quand la nuit est déjà fort avancée. Un plat de pâtes, quelques heures de sommeil, et l'éternelle caravane se remet en mouvement.

En juillet 1958 une commission d'études italo-suédoise, constituée sur l'initiative de Danilo Dolci, a effectué une enquête extrêmement détaillée dans la commune de Roccamena, dans l'Ouest de l'île, à environ soixante kilomètres de Palerme. Les résultats de cette enquête ont été publiés dans la revue florentine *Il Ponte* (mai 1959, p. 695 ss.). J'en extrais un certain nombre de données qui reflètent assez bien l'ensemble de la situation sicilienne. En juin 1957, Roccamena compte environ 3.700 habitants. La plupart des maisons sont délabrées. Trente-sept familles font la cuisine dans leur unique chambre d'habitation. Quarante et une familles ne disposent pas de W.C.; vingt familles n'ont pas d'eau courante. Les auteurs de l'enquête ajoutent que

l'état hygiénique des logements est déplorable et « souvent immoral », ce qui signifie, pudiquement, que l'inceste y fleurit sous toutes ses formes. La pauvreté est telle que les habitants de cette ville achètent moins de vingt journaux quotidiens par jour. La scolarisation est extrêmement faible. (Lorsque l'observateur étranger étudie les résultats électoraux en Sicile, il ne doit pas oublier qu'aucune véritable conscience politique n'a pu se former dans de telles conditions.)

En Sicile, les tentatives de réforme agraire se sont heurtées à des résistances pratiquement insurmontables de la part des grands propriétaires et de leur *clientèle*. Il ne manque pas de bons esprits *libéraux* pour rejeter toute idée de réforme agraire comme attentatoire aux droits acquis et comme frayant le chemin au bolchevisme. Du reste, ajoutent-ils, la réforme agraire ne s'impose pas; elle n'arrangerait rien. L'enquête menée à Roccamena est édifiante à cet égard.

Sur 1.205 propriétaires fonciers, 15 possèdent, ensemble, 1.640 hectares de terre. Autrement dit, 1,25 % de propriétaires possèdent 55 % des terres arables. Les 15 propriétaires privilégiés ont des terres dont la superficie va de 50 à 500 hectares. Quant à la petite propriété, elle est extrêmement morcelée: il n'est pas rare de voir un petit cultivateur avoir 3 ou 4 lopins de terre situés à des endroits différents, ce qui explique les grandes pertes de temps en déplacements, et, en fin de compte, le faible rendement de l'agriculture. Roccamena compte aussi un certain nombre d'ouvriers agricoles, chômeurs pendant une bonne moitié de l'année, trois fonctionnaires, quatre artisans, etc...

Sur 70 familles interrogées par les enquêteurs, 14 ont déclaré n'absorber qu'un seul repas par jour; 27 familles consommaient 2 repas par jour. Encore faut-il préciser qu'il s'agit de repas très frugaux: ainsi, 19 familles ont déclaré ne manger que du pain pour le petit déjeuner. On ne mange de la viande qu'à des occasions solennelles, baptême, mariage, funérailles, etc...

Naturellement, on peut imaginer un certain nombre de remèdes à cette situation. Il est évident que si les paysans et les ouvriers agricoles constituaient des coopératives solides, ils pourraient abandonner le transport individuel à dos de mulet au profit du transport collectif en camionnette. Ils y gagneraient du temps et de l'argent; en outre, ils pourraient reconverter une partie des terres arables et produire moins de céréales fourragères. Ceci nécessiterait d'abord un remembrement des propriétés morcelées, et, ensuite, une intervention énergique des pouvoirs publics — un certain dirigisme, dirons-nous — faute d'ini-

tiative individuelle dont la population semble encore incapable. JVtais, aux yeux de la plupart des dirigeants locaux et régionaux, toute intervention de ce genre semble devoir conduire directement au *collectivisme* abhorré, avant de faire sombrer le pays dans le gouffre du socialisme ou du communisme. Il existe bien un Office pour la Réforme Agraire en Sicile (ERAS) ; mais cet organisme ne semble pas se distinguer par son dynamisme et la hardiesse de ses conceptions. Il est admis que l'on devrait favoriser l'installation des agriculteurs sur leurs terres, et que l'on devrait, en tout cas, organiser un service de « ramassage » pour le transport des cultivateurs sur leurs terres. Les enquêteurs italo-suédois observent qu'à Roccamena rien n'a été fait dans ce sens. (L'ERAS a bien construit un village moderne à proximité de Roccamena; mais ce village reste presque inhabité parce qu'on a oublié de le raccorder au réseau d'électricité et à celui de la distribution d'eau).

Dans la sobriété de son rapport, la commission italo-suédoise n'accuse personne et laisse au lecteur le soin de tirer les conclusions de ses investigations. Mais elle rapporte entre guillemets, une remarque qui a dû être faite devant elle : « Aux élections communales, la gauche a remporté la victoire de justesse; nous avons un maire socialiste. Le Parti Communiste Italien (P.C.I.) et le Parti Socialiste (P.S.I.) ont obtenu ensemble 824 voix; la Démocratie Chrétienne (D.C.) et les Partis de Droite en ont eu :820; il y a eu 50 bulletins blancs et 60 bulletins nuls. Ce résultat n'a pu être atteint que parce que les bandits de la *mafia* n'ont pu intervenir activement dans la campagne électorale. Pour les élections du 27 mai 1956, la D.C. avait distribué 375 colis de vivres... »

A l'époque du *Guépard* il n'y avait pas de suffrage universel; aujourd'hui le grand parti catholique et ses alliés cherchent à recueillir la succession des princes d'antan. Les méthodes n'ont guère changé. C'est du paternalisme grandiloquent et méprisant.

L'agriculture constituant encore la plus grande partie du -revenu *pro capiet* des Siciliens, il est clair que planification et modernisation sont, dans ce domaine, indispensables à tout développement économique et social de l'île. « Il faut vaincre la méfiance des paysans et les mettre en contact avec le progrès ; il faut combattre toutes les formes d'ignorance » écrit Danilo Dolci. Et les enquêteurs italo-suédois ajoutent qu'il faut faire sentir aux hommes de Sicile qu'ils ne sont pas seuls, que leur situation n'est pas irrémédiable, que leurs échecs ne sont pas inévitables, bien que l'histoire semble démontrer le contraire.

*L'industrialisation: mythes et réalités.*

Depuis cent ans, la Sicile fait partie de l'ensemble italien. Brescia produit de l'outillage industriel, Turin des automobiles, Florence des instruments de précision et des foreuses pour l'industrie pétrolière, Gênes a des chantiers navals... La Sicile a des mines de soufre, démodées et d'un rendement faible, souvent marginal. Quelques usines de pâtes, quelques fabriques de briques, de nombreuses petites entreprises industrielles... La Sicile n'a pas ce qu'on est convenu d'appeler une *infrastructure industrielle*. Or, tous ceux qui ont étudié le problème sont d'accord pour dire que seule l'industrialisation de l'île peut modifier radicalement les conditions de vie ; cette industrialisation doit, cependant, aller de pair avec une amélioration considérable de l'exploitation agricole ; autrement, les produits industriels ne trouveraient pas suffisamment d'acheteurs.

On a créé des organismes qui doivent contribuer à l'industrialisation de la Sicile. On a conçu une sorte de plan quinquennal qui n'a reçu que très partiellement un commencement d'exécution. L'assemblée régionale sicilienne (la Sicile est une région autonome au sein de la République Italienne) a voté, le 31 juillet 1957, une loi « pour l'industrialisation de la Sicile ». On a accordé des privilèges et des exemptions fiscales aux industries du Nord (et aux capitaux du Nord) qui créeraient des usines en Sicile. En fait, les usines construites par les industriels du Nord n'ont procuré du travail qu'à quelques milliers d'ouvriers.

Entre temps, la situation agricole se dégradant, on a assisté à un véritable exode des campagnes ; le chômage — total ou partiel — est en augmentation constante. Actuellement, les bureaux de chômage de Sicile enregistrent plus de 200.000 chômeurs totaux, ceci malgré l'émigration de très nombreux Siciliens vers le Nord de l'Italie ou vers d'autres pays européens, voire vers les Etats-Unis, le Canada, l'Amérique du Sud. Les chômeurs totaux constituent 14 % de la *population active* de l'île. Il faut y ajouter les nombreux « braccianti » (salariés agricoles) qui ne travaillent que pendant 90-150 jours par an. Il est peu probable que les palliatifs dont on a usé jusqu'à présent parviennent à diminuer le chômage en Sicile.

Ceux qui ont des capitaux ne sont pas pressés de les investir dans de grands ensembles industriels siciliens. A partir d'un certain seuil, l'initiative privée refuse de s'engager dans des réalisations qui ne peuvent être rentables qu'après des dizaines

d'années, et dont certaines ne seront jamais *rentables* dans le sens capitaliste du mot. ^Compte tenu de la répartition actuelle des forces politiques en Italie, une intervention énergique et *massive* de l'Etat soulèverait une tempête de protestations de la part des défenseurs de l'initiative privée, qui disposent pratiquement de toute la presse de la péninsule. En Italie, les mots ont une résonance infiniment plus grande que partout ailleurs. Feu don Luigi Sturzo avait passé les dix dernières années de sa vie à dénoncer les méfaits du « *statalismo* » (étatisme), sans rien proposer qui pût remplacer l'intervention sélective de l'Etat dans l'économie nationale.

En Sicile, la réforme agraire a été conduite avec mollesse; l'industrialisation n'a pu se faire à un rythme satisfaisant et suffisant, parce qu'elle eût exigé une transformation radicale des structures sociales et économiques.

On a cru que le tourisme guérirait tous les maux de la Sicile. Depuis la fin de la dernière guerre, on a fait un effort remarquable pour favoriser l'épanouissement du tourisme (italien et étranger) en Sicile. On a construit des hôtels, on a installé des pompes d'essence, on a *aménagé* les sites historiques et artistiques. Des millions d'Américains, de Français, d'Anglais, d'Allemands, de Scandinaves ont visité la Sicile. Ils ne l'ont pas enrichie, s'ils l'ont un peu privée de sa poésie primitive.

Le tourisme n'est pas un stimulant pour le développement d'un pays. Les touristes étrangers rapportent de l'argent à quelques agences de voyages, à quelques entreprises de transport par autocars, à quelques trusts nationaux ou internationaux qui possèdent des chaînes d'hôtels confortables. Les devises que les touristes apportent en Sicile sont dépensées pour l'achat de services ou de marchandises *importés*, en grande partie, du continent. Si l'on se livrait à des calculs précis, on établirait sans peine que l'industrie touristique sicilienne, apparemment immense, ne donne du travail qu'à quelques milliers de personnes; ce travail est d'ailleurs relativement improductif: un cirneur de chaussures pourrait cirer des millions de chaussures étrangères, il ne contribuerait pas le moins du monde à la construction d'une infrastructure industrielle. Le tourisme peut *aider* à équilibrer la balance de paiements d'un pays; il ne peut en chasser ni la misère ni le chômage.

L'Etat qui compte sur le tourisme pour faire vivre ses citoyens est un Etat parasite ; il est à la merci des moindres variations de conjoncture; il prend le chemin du moindre effort. Il importe de mettre en garde les jeunes Etats indépendants du

bassin méditerranéen contre l'illusion qui veut voir dans le tourisme une panacée. L'exemple de la Sicile est concluant à cet égard. La plus grande partie du pays n'a profité d'aucune manière de l'affluence des touristes étrangers. Il suffit, pour s'en convaincre, de visiter Licata (entre Gela et Agrigente ou les localités de la province de Trapani, à l'écart du courant touristique.

Bien entendu, à ces remarques quelque peu pessimistes sur l'évolution de la Sicile, on peut opposer des arguments en sens contraire. Ainsi, avant la dernière guerre, l'Etat italien ne consacrait à la Sicile que 2 % de ses revenus; aujourd'hui, on peut considérer que ce pourcentage a plus que triplé. En 1939, la Sicile avait moins d'un lit d'hôpital par mille habitants; aujourd'hui, elle en a près de 2,5 par 1.000 habitants. On a également essayé de remédier à la *sous-administration*. Un écrivain perspicace (1) a pu dire, à ce propos, que l'on avait tendance à revenir à la stricte administration que les Normands avaient implantée en Sicile, et qui s'était disloquée sous les Bourbons de Naples.

Mais tout cela est très insuffisant pour provoquer un nouvel essor social et économique de l'île. Les « *carusi* » (travailleurs des mines de soufre) continuent de travailler dans des conditions de vie et de sécurité effroyables. Si, dans les mines les plus modernes et les plus rentables, ils gagnent de 1.700 à 2.200 liras par jour, dans les mines *marginales*, qui sont les plus nombreuses, les salaires journaliers atteignent à peine 500 liras ; les tarifs syndicaux ne sont guère observés dans un pays où le chômage pousse les hommes à accepter n'importe quel travail à n'importe quel prix.

#### *Des chiffres.*

Au recensement de la population de 1956, la Sicile comptait 4.700.000 habitants, soit près de 10 % de la population italienne. Le taux de natalité est d'environ 23 % (contre 18 % pour l'ensemble de l'Italie). Le revenu moyen *pro capite* est très faible: Si l'on prend comme base du revenu moyen par tête, dans l'ensemble de l'Italie, le chiffre 100, le revenu moyen du Sicilien ne dépasse guère 67, alors que celui du Piémontais se situe aux environs de 148.

A l'époque du *Gattopardo*, 87 % des Siciliens étaient anal-

(1) Guido Piovene : *Viaggio in Italia*, Milan 1957.

phabètes (1). Aujourd'hui, il n'y en a plus que 23 ou 24 %. C'est encore beaucoup. On observe, du reste, un phénomène que les statistiques officielles ne peuvent pas cerner avec exactitude: des hommes et des femmes qui avaient été scolarisés vers l'âge de 7 ou 8 ans, et qui avaient appris à lire et à écrire, redeviennent des analphabètes vers l'âge de trente ans, par manque d'exercice. Ils n'ont ni le temps ni l'occasion de lire ou d'écrire.

#### *Le pétrole.*

Depuis environ cinq ans, un nouvel espoir semble s'être levé pour l'économie sicilienne. Dans la partie sud de l'île, du pétrole a été découvert: d'abord à Ragusa, par une société américano-italienne, ensuite à Gela, par l'Office National des Hydrocarbures (E.N.I.) dont le président est M. Enrico Mattei. La société américano-italienne extrait du pétrole brut, d'assez bonne qualité, paye des « royalties » à la région sicilienne, selon le système en vigueur dans la plupart des pays arabes producteurs de pétrole: fifty-fifty. Défendu avec acharnement par les partisans de l'initiative privée, ce système ne manque pas d'indisposer bon nombre d'Italiens qui y voient une preuve de la colonisation de l'Italie et de la Sicile par le grand capital international. Le pétrole de Ragusa et ses dérivés ne sont pas transformés sur place et ne procurent donc du travail qu'à quelques centaines d'ouvriers *indigènes*. Cette crainte d'implanter de vastes industries de transformation est d'ailleurs caractéristique. En dépit de ses réserves considérables en soufre, la Sicile n'a pas d'industrie chimique locale. Le souci du rendement immédiat prévaut toujours sur les autres considérations.

M. Mattei a des vues plus vastes. Après avoir obtenu, non sans difficultés, une concession d'exploration et d'exploitation de pétrole à Gela, il a soumis au gouvernement de la Région Autonome Sicilienne un projet de construction d'un grand complexe d'industries chimiques, capable de fabriquer aussi bien du *fuel* que de l'acide sulfurique, des engrais artificiels ou du caoutchouc synthétique. Le pétrole de Gela est relativement lourd; sa trans-

(1) Vers la fin du siècle dernier, après quelques soulèvements en Sicile, provoqués par l'extrême misère et par la revendication des « braccianti », des magnats fonciers siciliens demandèrent au gouvernement de Rome de renoncer à l'introduction progressive de l'enseignement obligatoire; si on donne de l'instruction à la population, on la rendra *subversive*, faisaient-ils observer.

formation en essence pose le problème de l'utilisation intégrale des résidus. A l'automne dernier (1959), la Région sicilienne a accordé à P.E.N.I. l'autorisation demandée. On peut penser que, lorsque l'ensemble projeté par M. Mattei fonctionnera à plein rendement, plusieurs milliers d'ouvriers siciliens y trouveront un emploi. D'autre part, l'implantation d'un complexe industriel important aura pour conséquence de vivifier le tonus de vie de toute la province. Déjà, on y améliore le réseau routier, les boutiques se modernisent, les chômeurs permanents regardent, avec anxiété et espoir, vers le va-et-vient des pistons des puits de pétrole déjà en action. En outre, l'E.N.I. a commencé aussi à forer le fond marin, à deux kilomètres de la côte, au large de Gela, technique largement répandue aux Etats-Unis, mais employée pour la première fois en Europe. Bientôt la Sicile, qui *importe* la presque totalité de ses besoins en énergie (charbon, électricité, etc...) disposera de ses propres sources énergétiques. Tout cela sera encore très insuffisant pour résorber le chômage. Avec les progrès de l'automatisation, un complexe industriel, même très vaste ne saurait résoudre toutes les difficultés. Le pétrole sicilien n'est pas un mirage; il n'est pas davantage le Pérou.

#### *Politique... et religion.*

On peut dire, d'une manière un peu sommaire, que, pour commencer à résoudre les problèmes les plus urgents de la Sicile il faut, avant tout, un certain nombre de mesures : irrigation, amélioration du sol, morcellement de la grande propriété et remembrement de la petite propriété foncière, élaboration d'un système de sécurité sociale adéquat, améliorations de la viabilité dans les villes et dans les campagnes, implantation d'usines énergétiques, d'industries lourdes et moyennes, etc... Un programme aussi chargé présuppose certaines options politiques.

Il serait tentant de dire que, la Gauche une fois au pouvoir, les décisions nécessaires ne manqueraient pas d'être prises. Mais l'électorat sicilien n'a aucune idée, dans son immense majorité, de ce que signifient Gauche et Droite, intervention de l'Etat ou initiative privée. Il suit les mots d'ordre des *notables*. Souvent, en période électorale, il est soumis aux pressions de la *mafia*.

Ce qu'est la mafia, je renonce à le savoir avec exactitude. Aucun spécialiste italien ou sicilien n'a pu m'éclairer là-dessus d'une manière satisfaisante. L'historien Pasquale Villari (1826-

1917) écrivait : « La mafia n'a pas de statuts écrits ; elle n'est pas une société secrète ; elle n'est même pas une association ; c'est une camarille d'un genre spécial qui semble s'être formée par génération spontanée. La mafia gagne de l'argent, elle vend des produits, elle provoque des assassinats, et parvient même à susciter des soulèvements populaires. Qui sont ceux qui commandent, et qui sont ceux qui obéissent ? Qui sont les opprimés et qui sont les oppresseurs ? ». A cette question, Villari répond qu'elle le laisse perplexe.

En fait, la composition de la *mafia* varie selon les villes, les villages et les provinces : ici, ce sont les cultivateurs moyens qui s'associent à la police et aux « truands », là, ce sont les grands propriétaires qui, aidés de leur *clientèle* misérable de métayers et d'ouvriers agricoles, imposent leur loi aux pouvoirs publics et à la classe moyenne. Ces combinaisons peuvent varier à l'infini. Le *mafioso*, c'est l'homme qui, parce qu'il a partie liée avec certains éléments de la police, du banditisme ou de la grande propriété, exerce sur la vie publique une influence disproportionnée à l'importance de sa voix dans le cadre du suffrage universel. Une sorte de complicité semble lier tous les hommes politiques de l'île, à quelque parti qu'ils appartiennent. Aussi n'est-il pas rare d'entendre des Italiens continentaux dire de l'ensemble de la classe dirigeante sicilienne : « sono tutti mafiosi » ( 1 ).

Je me souviens avoir été invité à un banquet donné à l'occasion d'un congrès sur le pétrole, à Gela. Tous les notables de la région sicilienne s'y trouvaient réunis. Non loin de moi, un monsieur replet pérorait et exposait qu'il fallait transformer radicalement toute l'île. Je demandai son nom : c'était un ministre du gouvernement en fonction. A l'autre bout de la table, un personnage non moins important réclamait, lui aussi, des mesures draconiennes : c'était un socialiste du parti de M. Nenni. A côté de moi, M. La Gavera, président, à l'époque, de la Confédération du Patronat Industriel de Sicile, exigeait, ô miracle ! l'intervention de l'Etat dans tous les domaines. (C'est un homme de ressource, dont on entendra encore parler, je pense.)

La Constitution italienne de 1948 a fait de la Sicile une Région autonome. Elle a un parlement où 90 députés, élus au suffrage universel, désignent le gouvernement régional et votent des lois. Pendant très longtemps le gouvernement de la Région sicilienne se trouvait entre les mains de la Démocratie Chrétienne

(1) Ils sont tous de la mafia !

qui n'hésitait pas à s'allier aux monarchistes et aux fascistes. Pour cela faire, elle avait la caution du cardinal Ruffini, archevêque de Palerme, qui ne manque pas une occasion d'attirer l'attention des fidèles sur les *bienfaits* du régime franquiste en Espagne. La pression cléricale a toujours été très grande en Sicile. Il n'y a pas très longtemps encore, il était impossible de trouver du travail sans un certificat dans lequel le curé de l'intéressé attestait que celui-ci n'appartenait point à un parti de gauche. Je ne suis pas sûr que ces pratiques aient disparu.

Jusqu'en 1958, on pratiquait, au parlement sicilien, la politique dite « de la tasse de café ». Lorsque la droite et l'extrême-droite ne voulait pas voter une loi ou un budget qu'elle désapprouvait, mais dont le rejet eût entraîné la chute du gouvernement démocrate-chrétien, les députés du M.S.I. (Mouvement Social Italien, néo-fasciste) allaient prendre une tasse de café, et ne revenaient qu'après le vote. Puis, un beau jour, au hasard d'un vote imprévu, le gouvernement (*la giunta*) démocrate-chrétien dut démissionner ; ce fut il y a plus d'un an. Un démocrate-chrétien, M. Milazzo, groupa autour de lui quelques transfuges de son parti, et, avec l'appui des communistes, des socialistes et des partis de Droite, constitua un nouveau gouvernement. Anathémisé par la direction centrale de la D.C., il resta à son poste, et fonda un nouveau groupement politique, les *chrétiens sociaux*. La nouvelle majorité était aussi fragile que l'ancienne. Mais, pour la première fois, les catholiques, faisant fi des injonctions pressantes de l'épiscopat, s'étaient scindés, politiquement, en deux groupements rivaux. « Cela ne durera pas » — disait-on ; « aux élections tout rentrera dans l'ordre ».

Les élections au parlement sicilien se sont déroulées à l'automne 1959 ; les partis de droite ont été écrasés, la Démocratie Chrétienne, les Communistes et les Socialistes maintenaient leurs positions (avec quelques gains pour les socialistes du P.S.I.) ; le nouveau parti de M. Milazzo eut neuf députés. Comme je l'ai expliqué, il ne faut pas attacher une importance exagérée aux résultats des élections siciliennes. Mais, vu de Rome, le succès de M. Milazzo apparaissait comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. On était scandalisé de voir les forces politiques des catholiques se diviser.

A la Direction du parti démocrate-chrétien, et au Vatican, ce fut la panique. Comme, vers la même époque, la Démocratie-Chrétienne essuya également un échec électoral en Val d'Aoste (où elle fut battue par une coalition de partis de droite et de gauche, alliés aux autonomistes valdôtains, on se raidit contre

toute évolution de la vie politique italienne, raidissement qui continue à peser sur les actes de la diplomatie italienne, sur l'administration, et aussi sur l'attitude, dans des domaines très variés, du Vatican.

Grâce à l'appui des partis de gauche, M. Milazzo fut réélu président de la région sicilienne. Quelques mois plus tard, il dut démissionner après avoir été mis légèrement en minorité au cours d'un vote sur le budget. Après quelques jours de négociations, il fut réélu, à une voix de majorité. Au moment où j'écris ces lignes, il est menacé, une fois de plus : quelques-uns de ses partisans ne savent plus très bien, semble-t-il, s'ils appartiennent au parti des Chrétiens Sociaux ou à la Démocratie Chrétienne.

Dans l'expérience Milazzo, on peut voir un élément positif : des catholiques de la classe dirigeante ont osé, pour la première fois, braver l'autorité ecclésiastique dans un domaine qui ne ressort que de la libre appréciation des fidèles. On s'aventurerait beaucoup en disant que les dernières élections ont été la preuve de l'émancipation et de la maturité politique de l'électorat sicilien. Si les électeurs ont abandonné les partis de droite, c'est parce qu'ils étaient lassés de l'immobilisme qui régnait en Sicile depuis la conquête de l'autonomie régionale. C'est aussi parce que, par élimination naturelle, les ex-fascistes sont de moins en moins nombreux.

Mais les mœurs politiques sont restées les mêmes : au moment des élections, des prédicateurs sillonnent le pays et menacent de toutes sortes de châtements ceux qui se laisseraient séduire par les *sirènes* socialistes ou communistes. On distribue des pâtes, des chaussures, des vêtements; on promet encore davantage. Ce sont des jeux stériles: contrairement à ce que l'on affecte de croire chez des intellectuels de Rome ou dans les antichambres du Saint-Siège, la Sicile n'est pas en train de devenir une Démocratie Populaire. Si des clans puissants se disputent le pouvoir, c'est surtout à cause des prébendes que celui-ci permet de distribuer.

La population de Palerme se divise en deux sociétés absolument distinctes: les *personalités* (les 90 députés régionaux, les députés et sénateurs nationaux, les fonctionnaires, les conseillers, chargés de mission, les propriétaires fonciers, les aristocrates, anciens ou nouveaux, les riches commerçants, etc.) et le (( *popolino* » (chômeurs, travailleurs saisonniers, petits artisans). Entre les deux, il n'y a pratiquement pas de classe moyenne. On est frappé par la ressemblance de cet état de choses avec celui

que l'on découvre dans les pays ex-colonisés, fraîchement promus à l'indépendance ou à l'autonomie.

Comme les pays décolonisés, la Sicile se trouve devant un choix qui implique des options de tous ordres, mais surtout une option politique: Il s'agit de savoir si l'on veut, par un effort difficile — et qui exige une grande abnégation de la part des intellectuels et de la classe dirigeante — conduire ce peuple à la maturité et à la conscience politiques ; et il faudrait que cet effort ne se transforme pas en une accentuation de l'« impérialisme intellectuel » (ou « clérical ») qui pèse encore plus lourdement sur la conscience des pauvres et des mal instruits que le laisser-aller des temps passés. En un mot, il faut choisir entre le goût de la domination et la liberté librement et intelligemment assumée. Tel est le pari. L'ordre stupide et sans issue, ou l'ordre fondé sur la libre adhésion, l'ordre humaniste.

Voie étroite entre les nostalgies du passé et les illusions de l'avenir.

**IBN QOTAIBA, « KITAB AL-MA'ARIF »**

**(Le Livre des Connaissances historiques)**

Ed. critique avec introduction en français et en arabe, par  
Saroit Okacha (Le Caire 1959)

*M. Saroit Okacha, ministre de la Culture de la province égyptienne de la R.A.U., est venu à Paris au mois d'avril pour passer sa thèse de doctorat ès-lettres en Sorbonne devant un jury présidé par M. Régis Blachère. C'est l'éminent arabisant lui-même qui a bien voulu donner à Etudes Méditerranéennes le compte rendu de l'ouvrage du nouveau docteur.*

Au milieu du in<sup>e</sup> siècle de l'Hégire (ix<sup>e</sup> siècle J.-C.), la civilisation arabo-islamique atteint un tel épanouissement, dans le domaine littéraire et scientifique, qu'elle éprouve le besoin de condenser ses acquisitions. Des érudits et des savants de bon aloi s'arrachent alors à leurs études et à leurs travaux pour se transmuier en vulgarisateurs. Une génération d'encyclopédistes naît parmi lesquels se détache une noble figure, celle d'Ibn Qotaïba, un arabo-iranien dont presque toute la vie s'écoule à Bagdad où il meurt en 276 de l'Hégire (889 de l'ère chrétienne). Juriste, grammairien, philologue, Ibn Qotaïba symbolise pour nous un effort de culture résumé dans le mot arabe *adab* qui est totalement intraduisible en nos langues modernes. C'est toutefois à ses ouvrages d'initiation comme *le Livre de la Poésie et*

*des Poètes, à l'Art du Scribe et à son Livre des Connaissances historiques* que ce savant doit tout son renom. L'édition critique qui nous est donnée par M. Saroit Okacha confère à cette petite encyclopédie historique l'exacte place qu'elle tint dans le monde des lettrés arabo-musulmans, lors de son apparition. Dans une excellente *Introduction* en français, M. Okacha a su relever le côté original d'un ouvrage qui contient la « culture de base » d'un « honnête homme » en Iraq, à l'heure où Bagdad est l'unique capitale intellectuelle du monde musulman. On est en droit de féliciter M. Okacha de nous avoir fourni une édition impeccable d'un ouvrage dont le renom fut grand et dont le contenu illustre les tendances d'un humanisme inséparable de la Renaissance contemporaine, en terre arabo-islamique.

## POUR COMPRENDRE L'AFFAIRE DE BIZERTE

Quatre ans après l'accession de la Tunisie à l'indépendance, alors que l'ancienne Régence a recouvré depuis le 20 mars 1956 toutes ses responsabilités en matière de sécurité et de défense, le problème de Bizerte n'a encore reçu de solution.

Certes, la France a reconnu formellement la souveraineté tunisienne sur la ville, réduit le périmètre stratégique et allégé quelque peu le dispositif militaire, mais aucun texte n'a depuis lors, comme le provoyait le protocole du 20 mars, « modifié » ou « abrogé » les dispositions des conventions de juin 1955 sur l'autonomie interne, qui consacraient l'autorité de la France sur la base.

Jusqu'au début de 1960, d'ailleurs, le gouvernement tunisien n'a soulevé la question que de manière épisodique. Fidèle à la tactique des étapes, il se borna, en 1957, à réclamer le départ des troupes françaises stationnées à l'intérieur du territoire, en réservant le cas de la base du nord. Ce n'est que le 8 février 1958, après le bombardement de Sakhiet, que M. Boûrguiba demanda « l'évacuation de toutes les forces françaises, y compris celles de Bizerte ».

Cinq mois plus tard cependant, lorsque fut négocié l'accord du 17 juin sur l'évacuation, le chef d'état tunisien accepta « le maintien des forces françaises à Bizerte, à condition que le reste du territoire soit immédiatement évacué », ce qui fut fait.

De nouveau, il ne fut plus question de la base pendant plusieurs mois. Il fallut une nouvelle crise dans les rapports franco-tunisiens, provoquée par l'affaire du « réseau magenta », pour que M. Boûrguiba en reparle : le 17 février

1959, il proposait « une concession à la France si celle-ci, en contrepartie, mettait fin à la guerre d'Algérie ». Le marché devait devenir caduc le 17 juin.

A partir de cette date, le président du Destour renouvela périodiquement sa revendication sur la base, jusqu'à en venir, le 25 janvier dernier, à menacer de passer à l'action si la question n'était pas réglée à l'amiable dans les quinze jours.

Elle ne le fut pas. Paris était alors tout préoccupé de l'insurrection algéroise. Les Tunisiens en convinrent, renoncèrent à déclencher une « bataille », et demandèrent des négociations, que le gouvernement français accepta. Là-dessus, de nombreuses notes furent échangées, les alliés consultés de part et d'autre. Le dossier de Bizerte ne semblait plus devoir être refermé avant un règlement tout au moins provisoire.

### *Les thèses tunisiennes.*

La conception que se font les Tunisiens de l'avenir de la base est mal connue, et l'on dit qu'eux-mêmes ont été longtemps sans avoir d'intentions nettes à ce sujet. Boûrguiba, dans ses discours, s'est borné à réclamer l'évacuation, avec des variantes, mais sans plus. Quant aux pourparlers, ils n'ont pas progressé à ce point que les négociateurs français aient pu discerner clairement des positions du partenaire.

Il semble cependant que Tunis ait adopté la méthode appliquée avec succès par le Maroc pour le retrait des forces américaines : après la reconnaissance, par le gouvernement français, du « principe » de l'évacuation, les modalités de celle-ci et le calendrier des opérations seront fixés par accord.

Quand bien même cette procédure serait admise par la France, elle ne résoud pas pour autant le problème du statut futur de la base. Qui y exercera son autorité ? Qui en assumera l'entretien ? Dans quel cadre continuera-t-elle sa mission ?

Si on connaît mal les intentions du gouvernement tunisien, on sait du moins quelles solutions il rejette. C'est ainsi qu'il écarterait a priori tout projet impliquant le maintien du contrôle militaire français, et même d'unités françaises en uniforme. En revanche, il aurait imaginé une

formule consistant à assumer la charge de la base avec le concours de techniciens français, en attendant que des techniciens tunisiens, formés par la France, puissent assurer la relève.

M. Bourguiba se refuse, de même, à la location. Le gouvernement français avait suggéré il y a quelques mois, après avoir consulté ses alliés, que la base soit louée à l'O.T.A.N., la France continuant, en tant que membre de l'organisation, à en assurer la gestion. Ce projet faisait d'une pierre deux coups puisqu'il prévoyait en outre que la Tunisie affecterait une part du loyer à l'indemnisation des colons français expropriés. Mais pour le chef d'état tunisien, cette formule présentait, entre autres inconvénients, celui de consacrer en quelque sorte les droits de l'ancienne puissance protectrice sur la base.

En fait, le gouvernement tunisien est conscient de son incapacité à se substituer à la France à Bizerte sans transition. Mais pour que soit respecté le principe suivant lequel il entend disposer librement de son territoire, il souhaite que l'opération se fasse en deux temps : la France pourrait être invitée à poursuivre, sous des formes nouvelles, sa mission à Bizerte, à condition de l'avoir préalablement, fût-ce symboliquement, évacuée. Cette procédure, estiment les Tunisiens, serait conforme aux lettres échangées le 17 juin 1958, selon lesquelles la France s'engagerait à ne pas maintenir de forces dans le pays sans l'agrément du gouvernement de Tunis.

#### *La position française.*

Le gouvernement français invoque ces mêmes documents pour justifier sa présence. Ils prévoient en effet l'ouverture de négociations pour l'établissement d'un statut provisoire, ce qui semble impliquer le maintien de forces françaises, provisoirement du moins.

Depuis deux ans, cette interprétation constitue l'argument de base des diplomates français. Elle exprime clairement leur doctrine en la matière : la France doit se maintenir à Bizerte. Le général de Gaulle s'en est expliqué à diverses reprises, directement ou indirectement, auprès des dirigeants tunisiens, soulignant que s'il menait une politique libérale en Afrique, il n'en restait pas moins conscient des intérêts stratégiques de la France. La reconnais-

sance de la pleine indépendance de la Tunisie, du Mali, de Madagascar, n'implique pas que soient abandonnés les points d'appui que constituent Bizerte, Dakar, Diégo-Suarez.

« C'est la clef de notre maison », disait Jules Ferry de Bizerte en 1881. Les péripéties de la dernière guerre ont effectivement démontré l'importance qu'attachaient à la base tant l'ennemi que les alliés. Ceux-ci convinrent donc de la nécessité de l'aménager, de la moderniser, et de coûteux travaux, financés en partie par l'O.T.A.N., furent entrepris.

Base classique, Bizerte présente-t-elle toujours le même intérêt? Certains stratèges occidentaux, cités volontiers par les Tunisiens, en doutent. Les Etats-Unis, pour leur part, considèrent qu'une base perd toute valeur si elle est maintenue dans un pays contre la volonté de ses habitants — sans toujours conformer leur politique, en Asie notamment, à ce principe.

Pour le gouvernement français, le triangle Bizerte-Toulon-Mers el Kébir reste un des éléments essentiels de la stratégie aéro-navale en Méditerranée occidentale. D'autre part, le port tunisien assure la surveillance du « verrou » sicilien, et commande de ce fait l'accès du bassin oriental de la Méditerranée, Alexandrie étant abandonnée, Chypre incertaine, Malte vulnérable, Tarente insuffisante, Bizerte revêtirait, en cas de conflit localisé, une importance accrue.

Ces arguments étaient déjà utilisés par les derniers gouvernements de la IV<sup>e</sup> République. Ils sont repris aujourd'hui avec d'autant plus de vigueur que le nouveau régime entend édifier, avec les anciens territoires colonisés, un système défensif à la mesure de la mission mondiale qu'il entend assumer. Cet aspect de la politique française est une des clefs de l'affaire de Bizerte. Le règlement de l'affaire algérienne, les conditions et les délais dans lesquels il interviendra, en est une autre.

## L'AFRIQUE NOIRE AUX RIVAGES DE LA MÉDITERRANÉE

Face à la Méditerranée, le nationalisme africain a tenu ses Etats généraux à Tunis en ce début de l'année 1960, proclamée l'année de l'Afrique. Au fronton de la Bourse du Travail de Tunis qui abritait le Congrès, il y avait les drapeaux des douze territoires « souverains ou ayant un gouvernement constitué ». Cette formule avait permis aux organisateurs de hisser l'emblème du F.L.N. à côté des drapeaux de la Tunisie, du Maroc, du Soudan, du Mali, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, de l'Ethiopie, du Cameroun, du Libéria et la République Arabe Unie.

Le lieu n'est pas moins important que la date choisie. La « Conférence des\*Peuples Africains » avait tenu sa première session en décembre 1958 à Accra. Organisation non-gouvernementale réunissant des partis politiques et des centrales syndicales, elle s'était d'emblée donné pour but d'accélérer la « libération de l'Afrique » et de développer « un sentiment d'unité orienté vers la constitution des Etats-Unis d'Afrique ». Dominée par la puissante personnalité du leader du Kenya, Tom M'Boya, cette assemblée avait naturellement accordé la priorité aux problèmes de l'Afrique noire. Le choix de Tunis pour la deuxième session de la Conférence montrait donc a priori un souci d'équilibre. L'Afrique méditerranéenne, c'est-à-dire, si l'on peut se permettre cette approximation, l'Afrique arabo-musulmane se voyait donner la vedette. Les Maghrébins, les Algériens en particulier, n'ont pas laissé perdre l'occasion. Les événements au demeurant les servaient puisque, par une singulière coïncidence, ce qui était à Tunis la semaine du nationalisme africain fut à Alger la semaine

de l'insurrection européenne. Aussi bien la délégation du F.L.N. eut-elle sans mal tous les moyens de saisir et de retenir le balancier que le secrétaire général de la conférence, le Guinéen Diallo Abdoulaye, avait aimablement lancé de son côté.

« Toutes les voies qui conduisent à la libération sont valables », avait affirmé Habib Bourguiba dans son discours inaugural. Et avec un certain courage, le Président de la République Tunisienne avait ajouté : « Personnellement, je penche pour les voies pacifiques qui sauvegardent l'amitié avec le pays ex-colonisateur et maintiennent les chances de la nécessaire coopération. Ce qui ne m'a pas empêché de prendre les armes lorsque les circonstances l'ont demandé et ce qui ne m'a pas empêché d'aider l'Algérie en guerre pour sa liberté... »

L'allusion à l'Algérie, seule, fut acclamée. Le reste, semblait-il, passa inaperçu. Le Président Bourguiba avait essayé de donner un ton « méditerranéen » au Congrès. Sa tentative avait échoué. Des trois vertus qui, selon Platon, composent l'esprit de justice chez les riverains de la « mer lumineuse », courage, sagesse et tempérance, les deux dernières étaient absentes à la Bourse du Travail de Tunis. Aucun frein ne modéra l'expression des passions. Mais l'ivresse du discours est, après tout, elle aussi, un trait du caractère méditerranéen. Le congrès donc devint une cour d'assises. Au banc des accusés, il y avait le colonialisme et son frère cadet et sournois le néo-colonialisme.

C'est le secrétaire général de l'Union Marocaine du Travail, Mahjoub ben Seddik, qui se chargea du réquisitoire contre le néo-colonialisme. Il mit en garde ses auditeurs contre l'aide aux pays sous-développés qu'il présenta comme un stratagème des puissances pour reprendre d'une main avec bénéfique ce qu'elles donnent de l'autre en même temps que pour maintenir leur domination sur le continent africain. Il insista aussi sur la nécessité pour les états accédant à l'indépendance — il pensait évidemment au Maroc — de détruire celles des structures économiques mises en place par la puissance administrante compte tenu de ses propres intérêts à l'exclusion de ceux du pays.

D'autres orateurs par la suite devaient même proposer que les Africains refusent l'aide étrangère. Cette solution extrême ne fut pas retenue. Mais la résolution de politique générale adoptée à l'issue des travaux fit une part très

large à la dénonciation des « enclaves économiques et sociales créées par les pays impérialistes dans les secteurs agricoles et industriels ». Pour proclamer en conclusion qu'il faut procéder à une « reconversion de l'économie des pays africains au profit des peuples ». Sur les moyens de parvenir à ce résultat, le texte est beaucoup plus vague. Il se borne à recommander la création par tous les états africains libres d'organismes communs de financement et de commercialisation et de centres de recherches économiques et sociales. Les délégations à la Conférence qui, même lorsqu'elles comprenaient des ministres comme c'était le cas pour la Guinée et le Ghana par exemple, n'avaient pas pouvoirs pour engager la responsabilité de leurs gouvernements ne pouvaient sans doute faire autre chose.

Mais ce procès du colonialisme, classique ou moderne, avait encore ceci de particulier qu'il était jugé par contumace. La France qui faisait figure d'accusé numéro un, l'affaire de la bombe de Reggane s'ajoutant à celle d'Algérie (Anthony Anahoro de *VAction Group* du Nigeria proposa que la France fût déclarée l'ennemie de l'Afrique) était totalement absente. Certains avaient pensé que le Mali enverrait à Tunis quelques-uns de ses hommes de premier plan. Mais Léopold Senghor comme Modibo Keita étaient retenus à Paris par leurs négociations avec le gouvernement français. Ne pouvant venir eux-mêmes, ils avaient préféré ne confier à personne le soin de défendre la Communauté. Le président Bourguiba, qui aurait aimé que les Tunisiens ne soient pas les seuls porte parole de la modération, l'a publiquement regretté. Léopold Senghor aurait-il été capable de remonter le courant ? La tâche aurait été, en tout cas, immense, étant donné l'emprise de la délégation du F.L.N. sur les débats.

Les Algériens n'avaient pas été avares d'efforts. Ferhat Abbas avait assisté à la séance inaugurale et adressé un message à la conférence. Krim Belkacem était là aussi, avec Abdel Hamid Mehri, Youssef Ben Khedda (qui, évincé du G.P.R.A. à Tripoli, ne paraît pas pour autant en disgrâce et serait chargé des relations avec la Chine Communiste) et Ben Yahia, ancien secrétaire de l'U.G.E.M.A., maintenant au cabinet d'Abbas.

C'est M<sup>o</sup> Ahmed Boumendjel, chef des services de presse du G.P.R.A. à Tunis, qui dirigeait la délégation. Sa pre-

mière intervention fut impressionnante. Dès l'exorde, il conquiert le congrès en tirant le meilleur parti de la ... géographie. « Mesdames, Messieurs, il importe que vous sachiez qu'à cent kilomètres d'ici se déroule une guerre imposée à un peuple qui, depuis cinq ans, lutte les armes à la main, pour arracher son droit à une vie nationale indépendante... »

Ce que les Algériens cherchaient à Tunis, c'était avant tout à mobiliser l'opinion africaine en faveur de leur cause. Ils ont certainement, pour une bonne part, atteint leur but. A la fin des travaux, les représentants des protectorats anglais les plus lointains, Zanzibar par exemple, prenaient l'Algérie comme terme de référence pour dénoncer les méfaits du colonialisme dans leur pays. L'utilité de l'opération n'est pas évidente dans l'immédiat mais peut se révéler à plus longue échéance.

Car un des enseignements de cette conférence dont les deux langues officielles étaient le français et l'anglais est qu'il y a deux Afriques, une française, l'autre anglaise. La différence de langue et plus encore de formation était extraordinairement sensible dans les délibérations. On retrouvait le fossé qui sépare Westminster du Palais Bourbon. Sur l'unique problème concret qui fut abordé à Tunis, celui de l'unité syndicale africaine, l'opposition fut flagrante. Marocains et Guinéens, les uns et les autres de formation française ont imposé le principe d'une centrale absolument indépendante des fédérations internationales contre les délégués du Kenya partisans de la C.I.S.L. Les francophones étaient les révolutionnaires, les anglophones les conservateurs. Deux exceptions confirmèrent la règle : le Ghana était dans le camp du syndicalisme panafricain, la Tunisie dans celui de la C.I.S.L.

### LES RÉCENTES DÉCOUVERTES PALÉO-CHRÉTIENNES DU SUD-TUNISIEN

Lorsqu'au cours de ses travaux préalables à l'aménagement d'une station pétrolière, la Compagnie de la TRAPSA (1) constata la présence de vestiges antiques, un observateur non averti eût pu s'étonner qu'en un lieu d'apparence aussi désolée, ait jadis existé une agglomération vivante. L'emplacement choisi par la Société, pour y construire une station de pompage, point d'arrivée des pipelines d'El-Djelé, ainsi qu'un port pétrolier susceptible d'accueillir des bâtiments de fort tonnage, se situe sur le littoral du Sud-tunisien, à 75 kilomètres de Sfax, un peu au sud du promontoire de la Skhira.

Un arrière-pays steppique conditionné par un climat pré-désertique, un sol aride et caillouteux parsemé de maigres touffes de jujubiers ensablés, de très rares points d'eau auxquels hommes et troupeaux ne peuvent accéder qu'après de longs parcours, une côte ensablée jalonnée de hauts-fonds vaseux, telles sont les caractéristiques d'une région à laquelle, aujourd'hui, une politique de mise en valeur systématique axée sur l'irrigation et le développement agricole, alliée à la présence des installations pétrolières, va donner un regain de vie.

Or, si l'on se promène au long de cette portion de côte, qui s'inscrit dans la vaste courbe de l'antique petite Syrte, on est frappé par la densité relative des ruines témoignant d'une implantation humaine qui eût son importance.

Parmi les sites mentionnés par les archéologues, mais sur l'emplacement desquels subsistent encore certains restes, citons Macomades-Iunca — qui connut une grande prospérité à l'époque byzantine et fut le siège d'un des plus importants évêchés de Byzacène —, les îles Kneis avec le monastère que certains pensent être celui où se réfugia Saint Fulgence de Ruspac, deux stations sans doute portuaires, encadrant le delta de l'oued Ouedran, et dont les vestiges quoiqu'encore très mal connus ont été attribués à Benfas et Ad Oleastrum. Enfin, les auteurs connaissent également Cellae Picentinae qu'ils situent après le village actuel de la Skira, à quelques milles du Praesidium Sil-vani inscrit sur la Table de Peutinger.

Mais cette énumération ne rend pas compte, de façon complète, des ruines qu'il est possible de repérer (environ tous les 5 km.) et dont l'étendue et le groupement justifient qu'on leur applique le terme de petites agglomérations. C'est parmi celles-ci qu'il faut inclure le site sur lequel l'Institut d'Archéologie vient d'entreprendre une campagne de fouilles.

La présence de ce chapelet de villages jalonnant la voie romaine qui, suivant d'assez près le littoral, unissait Tapa-rura à Tacape en passant par Thaenae, trouve une explication partielle dans les ressources appréciables qu'offrirent, de tous temps, les eaux du Golfe de Gabès. Les hauts-fonds sablo-vaseux qui prolongent la plage sur plusieurs kilomètres parfois, sont couverts d'un herbier particulièrement riche en poissons de toutes sortes. L'existence de marées, le calme relatif de la mer protégée par la courbe générale du littoral que vient renforcer — pour la rade de la Skhira — la digue naturelle formée par l'archipel des Kneis, constituaient des conditions excellentes pour une vie maritime intense dont la pêche et le commerce (le murex qui sécrète la pourpre abonde dans ces régions) devaient être les principaux éléments. Autrefois, comme aujourd'hui, la surface des eaux était sans doute « zébrée de longues lignes noires par les haies en branches de palmier » placées par les pêcheurs, en guise de pièges.

Par ailleurs, le problème du ravitaillement en eau potable n'a jamais arrêté les Romains qui, s'adaptant aux conditions naturelles des régions où ils désiraient s'établir, creusèrent, partout où le besoin s'en faisait sentir, citernes particulières ou réservoirs publics dont ils s'accommodaient

(1) Compagnie des transports par pipelines au Sahara (T.R.A.P.S.A.)-

fort bien. Des traces de plusieurs citernes importantes (dont le dégagement est encore à faire) ont d'ailleurs été relevées sur le site archéologique qui nous intéresse.

Celui-ci présente deux particularités qui méritent d'être signalées. Tout d'abord, il est situé en un point du littoral qui offre la meilleure protection contre les vents du large et où, de plus, la présence de fosses marines de 20 mètres facilite la navigation. D'autre part, il est entouré sur trois côtés, par une dénivellation large et assez profonde (environ 3 mètres sur 10), vestige d'un ancien fossé de protection qui s'est peu à peu comblé au cours des siècles au point d'être difficile à déceler à l'œil nu, mais que la photographie aérienne fait apparaître avec une grande netteté. D'après ce que l'on peut considérer comme une légende perpétuée par la tradition, le fossé en question communiquait par ses deux extrémités avec la mer, de telle sorte que la petite cité constituait une île dans laquelle les habitants se trouvaient à l'abri des incursions venant de l'intérieur du pays. Les constatations archéologiques que nous avons pu faire à la suite d'un sondage pratiqué sur une portion (minime) de cet ouvrage, nous ont amené à la conclusion que son creusement était assez tardif et remontait sans doute aux siècles troublés qui suivirent l'époque vandale et virent la Byzacène transformée en un immense champ de bataille, théâtre des luttes incessantes entre les armées fidèles au pouvoir central et les tribus révoltées désireuses d'échapper à la domination byzantine.

Cependant, la petite bourgade, qui occupait une surface d'environ 8 à 10 hectares, se prolongeait en dehors de ce fossé protecteur, ainsi que les fouilles nous l'ont démontré. Nous ne connaissons, en fait, jusqu'à présent, que les environs immédiats du site principal, la grande basilique mise à part. En effet, notre exploration a dû porter, en premier lieu, sur les secteurs archéologiques qui risquaient d'être bouleversés par les installations prévues par la TRAPSA, et que l'on s'est efforcé de maintenir à l'écart de la ville antique.

C'est la raison pour laquelle les découvertes révélées par nos fouilles sont encore assez sporadiques et ne constituent pas un travail d'ensemble parfaitement cohérent. On peut toutefois les classer en deux groupes essentiels: les nécropoles et les basiliques.

#### LES NECROPOLES

Dès que le tracé du pipeline nous a été communiqué, des sondages ont été multipliés au long de la ligne de passage des conduites pétrolifères, sondages suivis de fouilles systématiques, chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

Cette zone, qui couvre une bande de 16 m. de large sur 500 mètres de long, ne contenait, en fait, que très peu de vestiges archéologiques intéressants: portion de murs sans consistance architecturale, une dizaine de tombes romaines de basse époque (IV<sup>e</sup> s.); à mobilier funéraire fruste et peu fourni.

Parallèlement à cette fouille et à l'ouest du pipeline, une prospection fut entreprise à l'emplacement où des constructions légères destinées aux employés de la compagnie devaient s'élever. La surface ainsi explorée a révélé l'existence d'une importante nécropole chrétienne couvrant environ 500 m<sup>2</sup>; nous y avons mis à jour une cinquantaine de tombeaux contenant un riche mobilier funéraire: verreries, monnaies, amphores, colliers en verroterie, vaisselle et lampes parfois à l'état neuf et sur lesquelles on trouve fréquemment représentée la croix monogrammatique.

La plupart des types de sépulture courants en Tunisie (à l'exception de l'ensevelissement à l'intérieur de jarres emboîtées) ont pu être observés: auge monolithe cintrée du côté où reposait la tête, rétrécie vers les pieds; restes d'un sarcophage en bois; simples fosses à enduit chaulé; dalles d'obturation faites d'un seul bloc ou d'une série de pierres plates; couvertures à tuiles en dos d'âne ou maçonnées en voûte...

Ainsi qu'il est d'usage, à l'époque chrétienne, toutes ces tombes sont orientées, la tête du mort placée à l'ouest.

Il est probable que ce cimetière a été en usage dès la fin du IV<sup>e</sup> s. et jusqu'à la dispersion de la communauté chrétienne qui dût correspondre aux débuts de la conquête arabe.

## LES BASILIQUES

A) *La grande basilique:*

Le tracé primitif du pipeline — légèrement modifié par la suite — empiétait sur l'angle Nord-Est du site archéologique principal, ce qui orienta nos recherches vers ce quartier de la cité qui, bien qu'excentrique, demeure inclus dans le périmètre délimité par le fossé.

C'est en ce lieu que nos fouilles donnèrent le meilleur résultat puisqu'elles ont amené la mise au jour d'une basilique qui, par ses dimensions (30 m. X 20 m.) prend place aux côtés des grands sanctuaires chrétiens de Tunisie.

Le dégagement de l'édifice s'est révélé, dès le début, très délicat à cause de la mauvaise qualité des matériaux de construction. En effet, la plupart du temps, les murs sont faits de briques d'argile cru, assemblées par un mortier de chaux et de plâtre ou par de simples liures en argile rou-geâtre. Ceci explique l'état très délabré dans lequel fut retrouvée la basilique dont ne subsistent guère que les fondations et le départ des parois. Toutefois, à intervalles irréguliers, des pans de murs ou des portions de piliers en maçonnerie s'élèvent encore jusqu'à 1 m. 50 au-dessus du sol. Ces derniers éléments, joints aux socles et aux bases des colonnes encore en place, ont permis la restitution complète du plan de ce sanctuaire qui montre certains remaniements.

L'église primitive, rectangulaire, comportait 5 nefs et 10 travées. Le vaisseau central s'achevait par une abside surélevée, à chevet saillant, orientée vers le Sud-Ouest et flanquée d'annexés communiquant avec les collatéraux. La façade s'ornait d'un portique à colonnade, s'étendant sur toute sa largeur et au centre duquel se trouvait l'entrée principale encadrée de piliers trifles.

Un remaniement ultérieur apporta d'importantes modifications à ce premier état des lieux. Sans doute pour tenir compte de certaines prescriptions d'ordre religieux ou traditionnel, une seconde abside, correctement orientée vers l'Est, fut ajoutée à l'autre extrémité du vaisseau central, ce qui obligea à condamner l'entrée principale, remplacée par deux petites portes latérales. Le presbytère fut alors déplacé vers cette seconde abside que l'on fit précéder d'une

plateforme ornée de riches mosaïques interrompues seulement à l'emplacement présumé de l'autel.

Une plateforme symétrique, mais simplement dallée et nettement surélevée par rapport à la précédente, a été également aménagée devant l'abside primitive. Celle-ci semble avoir joué, au cours de cette dernière phase de construction de la basilique, le rôle d'exèdre sépulcrale, ainsi qu'en témoigne la présence d'un tombeau qui y occupa la place centrale et abritait les ossements, retrouvés intacts, de ce qui fut peut-être un saint personnage.

Une salle baptismale surélevée communique avec la basilique, par l'intermédiaire d'un petit vestibule situé en retrait de l'abside primitive. Le baptistère, quadrifolié, comporte une cuve profonde (environ 2 m. au total) à laquelle on accède par deux marches et est encastré dans un pavement de mosaïques à décor très soigné.

A part les motifs géométriques, moins caractéristiques d'une période précise, l'ornementation des diverses mosaïques signalées, appartient au répertoire décoratif des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles. On y trouve les symboles couramment proposés comme thèmes de méditation aux fidèles qui les contemplant: croix latine gemmée, lampes allumées évoquant le Christ, Lumière du monde; cerfs s'abreuvant à un cratère, images des catéchumènes qui se désaltèrent à la source d'eau vive; autres cerfs levant en direction de la cuve baptismale leurs têtes ornées de bois volumineux, emblèmes de régénération et d'immortalité; poissons, échassiers, coupes eucharistiques, rinceaux de vigne, symboles familiers aux communautés chrétiennes de l'antiquité.

Signalons enfin, la découverte d'un certain nombre de sépultures dispersées à l'intérieur de la basilique ou à proximité immédiate. Parmi elles, un grand sarcophage en calcaire monolithe, à couvercle maçonné muni d'acrotères, enfermait les restes de plusieurs personnes, constituant un véritable ossuaire. Une seule tombe était recouverte d'une dalle de mosaïque décorée de colombes et comportant un cartouche à inscription funéraire non datée. Selon l'usage, ces sépultures « ad sanctos » ne contenaient aucun objet.

B) *La petite basilique:*

A la suite d'une inspection sur l'aire destinée à l'aménagement de la station de pompage, notre attention fut atti-

rée par un tumulus portant les traces d'une construction antique.

Dès les premiers sondages, une abside apparaissait, premier élément d'une seconde basilique qui fut entièrement dégagée.

De construction plus soignée que la précédente, ses murs sont constitués par l'assemblage de petits moellons liés au mortier de chaux. L'édifice, érigé en un point dominant de la région (environ 30 m. alors que le site lui-même n'excède pas 6 ou 7 m. d'altitude) se situe à 500 m. au Nord du fossé de protection.

De dimensions modestes (20 m. sur 11 m. 35), il est orienté vers le Nord-Est, et se trouve en contrebas par rapport à la surface extérieure. La porte d'entrée et les trois marches d'accès ont été aménagées dans la façade Sud-Est, près de l'angle du bâtiment.

Le « quadratum populi » se divise en trois nefs et huit travées; le vaisseau central s'achève par une abside en cul-de-four. Dans le prolongement de l'abside, au même niveau que celle-ci, le chœur a la forme d'une plateforme rectangulaire au sol bétonné, dominant le naos d'environ 40 cm. Conformément à la disposition la plus fréquente, on accédait au « Bêma » par deux escaliers latéraux. Trois gradins s'étagent autour du presbyterium, une surélévation marquant l'emplacement du trône épiscopal auquel trois marches conduisent. Ce synthronon est curieusement décentré vers la droite mais situé exactement dans l'axe de l'autel lui aussi légèrement décalé. De ce dernier subsiste, maçonné au sol, un socle rectangulaire assez élevé (45 cm.) portant à chaque angle des trous de fixation sans doute destinés à recevoir les pieds de la « mensa ».

Le sol de l'abside recouvrait une série de tombes révélées par un sondage. Ces sépultures consistent en de simples fosses fermées à l'aide d'amphores. D'autres sépultures ont également été retrouvées à l'intérieur de la basilique: leur emplacement est marqué par des dalles bétonnées sans aucun décor.

Il est probable que les parois de l'édifice étaient revêtues d'un enduit de chaux qui subsiste seulement sur certaines bases de colonnes. Celles-ci sont toutes composées sur le même modèle : un socle cubique supportant une colonne cylindrique, le tout exécuté en maçonnerie. Aucune trace de fresque ni de mosaïque n'a été retrouvée. Cette

carence d'éléments architecturaux ou décoratifs rend hasardeuse toute tentative de datation précise. Toutefois, la sobriété même de la basilique jointe à la meilleure facture de la construction ainsi qu'à la situation extra-muros de l'édifice, nous incline à le considérer comme nettement antérieur à la grande basilique.

Par contre, certains détails peuvent peut-être nous éclairer sur sa destination. Aux alentours immédiats du bâtiment, un certain nombre de sépultures ont été repérées, premiers éléments d'une petite nécropole dont la fouille ultérieure pourrait seule permettre de préciser l'importance réelle. Par ailleurs, à droite de l'abside et communiquant avec la nef latérale correspondante, se trouve une curieuse salle dont les murs sont percés de nombreux renforcements constituant des sortes de niches à fond plat de dimensions et de profondeurs variées, évoquant les placards maintes fois signalés pour les annexes de basiliques analogues. Enfin, juste avant l'entrée de cette pièce, on a relevé les traces d'un foyer circonscrit par une petite murette contenant encore plusieurs kilos de charbon trouvé en place.

On sait que, parmi les rites funéraires hérités de l'antiquité païenne, celui des repas pris dans la compagnie de morts que l'on vénérât particulièrement, a longtemps subsisté, malgré les interdits des Pères de l'Eglise. Ne se trouve-t-on pas, précisément ici, en présence d'une chapelle cimetériale élevée à la mémoire de martyrs ou de saints personnages dont les restes reposent sous l'abside ? La disposition de l'édifice et de son annexe permettaient, en tous cas, d'y célébrer le culte eucharistique aussi bien que les agapes rituelles.

Mentionnons pour terminer, la découverte, au pied du mur absidial, d'une croix de bronze parfaitement conservée. La haste mesure 14 cm., la traverse 12 cm. 5. Sa forme est celle d'une croix latine aux extrémités légèrement pat-tées. Elle était incluse dans une longue chaîne (2 m. 70) actuellement fragmentée, formée de solides maillons, et attachée aux deux extrémités de la haste.

Cette campagne de fouille dont nous venons d'évoquer succinctement les éléments essentiels, si elle n'apporte pas de résultats vraiment nouveaux dans le domaine de l'archéologie, permet toutefois de souligner, une fois de plus, l'aire d'expansion du christianisme dans ces contrées rela-

tivement éloignées, du Sud Tunisien, dès le début du iv\* siècle. Elle fait connaître l'existence, sur cette partie du littoral encore très mal connue, d'une communauté chrétienne qui dut être suffisamment nombreuse et active pour justifier l'édification de deux basiliques.

Enfin, ne peut-on la considérer comme un encouragement à orienter la prospection archéologique vers ces régions jusqu'à présent presque délaissées des chercheurs et qui, pourtant, pourraient apporter d'utiles éclaircissements sur la vie quotidienne des populations littorales de la petite Syrte, dès la plus lointaine antiquité. Car, il ne faut pas oublier que notre recherche, limitée par les circonstances, n'a finalement livré à notre connaissance qu'une très faible portion du passé, celle qui se rapporte sans doute à la dernière phrase d'existence d'une cité dont on ne peut préjuger de ce que fut sa vie avant la domination byzantine.

### BERQUE ET LES ARABES, « D'HIER A DEMAIN » <sup>(1)</sup>

Inspirée depuis près d'un demi-siècle par Louis Massignon, l'école arabisante française situait l'univers arabe dans une perspective essentiellement religieuse, et accessoirement politique. Peuple de Croyants, peuple d'orateurs, peuple d'agitateurs-agités, mu par les ressorts de la foi et des symboles, et le sentiment d'injustices à réparer, de témoignage à porter, de dignité à reconquérir.

Mystique, psychologie des foules et linguistique étaient les disciplines dont se réclamaient les savants et valeureux analystes du monde arabe. Les Arabes-et-Dieu, les Arabes-et-le-colonialisme, les Arabes-et-leur-langage, tels étaient les têtes de chapitre des études qui étaient consacrées à ce peuple effervescent, que l'histoire — que notre histoire — a fait si proche de nous.

Jacques Berque, aujourd'hui, ouvre une nouvelle rubrique, sous un éclairage renouvelé. On résumera sa tentative comme celle de décrire *les Arabes et les choses*. Et l'on peut penser que l'étude qu'il vient de publier aux Editions du Seuil sous le titre < Les Arabes, d'hier à demain », ouvre des perspectives aussi neuves, aussi importantes pour la connaissance de l'univers qui parle la langue du Prophète que celles de Louis Massignon naguère.

On sera naturellement tenté de voir en ce livre saisissant l'antithèse de l'enseignement du grand historiographe d'Al-Hallaj, et de faire de Berque l'« anti-Massignon ». Et l'on s'emparera, pour le faire, de la conclusion du livre : « *Si... ne triomphent pas chez lui et chez nous les puissances de haine, alors l'Arabe*

(1), Editions du Seuil, 1960, 280 pages.

*par et malgré le progrès matériel, par et malgré les fraternelles insurrections de l'âge de fer, aura noué avec nous le bon compagnonnage. Il aura scellé entre les autres, le monde et lui-même, l'alliance dont il n'a pas oublié le goût. Et non plus celle d'Abraham al Khalil, « l'ami de Dieu ». Mais celle d'Heraclite, l'ami des choses, et notre père commun. »*

Mais isoler cette superbe formule serait abuser des contrastes; et sans faire appel aux ressources de la dialectique, on peut trouver dans ce matérialisme allègre, en mouvement, succédant à une fusante spiritualité, un complément plutôt qu'un démenti de l'œuvre de Louis Massignon. C'est ainsi en tous cas que ces deux grands historiens de l'arabisme voient eux-mêmes leur situation réciproque, ne niant ni l'un ni l'autre ce que leur succession comporte d'héritage. Berque aurait-il choisi le patronage du seul Heraclite, si Heraclite ne venait en l'occurrence nourrir et barder de matière la ferveur abrahamique?

Après tout, ce n'est pas seulement le regard qui considère, et la philosophie qui inspire le jugement, qui ont changé, mais bien aussi le modèle. Entre les analyses de Massignon et celles de Berque, il n'y a peut-être pas beaucoup plus de différence qu'entre Fayçal et Kassem, entre les héros de Lawrence et ceux d'Abderrahmane el-Cherkaoui, entre les Bédouins révoltés du Hedjaz et les syndiqués révolutionnaires de Mossoul...

Mais Jacques Berque ne se contente pas de décrire, avec une incomparable puissance d'expression arc-boutée sur une incomparable expérience, cette entrée des Arabes dans la civilisation machiniste. Il s'attache avec plus de vigilance encore à analyser la mutation sociologique provoquée par l'irruption des techniques et les convulsions de la récente histoire au sein de la famille, de la cité, de la nation arabe. On lira avec une particulière admiration les pages qu'il a consacrées à l'« intercession de la femme » — non sans relever que c'est précisément là une formule très « massignoniennne »... Il y a là, sur les relations entre mères et filles, sur la « révolution du cœur et de la chair », des pages qui vont au plus profond du sujet, au cœur même de la mutation de civilisation qui s'opère sous nos yeux.

Mais comment pourrait-on s'affirmer historien des Arabes, comment pourrait-on prétendre les comprendre en leur mouvement, si l'on ne rendait, au langage, art suprême, un hommage égal à celui qu'ils rendent eux-mêmes, passionnément? Ce que fait Jacques Berque, dont le livre éclate de richesses verbales, de force suggestive, d'évocations poétiques, de lyrisme parfois. Écoutons-le

:

*(( Alors que dans tellement de pays plus « avancés », plus « faits », la machine coupe l'homme de la nature, et l'emprisonne, loin des verdeurs de l'arbre de vie, dans les sinistres paysages de la facticité, l'(Arabe) peut, par la machine, recouvrer la nature et redevenir naturel. Il n'est pas jusqu'à la brusquerie de son histoire contemporaine qui ne le serve après l'avoir accablé: elle ne lui a pas laissé le temps de perdre sa vocation unitaire. Il a bondi par-dessus nos siècles bourgeois. Au monde moderne, divisé et surmené, bénéficiaire et victime de l'analyse, il apportera, par son comportement de totalité, un message de fraîcheur. »*

Grand livre, à coup sûr, prodigieusement fructueux, savoureux; pénétrant comme un couteau, florissant comme un jardin — le plus nourrissant qu'homme au monde puisse publier aujourd'hui sur ce grand sujet.

*Une nouvelle*

## LE GRAND BOULEVARD

*« Le Sommeil délivré », « Jonathan » : les romans d'Andrée Chédid, auxquels vient de s'ajouter « Le Sixième Jour », sont autant de portraits de son Egypte natale. Om Khalil, Saïd, Yassine, c'est Le Caire, son peuple visionnaire .et tendre...*

i

Les pioches s'acharnent depuis des mois. Bientôt il ne restera rien du quartier, mais à sa place s'étalera un grand boulevard.

Incapable de marcher et son anémie s'aggravant chaque jour, depuis l'arrivée des « démolisseurs », Om Kahlil a cessé de se plaindre. Assise sur un côté du lit — les jambes pendantes, le dos à la fenêtre entr'ouverte — elle entend les coups se rapprocher. Sa maison est une des dernières encore debout.

La vieille ne dort plus, elle fait le guet ; comme si — profitant du moindre signe d'abattement — les instruments allaient soudain se déchaîner, anéantissant tout à une cadence folle, abattant, dépeçant, ébranlant ce qui tient encore, frappant toujours plus fort dans une cacophonie de cloisons effondrées, de bris de vitres, de plafonds croulants. Jamais son regard n'a été plus vif, son ouïe plus fine. Elle entend le « han ! » des ouvriers lorsqu'ils frappent ou soulèvent, leurs voix modulant un vieux refrain. Elle distingue le bruit du marteau qui bute, le

choc amorti d'une massue éventrant un mur de boue, la pelle qui charrie la pierraille, la pioche qui heurte une tête de fer, l'éclat du verre, la chute d'un châssis en bois.

Si elle ne veillait pas, que resterait-il en moins de rien de toutes ces habitations ? Un sol dévasté, jonché de monticules de gravats. Ensuite, un boulevard : nu, énorme, lisse corne la main des fainéants...

Om Khalil divague, imagine — qu'à elle seule — elle retarde la destruction. A elle seule, elle tient en respect tout ce qui perce, tout ce qui fend, tout ce qui vrille, tout ce qui scie, tout ce qui tranche, tout ce qui fracasse, tout ce qui blesse. Les outils se laisseront plus vite qu'elle. Car elle, elle ne se lassera jamais.

Vêtue de blanc, accablée d'une mauvaise graisse, le front aussi blême que le mouchoir écru qui recouvre ses cheveux, Om Khalil fixe ses mains posées sur sa robe comme deux colombes meurtries. Ses joues cloquées portent la marque d'une ancienne variole ; son nez épais, ses lèvres exsangues et minces noyées dans un teint blafard ont l'aspect des choses mortes. Chaque parole prononcée lui dérobe un peu de souffle.

Seul ses yeux témoignent de son extrême animation.

II

Les hommes quittent la maison à l'aube, descendent vers la ville pour travailler. Les femmes restent sur place, rôdent d'une pièce à l'autre, inoccupées et lasses, traînant leurs pas, suintant l'ennui.

Ayant peu de goût pour une cuisine monotone et pauvre, peu de goût pour leur intérieur sans intimité où les existences débordent les unes dans les autres, donnant le sein à un nouveau-né entortillé dans ses guenilles, calmant le second qui braille la figure poisseuse de grains de pastèques et de larmes, supportant d'autres sans cesse agrippés à leurs robes ; elles vont, elles viennent, ces femmes, faisant cercle autour d'Om Khalil, s'éloignant, reparaisant de nouveau.

La vieille regarde à travers ces ombres, attend le crépuscule et l'heure où Saïd montera. Chaque soir, il lui fait une visite entre deux parties de ballon. Dès son pas dans

l'escalier, le visage d'Om Khalil s'éclaire, le sang coule mieux dans ses veines.

— Tu vas bien ? demande-t-il en entrant.

C'est le premier petit-fils après un chapelet de filles. On l'habille en culottes longues, comme un petit homme, et mieux que les autres pour bien le distinguer. Son grand-père Yassine le mène régulièrement chez le barbier qui lui tond la nuque et lui applique de la brillantine sur les cheveux. Il a l'œil des moineaux, noir et mobile ; à sept ans, il sait lire, écrire, déclamer ses leçons.

— Quelle partie de ballon ! A présent, on peut vraiment jouer.

Il exulte, gesticule pour décrire le nouvel espace autour de la maison. Ce n'est partout qu'un immense terrain de jeux. — C'est grand comme ça !... C'est haut comme ça ! Plus de toits entre terre et ciel, plus d'obstacles entre la balle et l'horizon.

— On a rasé la maison de Slimane et les boutiques autour. Quand je donne un coup de pied au ballon, il vole !

Om Khalil pince les lèvres, ses mains se glacent, elle fixe les pommettes écarlates de l'enfant.

— Si seulement tu pouvais descendre, je te montrerais...

De toutes celles de la maison, seule Om Khalil est capable de le comprendre. Les autres ?... Mais ce ne sont que des femmes après tout !

D'un bond Saïd est debout sur le lit, il ouvre la fenêtre; cette fenêtre à laquelle depuis des mois la vieille tourne résolument le dos.

— Qu'est-ce que tu fais, Saïd ?

— On voit loin. Regarde...

Om Khalil rentre le cou, s'emmure dans son silence.

— Tourne un peu la tête et toi aussi tu verras... N'a-t-elle pas entendu ? Il se penche, pose la main sur son épaule, lui parle à l'oreille :

— Tourne un peu la tête Om Khalil, un tout petit peu suffira.

Non, elle ne se retournera pas. Elle ne se fera pas complice de la destruction. Même pas pour Saïd.

— Laisse ça, dit-elle.

— Dans la<sup>o</sup> nouvelle maison tu guériras, affirme l'enfant pensant qu'elle est sans doute trop malade pour bouger. Assis à ses côtés, il continue : « C'est presque la campagne

là-bas. Tu t'assoieras dans les champs, moi je jouerai autour de toi. On aura l'électricité, comme les riches. Quand il fera noir, on touchera un bouton et tout d'un coup ce sera midi ! »

Om Khalil baisse obstinément la tête. Son cœur n'abritera jamais qu'une seule maison, celle-ci. Les murs parlent ici, comme la mémoire ils portent la trace des années.

— Maintenant, je vais dehors, lance Saïd en bondissant hors de la pièce. Puis, avant de sortir : « Puisque tu ne peux pas te retourner, je vais t'appeler d'en bas. J'irai partout, et je t'appellerai. De partout, tu m'entendras : A présent, pendant que je joue, tu ne peux plus être seule. Il n'y a plus de murs entre nous, Om Khalil, plus de murs !

L'enfant a disparu. Il dévale l'escalier, on l'entend sauter par-dessus les dernières marches. Il est dehors. Sa voix retentit dans la chambre, se tait, reprend de nouveau :

— Om Khalil, tu m'entends ?... Et d'ici, tu m'entends ? La figure crispée, la vieille lève le bras, rabat brusquement derrière elle le battant de la fenêtre ouverte.

### III

Le vide rongait tout, resserrant son étau autour de la maison. Chaque soir, des charrettes remplies de décombres, s'éloignaient tirées par de petits ânon gris.

Yassine regardait ce spectacle en hochant la tête. Qui pouvait lui assurer que, là-bas, la vie serait plus douce ? Dans le nouveau district, les logements seront en pierre. Il y aura l'eau, l'électricité. Loin de se soutenir l'une l'autre, chaque maison se tiendra à une raisonnable distance de la prochaine pour que l'air circule librement autour. Ces avantages, il s'en méfiait. L'eau, la pierre, l'électricité ça se paie ; quant à l'air Dieu sait le prix qu'on en réclamera !

Ici, tout était familial ; les rues en taupinière, les maisons mal alignées, amalgamées les unes aux autres, l'odeur acre, les flaques d'eau qui ne s'écoulaient pas, la cahute en planches du cafetier, la boutique croulante du marchand de patates douces... S'en aller était une porte ouverte sur l'inconnu, sur des dangers peut-être ? D'abord, comment rembourser la dette ? L'argent versé par la municipalité pour l'acquisition de ce terrain abandonné, ne couvrirait

qu'une infime partie du nouvel achat. Viendraient ensuite d'autres dépenses...

Pour s'arracher à ces regrets inutiles, il prenait souvent à Yassine l'envie de tout charger sur une carriole : ses meubles, ses bardes, les vingt et un membres de sa famille, et de partir, brusquement, comme on se jette à l'eau.

Mais son épouse n'acceptera pas de les suivre. L'acceptera-t-elle jamais ?

#### IV

— Comment te sens-tu aujourd'hui ? demanda-t-il en pénétrant chez Om Khalil.

Elle lui sourit faiblement. Lui non plus, malgré sa corpulence, n'avait pas bonne mine. Depuis quelque temps, il négligeait de se raser, sa moustache poussait comme la mauvaise herbe, un bouton manquait à sa veste, l'éclat de sa cravate faisait paraître sa chemise encore plus sale. Sa mise était indigne d'un chauffeur de taxi.

— Tiens, j'ai apporté un médicament qui te guérira, dit-il.

— Tu sais bien ce qui me guérira... Il fit la sourde oreille.

— Dis-moi que nous restons ici et je te promets de guérir.

Tirant une chaise il s'assit en face d'elle :

— Il faut que je te parle.

— Parle.

— Tu m'écouteras ?

— Je t'écoute.

Soulevant le siège, il se rapprocha :

— C'est bientôt notre tour.

— Notre tour de quoi ?

— Notre tour de partir. Il reste la maison du forgeron, après ce sera la nôtre. J'ai obtenu que ce soit la dernière, c'est tout ce que j'ai pu obtenir.

— Ce ne sera jamais la nôtre !

— Tu sais bien qu'il n'y a rien à faire, Om Khalil.

— Je ne m'en irai pas.

— Ils vont tout démolir. Nous serons forcés de nous

en aller... Tu ne veux pas que nous couchions sur des ruines ?

— - Tant que je resterai ici, ils n'oseront rien toucher. Ils n'oseront pas !

— Ils ne peuvent pas faire autrement.

— Je ne m'en irai pas... Ils ne vont pas me tuer pour quelques pierres !

Son visage pâlisait, ses lèvres étaient bleues ; elle porta la main à son cœur.

— N'en parlons plus, marmonna-t-il effrayé, n'en parlons plus...

Deux jours après Yassine décida d'aborder sa femme d'une autre manière ; il décrirait simplement les avantages de la nouvelle habitation, sans mentionner le départ.

— Tu sais ce qu'on raconte, commença-t-il arpentant la pièce d'un air détaché, on dit que les maisons neuves dureront des siècles... » Ayant toujours refusé de se rendre sur les lieux, il essayait de se rappeler les propos de ses fils. « La nôtre possède trois pièces avec un escalier qui conduit à une terrasse. Plus tard, si tu veux, on construira d'autres chambres en haut. » Elle le suivait des yeux, encouragé il continua : « Sur cette terrasse tu pourras avoir des poules, une chèvre, je te les achète dès que tu veux... L'air est meilleur qu'ici. Tu respireras mieux, et quand on respire mieux, on guérit ! » Il se félicitait d'avoir si bien parlé et comme elle ne l'interrompait pas, il poursuivit : « Nous aurons beaucoup plus de choses qu'ici, et en même temps, tout sera pareil puisque nous aurons tout emporté... Quant à la dette !... Veux-tu me dire ce que représente une dette quand il y a cinq hommes valides dans une maison ?... Rien. Une poussière. L'ombre d'une poussière ! »

Grisé par ses paroles il finit par se convaincre lui-même, et pour conclure, il noya le passé sous des pelletées d'injures :

— Des pouilleux, voilà ce que nous étions !... C'est ça que tu appelles une maison ?... » Il haussait la voix et,

balayant l'air de sa main levée, « une étable plutôt !... Des bêtes, voilà comment nous vivions, comme des bêtes ! »

Les bras croisés, la tête haute, les paupières volontairement closes, Om Khalil lui faisait entendre qu'il parlait pour lui seul.

## VI

Au bout de la semaine, le chef de chantier vint dire qu'il n'y pouvait rien et que le surlendemain Yassine et sa famille devaient déguerpir.

— Que faire, dit celui-ci, on ne pourra pas l'emporter de force ?

— Il le faudra bien, fit l'un des gendres.

— Je ne prends pas ça sur moi, dit Yassine.

— Moi non plus, reprit Khalil l'aîné des fils.

— Alors quoi ? dit un autre. Vous avez entendu le chef du chantier.

— Pour elle, il aurait mieux valu qu'elle fût morte, dit Khalil.

Le petit Saïd, qui écoutait la conversation, s'approcha de son père, et glissa sa main dans la sienne.

— Il aurait mieux valu qu'elle fût morte, répéta Yassine.

— Une fois là-bas, elle s'habituera, affirma le gendre.

— Jamais elle ne s'habituera, dit Yassine, je la connais...

— Elle souffrira chaque jour un peu plus, soupira le cadet.

— Elle mériterait une mort douce, reprit Khalil. Puis, ils se séparèrent après avoir remis leur décision au lendemain.

## VII

Saïd passa le dernier jour assis sur le seuil, le ballon serré contre sa poitrine. Les hommes étaient absents, les femmes nerveuses, on entendait leurs voix pointues mêlées aux paillements des petits.

L'enfant était triste, son cœur lui paraissait plus gros que le ballon. Il s'en voulait d'avoir encouragé les « démolisseurs », d'avoir rêvé du grand boulevard et préféré, dès le début, l'autre maison à celle-ci.

Le ballon tomba, roula sur le sol, heurta un monceau de ferraille, s'immobilisa... Qu'il reste où il était ! Saïd n'en voulait plus. Les mains vides, il se redressa et se retournant contempla longuement l'escalier. Puis, sa résolution prise, il se mit à monter les marches, pas à pas.

Accroupie sur son lit, le dos soutenu par des coussins, la vieille était toute dorée par le soleil couchant dont les rayons se déversaient à travers la vitre. L'enfant avança jusqu'au milieu de la pièce, puis s'arrêtant, commença à se dandiner d'un pied sur l'autre.

— Tu n'as rien à me dire ? demanda-t-elle lui faisant signe d'approcher.

— Je ne sais pas.

— Raconte-moi quelque chose.

— Quoi ? n'importe quoi.

— Je ne sais pas.

— Dis-moi une poésie... celle de la grenouille qui a volé les cheveux de la mariée.

— Je l'ai oubliée.

— Celle de l'oie qui se prend pour l'hirondelle. Il récita rapidement ce qu'il savait.

— C'est drôle ! dit-elle applaudissant quand il eut fini. Chaque fois c'est aussi drôle.

Saïd n'était pas d'accord, cette histoire n'était pas drôle du tout. Rien n'était drôle. Il n'avait plus le goût de jouer, ni de rire. Peut-être qu'il ne rirait plus jamais. Om Khalil frappait encore ses mains l'une contre l'autre. L'enfant l'imagina poussée de force dans la carriole, il voyait son visage ravagé, les larmes coulant le long de ses joues, ses vieilles mains crispées sur le devant de sa robe. Jamais il ne pourrait supporter de voir ça.

Om Khalil, il ne faut pas que tu sois malheureuse, je ne le veux pas, dit-il. « Demain nous partons, Om Khalil ». Elle eut un frémissement. Puis, d'une voix plus feutrée : Alors, pour toi, c'est mieux si tu meurs ».

Elle approcha son visage de celui de l'enfant, jusqu'à sentir la fraîche baleine contre sa joue.

— Tu serais plus heureuse, n'est-ce pas, si tu mourais, ici, dans ta maison.

La vieille ferma les yeux :

— Oui, je serais plus heureuse.

Au même instant, elle se figura Saïd partant à toutes jambes sur une route large et lisse, une route semblable au grand boulevard. Il l'aimait ; pourtant, quelle impatience de s'éloigner... « Cette maison c'est la mienne, elle me ressemble, l'autre sera celle de l'enfant, elle lui ressemblera ». Un voile se déchirait, il lui sembla soudain qu'elle considérait la vie de plus haut et dans son ensemble, du même regard que les oiseaux. « On peut s'aimer sans pouvoir partager la même maison, ni le même âge ». Elle éprouvait aussi une immense lassitude. Continuer de lutter pour quoi ? Contre quoi ? Contre des instruments, oui. Des hommes, peut-être. Mais un enfant... « Je ne suis pas faite pour demain, ni lui pour hier », songea-t-elle.

Ce fut simple, presque facile. A l'intérieur d'elle-même quelque chose se décrocha ; elle eut l'impression qu'elle reculait d'un pas, d'un seul pas et c'était déjà la nuit.

D'abord, Saïd pensa qu'elle s'était endormie. Au bout d'un moment, ne l'entendant pas respirer, il s'agenouilla pour examiner son visage d'en dessous. Elle souriait. Glissant son index le long des lèvres il toucha ce sourire. Les lèvres étaient froides, il comprit que ce sourire était là pour toujours. Cette pensée le remplit de joie. L'enfant se releva, courut hors de la chambre.

Sur la dernière marche, il croisa son père qui venait de rentrer.

— Nous partons demain, s'exclama-t-il et Om Khalil est heureuse. A présent elle sera toujours heureuse !

Ce sourire lui brûlait encore les doigts.

Yassine repoussa l'enfant, écarta brusquement les femmes qui essayaient de le retenir, s'engagea dans l'escalier.

Il se hâtait, montant les marches deux à deux, la tête penchée en avant, les épaules secouées de sanglots.

## DOCUMENT

### DÉBATS PRÉPARATOIRES AU COLLOQUE DE FLORENCE D'OCTOBRE 1960

*Une réunion préparatoire au prochain colloque de Florence, prévu pour le mois d'octobre 1960, s'est tenu au Palazzo Vecchio, du 19 au 21 février 1960, sous la présidence de Giorgio La Pira, président du Congrès méditerranéen de la Culture. Nous publions ci-dessous un extrait des débats consacrés au choix du sujet du prochain colloque.*

*Le Professeur Giorgio La Pira :*

« ... Pour le thème je me souviens qu'à Paris, la dernière fois que nous nous sommes réunis, nous avons dit : « il faut commencer par définir si les pays de la Méditerranée ont ensemble une vocation dans la situation historique actuelle, une vocation commune, une mission commune, dans le sens le plus large du terme, qui va de la vocation assez étroite de la communauté du monothéisme jusqu'à la communauté économique. Il y a une solidarité géographique, culturelle, mystique et même économique de la Méditerranée. Alors, dans la phase actuelle de l'Histoire dans laquelle on doit bâtir la paix, quelle est la vocation commune des peuples de la Méditerranée ? » C'est la question que nous avons posée à Paris : elle n'est toujours pas résolue... Il faudrait que le colloque prochain mette en lumière cette vocation méditerranéenne particulière. Elle n'est pas rhétorique, elle n'est pas une chose seulement culturelle ; c'est une réalité vivante, politique, dans le sens

le plus profond du terme. En fonction de la politique, ou si "vous voulez de la métapolitique, il faut examiner la question, parce que si cette vocation commune existe, il y a «ntre les pays de la Méditerranée une liaison organique qu'il faut analyser jusqu'à la fin.

*M. Roland Pré :*

Pour ma part je suis partisan que nous élargissions la notion de culture à tout ce qui peut assurer la promotion humaine et, à ce titre, je pense que le développement économique de l'ensemble des pays méditerranéens est un élément essentiel de cette promotion.

Je voudrais insister sur le qualificatif que le Professeur La Pira a tout à l'heure donné à ce que pourrait être ce premier colloque... Vous avez parlé en somme d'une sorte de vue cosmique de l'avenir méditerranéen. Je pense que nous devrions nous placer dans cette perspective et qu'il ne faudrait pas que nous dérivions trop sur une analyse technique de nos problèmes.

Ceci me paraît extrêmement important et tout à l'heure, quand je vous soulignais l'intérêt d'aborder les problèmes économiques, cela n'était pas du tout dans le sens de la technicité d'un plan de développement commun aux peuples de la Méditerranée, c'était plutôt dans le sens d'une analyse historique et prospective des raisons qui amènent •aujourd'hui la Méditerranée à un avenir économique qui est à l'inverse de la situation qu'elle a connue au siècle dernier.

Il me semble que c'est sur le plan cosmique que nous devrions discuter plus que sur le plan technique ; et ceci très certainement nous faciliterait la mise sur pied de conclusions techniques. Je n'exclus pas par exemple que l'on puisse envisager la nécessité d'avoir un plan de développement économique commun aux peuples de la Méditerranée, mais il me semble que cette conclusion devrait venir justement *in fine* après que nous aurons analysé les raisons qui ramènent aujourd'hui les peuples de la Méditerranée au premier rang pour les possibilités de développement de leurs populations. Donc, je souhaiterais beaucoup que la caractéristique donnée par le Professeur La Pira soit vraiment celle qui inspire notre prochain débat.

*Le R.P. Daniéloa :*

J'irai dans le sens de ce que vient de dire notre ami Roland Pré, parce que je pense qu'il est essentiel, dans l'esprit d'ailleurs de ce qui disait tout à l'heure également le Professeur La Pira, de dégager une certaine conception de l'homme commune aux différents pays méditerranéens. Je pense que c'est précisément cela qui manque le plus actuellement pour juger des questions économiques et diplomatiques dans leur contexte immédiat. Au fond, nous n'avons pas à apporter de solutions directes à ces questions. Nous ne sommes pas habilités pour le faire. Mais par contre je crois que nous sommes habilités pour restaurer certaines valeurs de l'homme qui sont communes aux traditions méditerranéennes et qui sont précisément ce qui peut donner une originalité aux solutions que les Méditerranéens peuvent apporter aux problèmes économiques, diplomatiques, etc. C'est cela qui me paraît fondamental.

Nous ne faisons pas de généralités. Je proteste un peu contre l'idée que s'occuper de l'homme ce soit être dans le général. Je crois que ceci est quelque chose de très déterminé qui relève de techniques qui sont très précises, aussi bien technique anthropologique que technique philosophique, et que c'est dans une ligne de cet ordre qu'il y aurait peut-être d'abord à essayer de voir un peu ce que nous entendons par l'homme méditerranéen, par les caractères qui le définissent dans sa tradition, et qui nous permettent alors d'entrevoir quelles sont les orientations que l'homme méditerranéen peut donner aux solutions plus techniques qui sont celles du monde d'aujourd'hui.

Si nous commençons par poser certaines de ces bases, la confrontation sur ce plan entre des Musulmans, des Juifs et des Chrétiens me paraît être d'une fécondité extraordinaire précisément pour redécouvrir enfin ces valeurs qui sont les nôtres et que le monde actuel est en train d'oublier. C'est cela qui peut essentiellement nous rapprocher et nous aider à comprendre que ce qui nous sépare dans l'immédiat peut être beaucoup moins important que ce qui nous unit dans le fond.

Je pense aux disciplines fondamentales. Par exemple,

on a évoqué ce matin un point qui me paraît essentiel : quels sont pour nous les fondements du Droit.

Je pense aussi à certaines valeurs morales fondamentales, et aussi au domaine philosophique. Je vois l'homme engagé dans la société. Les rapports humains me paraissent être la question fondamentale.

*Le Professeur Praver :*

Je me demande s'il faut vraiment diviser le sujet en ce qui est appelé humain et ce qui est appelé socio-économique. Il me paraît que si nous prenons un sujet comme l'héritage humain de la Méditerranée et l'avenir de l'homme méditerranéen nous pourrions avoir des conférences qui ne soient pas trop spécialisées.

Il y a de plus un domaine où nous pouvons faire quelque chose : c'est le domaine de l'éducation, une espèce d'éducation pour l'esprit civique et qui me semble parfaitement rentrer dans les préoccupations de notre Congrès.

*M. Jean Lacouture :*

Je crois que l'on pourrait essayer de dire par exemple : recherche des constantes de l'homme méditerranéen dans les sociétés méditerranéennes. C'est peut-être cela que nous pourrions trouver comme ligne de conduite — l'héritage qui a formé l'homme méditerranéen, et les moyens de formation de cet homme dans la société en projection.

*M. Bensalem Guessous :*

En voyant les réalités en face telles qu'elles se déroulent actuellement, que se passe-t-il autour de la Méditerranée ? On voit l'Europe fabriquer le Marché Commun. Incontestablement donc, elle a tendance à se tourner vers le Nord.

Sur l'autre rive on pense — et il faut le dire franchement — à former l'Afrique, en s'assurant un arrière-pays qui peut aller assez loin : donc on se tourne vers le Sud.

J'ai peur que la Méditerranée ne se transforme en fin de compte en ces sortes de tranchées que l'on creusait dans

les guerres anciennes. Notre colloque qui doit voir les choses en projection a le devoir d'essayer de combler ces tranchées et de trouver un sujet qui, tout en gardant sur un plan général des idées élevées, cherche un moyen pratique de combler le fossé et de rapprocher les deux rives.

*M. Béchir Ben Yahmed :*

Je crois déceler dans les vues qui ont été exprimées jusqu'ici deux nuances : d'une part les hommes de science, de recherche, les techniciens qui veulent donner un caractère élevé au colloque, mais d'autre part les militants, les hommes qui sont plus attirés vers l'efficacité, la portée, qui veulent être plus près de l'opinion publique, et qui désirent centrer notre colloque sur le développement économique, sur les relations diplomatiques, sur les moyens d'action.

Pour ma part j'estime que nous devrions essayer de trouver une juste mesure entre ces deux tendances, ces deux objectifs. Je voudrais ajouter qu'il y a un fait essentiel : il faudrait que notre second colloque se distingue du premier, que nous ne donnions pas l'impression que nous piétons, que nous sommes constamment en train de chercher ce qu'est l'homme méditerranéen, ce qu'il y a de commun entre les hommes méditerranéens. Je voudrais que ce second colloque marque un progrès par rapport au premier, introduise des idées nouvelles ou lance des idées nouvelles, trouve des moyens d'expression nouveaux, des conclusions nouvelles et puisse relancer un prochain colloque.

*M. Félix Garas :*

Je pense qu'il serait peut-être bon que l'on puisse donner une définition de la Méditerranée par rapport aux autres ensembles actuels. Je parle de l'Europe, je parle de l'Afrique aussi. Ce ne serait pas l'objet unique du prochain colloque, mais c'est quand même un des aspects qui pourraient être traités.

*M: Jean Santoni :*

Le fossé dont parlait M. Guessous tout à l'heure est réel : si nous ignorons les problèmes des Africains, il faut penser que demain ce sont eux qui risquent de nous ignorer.

*M. R. Cantoni :*

En ce qui concerne l'économie méditerranéenne, je pense que nous pourrions l'étudier dans le futur, dans quelques années car, pour parler d'économie, il faut être en paix. Penchez-vous sur le problème de l'éducation, sur le passé, etc., mais laissez les problèmes économiques aux économistes.

Vous parlez de fossé, de rives : les distances n'existent plus, l'économie est déjà liée. Tout le monde est lié, contre sa volonté, économiquement. C'est pour cela que je veux espérer que vous ne poserez pas de problèmes qui peuvent être le thème de difficultés jusqu'au jour où nous pourrions nous retrouver ensemble dans un véritable esprit de collaboration.

*M. Roland Pré :*

Je reprécise ma pensée sur ce thème de l'économie et les raisons pour lesquelles je le rattachais tout à l'heure aux observations du Professeur La Pira qui demandait que nos discussions se situent sur un plan assez élevé, le plan d'une perspective historique et cosmique.

Il me semble en effet que ce serait une profonde erreur, comme M. Cantoni vient de le souligner à l'instant, d'aller parler de questions économiques comme si nous nous trouvions à la F.A.O. ou dans une discussion internationale pour faire un plan de répartition de matières premières ou un plan de développement coordonné de la Méditerranée. Cela n'est d'ailleurs pas notre fait et d'autres organisations gouvernementales autrement plus compétentes que nous sont beaucoup mieux à même de le faire.

Je crois que ce serait une erreur de vouloir orienter

notre discussion uniquement sur la conception d'un homme envisagée du strict point de vue culturel, psychologique. Ce serait une erreur de nous limiter à cela. Au contraire, en envisageant l'économie sur le plan cosmique dans lequel la science et la technique sont les fondements de notre analyse, on peut s'apercevoir aujourd'hui que la Méditerranée redevient une région du monde où justement le développement économique peut prospérer, mais à la condition que l'homme méditerranéen pratique les vertus et les conceptions spirituelles qui ont fait la base des civilisations méditerranéennes. Il me semble que là nous toucherions à des considérations générales mais en même temps à des considérations d'ordre extrêmement pratique.

Je précise ma pensée. Il est bien certain qu'il n'y a pas de développement industriel possible aujourd'hui si on ne se trouve pas en présence d'hommes ayant toute une série de qualités de précision, de sens de la responsabilité, de moralité supérieure dans l'action et en même temps un certain ordonnancement du cerveau dans lequel les qualités d'imagination et de raisonnement logique tiennent une place éminente. Or, ces qualités coexistent avec ce que l'esprit méditerranéen, entendu au sens large aussi bien moral qu'intellectuel, a justement le plus développé dans les civilisations historiquement.

Voilà pourquoi je crois que, sans nous lancer dans des projets qui ne sont pas de notre ressort, il doit cependant être possible d'aborder ces problèmes du développement économique dans le sens général de l'esprit du colloque méditerranéen.

*Le Professeur La Pira :*

La vitesse des événements historiques, politiques et économiques d'aujourd'hui est telle que nous sommes tous en retard. A tel point que nous pouvons dire que notre premier colloque de 1958 n'a pas eu lieu il y a deux ans mais deux mille ans. Et c'est dans ce cadre qu'il faut réfléchir sur la méthodologie même de notre réflexion. Il faut créer un « Discours de la Méthode » non-cartésien parce qu'autrement nous resterons dans la phase des académies ou des orientalistes.

Mes amis, parlons clair : ou la guerre ou la paix. C'est

pour cela que les responsables sont aujourd'hui dans une position d'attente.

Le colloque méditerranéen peut en quelque manière réfléchir sur cette crise cosmique, crise de croissance, crise d'équilibre, mais réfléchir pour voir de quoi il s'agit du point de vue mystique et économique. Nous pourrions vraiment faire quelque chose pour donner aux politiciens des instruments de responsabilité et de réflexion parce qu'ils n'ont plus le temps de réfléchir. Les événements vont à une vitesse telle que nous sommes tous des arriérés au point de vue de l'intelligence qui pilote.

Je demande alors : que faire dans cette phase cosmique de l'économie et de la politique ? La question doit être posée en termes dialectiques pour donner au colloque une signification vitale. Poser la question dans le sens le plus dramatique du terme, pour diriger sans être nous-mêmes des politiciens, ceux qui ont la responsabilité des personnes dans la Méditerranée et par conséquent dans les autres parties du monde.

Il y a la guerre, il faut la paix ; il y a une division, il faut une convergence.

## ETUDES MEDITERRANEENNES

### EN VENTE A PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMERICAINE (G.P. Maisonneuve - Max Besson, successeur), 198 bd Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).

LIBRAIRIE ORIENTALE (H. Sarnuelian), 51, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6<sup>e</sup>).

LIBRAIRIE LA HUNE, 170 bd Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).

LIBRAIRIE DU 20<sup>e</sup> SIECLE. 185, bd Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).

### Pour la France et l'Afrique du Nord En vente chez les libraires spécialisés

#### Pour l'Etranger Vente au

#### numéro et abonnements :

*CONGO BELGE*: LIBRAIRIE DESCLEE, Boîte postale 69, Elisabethville.

*GRECE*: MAZARAKIS Brothers, 9, rue Patission, Athènes.

*TURQUIE*: A. MAZARAKIS and Go, Boîte postale 804, Istanbul.

*BELGIQUE*: AGENCE ET MESSAGERIES DE LA PRESSE, 14-22, rue du Persil, Bruxelles. *LIBAN* • LIBRAIRIE

UNIVERSELLE. Distributeur pour le Liban,

la Syrie, la Jordanie et l'Iraq. Boîte postale 1191, Beyrouth,

*CANADA*: PERIODICA, 5090, avenue Papineau, Montréal 34.

*ESPAGNE*: LIBRERIA BOSCH, 11, Ronda Universidad, Barcelone.

*SUISSE*: NAVILLE et O, S.A., 5-7 rue Lévrier. Genève.

#### Le numéro : 500 francs français (5 NF)

Conditions d'abonnement d'un an :

France : 1.900 francs français (19 NF) Etranger : 2.000

francs français (20 NF) Abonnements de soutien d'un an :

5.000 francs français (50 NF)

C.C.P. Paris 15.057-94 51, rue de la  
Chaussée d'Antin - Paris -9<sup>e</sup>

Le Directeur-Gérant : J. SANTONI.

Imprimerie G. GOUIN, Villiers-le-Bel (S.-et-O.)